

Jacques Parisot

1882-1967

Professeur de la Faculté de médecine de Nancy



Textes rassemblés par Bernard Legras

Préface d'Etienne Thévenin



Bernard Legras est professeur honoraire de la faculté de médecine de Nancy.

Jacques Parisot (1882 – 1967) est l'une des gloires les plus prestigieuses de la Faculté de Médecine de Nancy ; il est considéré comme l'un des initiateurs mondiaux de la médecine préventive et l'action sociale. Dans cet ouvrage, l'auteur a rassemblé textes et documents iconographiques : on trouvera en particulier de fort nombreux éloges qui rappellent divers aspects de la carrière remarquable de ce grand nancéien.
Préface d'Etienne Thévenin.

Jacques PARISOT

Le Professeur Jacques PARISOT

1882-1957



Textes et iconographie regroupés

Bernard Legras

Remerciements

Toute ma gratitude pour Etienne Thévenin, Directeur du département d'Histoire de Nancy (Université de Lorraine), qui a accepté d'écrire la préface de cet ouvrage.

« La Faculté de Médecine de Nancy a perdu en Jacques Parisot de ses maîtres les plus éminents, un de ses doyens les plus actifs ; Nancy a perdu un de ses fils dont elle doit être fière, la France a perdu un ardent patriote, mais surtout l'humanité a perdu en lui un de ses grands bienfaiteurs. »

Doyen Antoine Beau

Table des matières

Préface.....	11
Avant-propos.....	13
Introduction.....	17
Un peu de généalogie.....	19
Notice biographique de Jacques Parisot	21
UN DISCOURS DE JACQUES PARISOT.....	29
<i>Discours prononcé en 1957 à l'occasion d'un hommage à Nancy....</i>	30
DES ELOGES MULTIPLES	41
<i>Eloge du Doyen Antoine Beau</i>	43
<i>Eloge du Professeur Raoul Senault</i>	49
<i>Eloge du Docteur Gabriel Richard.....</i>	57
<i>Allocution du Père Pierre Brandicourt</i>	81
<i>Eloges lors de la cérémonie nationale à la mémoire de Jacques Parisot.....</i>	83
ANNEXES.....	161
Œuvres principales de Jacques Parisot.....	162
Pierre Parisot (1859-1938) : le père de Jacques.....	163
Victor Parisot (1811-1895) : le grand-père de Jacques	169
Evolution de la chaire d'hygiène de Poincaré à Parisot	171
Les ouvrages historiques de l'auteur.....	185



Jacques Parisot jeune puis au début de sa carrière



Préface

Auteur d'une biographie de Jacques Parisot publiée en 2002 aux Presses Universitaires de Nancy et rééditée depuis, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt le livre de Bernard Legras et je suis heureux d'en rédiger, à sa demande, la préface.

Bernard Legras retrace lui aussi le parcours de Jacques Parisot il met à la disposition de ses lecteurs de nombreux documents sur lesquels je m'étais moi-même appuyé, en particulier les témoignages et réflexions de personnes qui, à des moments divers ont connu Jacques Parisot, ont travaillé avec lui et, à juste titre, ont admiré l'homme et l'œuvre réalisée. Il y ajoute des photographies communiquées par des proches de Jacques Parisot et de sa famille, ainsi que des informations précieuses sur son père et son grand-père, eux-mêmes éminents médecins.

Bernard Legras propose aussi un tableau qui récapitule les différentes fonctions et postes occupés par Jacques Parisot dans les instances locales, nationales et internationales agissant dans le domaine sanitaire et social. La liste est impressionnante mais elle n'est peut-être pas exhaustive tant le rayonnement de Jacques Parisot fut immense.

Il convient de saluer le travail de Bernard Legras qui s'inscrit dans un projet d'ampleur. A travers plusieurs livres et un site internet bien connu et fréquenté, il met à la disposition des chercheurs une énorme quantité d'informations concernant l'œuvre de la faculté de médecine de Nancy et de ses membres. Son travail sur Jacques Parisot en découle.

Créateur de structures et initiateur de démarches innovantes, Jacques Parisot fut aussi un inspirateur pour de nombreux successeurs, et dans bien des pays. Il est bon de redécouvrir son œuvre car elle peut aider les responsables d'aujourd'hui et de demain à progresser, malgré les remises en cause et les difficultés, dans la

mise en place d'une action de santé toujours plus centrée sur les besoins de chaque personne humaine. Il ne s'agit pas seulement de faire mémoire de Jacques Parisot mais, en étudiant de près ses intuitions et sa démarche, de prendre conscience qu'elles restent plus que jamais d'actualité.

Etienne THEVENIN,

Directeur du département d'Histoire de Nancy (Université de Lorraine)

24 novembre 2023.

Auteur de :

Jacques Parisot, un créateur de l'action sanitaire et sociale (1882-1967), Presses Universitaires de Nancy, 2002 (réédité en 2010).

Avant-propos

Peu de temps après ma retraite en 2003, sous l'impulsion amicale du professeur Alain Larcen, je me suis intéressé à l'histoire de la médecine à Nancy. Outre la création d'un site internet en 2004, j'ai été amené à participer à l'écriture de plusieurs ouvrages historiques concernant notamment les professeurs décédés, les hôpitaux, le patrimoine artistique,... et dernièrement l'histoire de la faculté¹.

En 2023, j'ai souhaité rappeler à ma façon la mémoire d'éminents professeurs de la Faculté de médecine de Nancy : j'ai débuté par Hippolyte Bernheim (1840-1919) et poursuivi par Théodore Guilloz (1868-1916).

Dans les deux cas, j'ai rassemblé des textes provenant de diverses sources ; écrits regroupés pour la plupart sur mon site internet consacré à la médecine hospitalo-universitaire à Nancy depuis 1872, date de création de la nouvelle faculté².

A côté de Bernheim, une autre personnalité exceptionnelle s'imposait : celle du professeur et doyen Jacques Parisot (1882-1957) et ce petit livre lui est consacré.

Notre modeste ouvrage n'a pas pour ambition de concurrencer le livre de référence d'Etienne Thévenin consacré à Jaques Parisot et mentionné dans la préface. Reprenant la formule de mes deux livres sus-cités, je me suis limité à rassembler textes et documents iconographiques : on trouvera en particulier de fort nombreux éloges

¹ Liste des ouvrages historiques de l'auteur en annexe.

² Site www.professeurs-medecine-nancy.fr

qui rappellent divers aspects de la carrière remarquable de ce grand nancéen, à qui je rends un hommage respectueux.

Permettez en conclusion à l'auteur d'évoquer des souvenirs concernant le grand amphithéâtre de l'ancienne faculté de médecine de Nancy³ (600 places) qui portait le nom « d'amphithéâtre Parisot ». J'y ai écouté des enseignants remarquables durant ma scolarité. Plus tard, en 1973, devenu MCU (on disait alors Chef de Travaux), dans ce même lieu, si impressionnant, j'ai commencé à enseigner les statistiques médicales à la demande de mon maître le professeur Jean Martin. Le faire devant 600 étudiants dont certains installés au balcon n'hésitaient pas à manifester n'était pas de tout repos !

³ L'ancienne faculté installée rue Lionnois à Nancy en 1896 a déménagé sur le plateau de Brabois en 1975.



Jacques Parisot
Dessin de Jean Scherbeck⁴
Musée de la Faculté de médecine de Nancy

⁴ Jean Scherbeck (1898-1989) est un artiste lorrain, élève d'Emile Friant, mais aussi de Henri Royer, avec lequel il travaille le pastel et la peinture à Audierne en Bretagne jusqu'en 1935. Plus tard, il se consacre presque exclusivement aux portraits d'hommes ou de femmes, d'un certain âge, dits « têtes de caractère ». Ses mamiches sont célèbres. Outre des pastels, fusains, crayons, il s'est également exercé à la lithographie.



Jacques Parisot en grande tenue

Introduction

Jacques Parisot né le 15 juin 1882 à Nancy et mort le 7 octobre 1967 dans la même ville, est une des gloires les plus prestigieuses de la Faculté de Médecine de Nancy.

Jacques Parisot est l'héritier d'une lignée de médecins nancéiens renommés : son grand-père, Victor Parisot, a été titulaire de la chaire de clinique interne, son grand-oncle, Léon Parisot, titulaire de la chaire d'anatomie et de physiologie, son père, Pierre Parisot, médecin légiste renommé, son oncle, Albert Heydenreich, chirurgien et doyen de la faculté de médecine.

Jacques Parisot suit leurs traces. Brillant, il recueille rapidement de nombreuses distinctions : prix de physiologie en 1902, prix de médecine en 1903, prix de l'Internat et prix Bénédict en 1906. En 1906 toujours, il est nommé chef de clinique ; en 1907, il soutient sa thèse, *Pression artérielle et glandes à sécrétion interne*, pour laquelle il reçoit le prix de thèse de la faculté, mais, surtout, le prix Bourceret de l'Académie nationale de médecine.

Évoluant dans la grande bourgeoisie nancéienne, il épouse, l'année suivante, Marcelle Michaut, dont la famille est partie prenante des cristalleries de Baccarat.

Il obtient l'agrégation de médecine générale en 1913. Son parcours promet d'être brillant, il a déjà de nombreuses publications à son actif, notamment dans le domaine de l'endocrinologie alors encore peu développé. La même année, il prend en charge le service des tuberculeux de l'hôpital Villemin de Nancy, et se retrouve ainsi confronté à cette maladie pour laquelle il n'existe alors pas de traitement. Plus habitué au travail de laboratoire, Jacques Parisot « prend ainsi conscience de l'arrière-plan social des maladies. »

Mais la première guerre mondiale survient, à l'occasion duquel il fait la preuve de grandes qualités de courage, mais aussi d'humanité. La parenthèse semble l'avoir confirmé dans son intérêt pour le travail de terrain. A l'issue du conflit, il accepte d'assurer les cours de pathologie générale et expérimentale à la faculté de médecine de Nancy. En 1927, il obtient la chaire d'hygiène et de médecine préventive. En 1949, il est nommé à l'unanimité doyen de la faculté de médecine, poste qu'il occupe jusqu'à 1955, quand il prend sa retraite.

Mais dès le début des années 1920, un véritable tournant s'opère : renonçant à la recherche fondamentale, c'est vers la médecine préventive et l'action sociale qu'il s'oriente.

Et comme l'exposent largement les textes rassemblés, c'est ce domaine dans lequel il est considéré comme l'un des initiateurs mondiaux qui lui apportera sa grande renommée.

Un peu de généalogie

Jacques Parisot est le fils de Pierre Parisot, alors interne des hôpitaux au moment de sa naissance de Jacques, et de Marie Marguerite Valence. Pierre Parisot, le père et Victor Parisot, le grand-père sont deux professeurs de médecine de Nancy présentés en annexe.

Du côté de sa femme Marcelle Michaut, il faut remonter à Paul Michaut (1827-1895), député de Meurthe et Moselle et fondateur des cristalleries de Baccarat. Paul a eu deux fils :

- Adrien (1853-1931) qui a poursuivi l'œuvre de son père (directeur des cristalleries et maire de Baccarat)
- Henri (1857-1933), polytechnicien devenu sénateur de Meurthe-et-Moselle, ami de Raymond Poincaré

Henri Michaut a eu trois fils (Edouard, Pierre, André) et deux filles (Marcelle et Nicole)

- Marcelle a épousé Jacques Parisot (pas d'enfants)
- Françoise est la fille d'André et a épousé M. Meyenberg

C'est Mme Françoise Meyenberg-Michaut qui m'a fourni en janvier 2006 ces deux photos de 1933 qui montrent Jacques Parisot en famille.



De G à D : Jacques Parisot et Marcelle



*De G à D en haut : Jacques Parisot, Marcelle
en bas : Raymond Poincaré qui somnole à côté d'Henri Michaut*

Notice biographique de Jacques Parisot

- Titres universitaires

Préparateur de Physiologie : 1904 - Chef de Clinique médicale : 1906 - Docteur en Médecine : 1907 - Chargé des fonctions d'agrégé : 1910 - Agrégé des Facultés de Médecine : 1913 - Chargé de cours de Pathologie générale et expérimentale : 1919 - Professeur sans Chaire : 1925 - Professeur titulaire de la Chaire d'Hygiène et de Médecine préventive : de 1927 à 1955 - Doyen de la Faculté de Médecine : de 1949 à 1955 - Professeur et Doyen honoraire : 1955.

- Fonctions remplies au titre de l'université - plan départemental et régional

Vice-Président du Conseil de l'Université - Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Européen Universitaire - Vice-Président du Comité de Médecine Préventive de l'Enseignement Supérieur - Membre du Comité Régional des œuvres en faveur de la Jeunesse Scolaire et Universitaire - Membre de la Commission de la Mutuelle Générale des Etudiants de Lorraine et de la Section locale de la Sécurité Sociale des Etudiants.

- Fonctions remplies au titre de la santé publique - plan départemental et régional

Président de l'Office d'Hygiène Sociale du département de Meurthe-et-Moselle depuis 1922 - Membre du Conseil départemental d'Hygiène - Vice-Président du Comité départemental du Service Social de la main-d'œuvre étrangère - Membre du Conseil d'Administration du Centre départemental d'Orientation professionnelle - Membre de la

Commission de Surveillance de la Prison de Nancy - Membre de la Commission de Surveillance de la Maternité départementale - Président de la Commission administrative de la Maison départementale de Secours et de l'Hôpital départemental J.-R. Thiéry - Membre de la Commission régionale d'aménagement et d'agrandissement des Hôpitaux - Membre de la Commission d'agrément des Etablissements de soins et de cure - Membre de la Commission régionale d'action sanitaire et sociale de la Sécurité Sociale.

- Fonctions remplies dans le cadre national

A) Ministère de l'Education Nationale.

Membre du Comité Consultatif des Universités - Président de la Commission consultative permanente pour les études d'Hygiène et d'action sanitaire et sociale.

B) Ministère de la Santé Publique et de la Population.

Conseiller technique du Ministère.

Membre du Conseil supérieur d'Hygiène.

Membre du Conseil supérieur d'Hygiène Sociale et Président de sa IVe section.

Membre du Conseil supérieur de l'Entr'Aide Sociale et Président de sa IVe section.

Président de la Commission des Directeurs des Centres Régionaux d'Education Sanitaire.

Président du Comité technique du Centre National d'Education Sanitaire, Démographique et Social.

Président du Conseil de Direction, du Comité scientifique et pédagogique de l'Ecole Nationale de la Santé.

Président du Conseil d'Administration de l'Institut National d'Hygiène.

Président du Comité Français de Service Social.

C) Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

Président du Comité technique d'Action sanitaire et sociale de la Sécurité Sociale.

Président du Comité technique d'Action sanitaire et sociale de la Sécurité Minière.

Président de la Commission nationale du Contrôle médical de la Sécurité Sociale et de la Sécurité Minière.

Membre du Conseil supérieur de la Médecine du Travail et de la Main-d'œuvre.

Membre de la Commission d'Hygiène Industrielle.

Membre de la Commission nationale des Centres psychotechniques du Ministère du Travail.

D) Ministère de l'Agriculture.

Membre du Conseil supérieur de l'Agriculture (111ème Section - Hygiène rurale).

K) Ministère des Affaires Etrangères.

Président de la Commission mixte des Affaires Etrangères-Santé Publique concernant la collaboration de la France à l'Organisation Mondiale de la Santé.

Membre de la Commission Consultative pour l'étude des problèmes d'ordre général intéressant la participation de la France aux Institutions spécialisées des Nations-Unies.

Représentant de la France dans plusieurs Organisations de coopération internationale (voir ci-dessous).

- Fonctions remplies dans le cadre international

A) Organisations de Coopération internationale d'ordre gouvernemental.

1° Jusqu'à la disparition de la Société des Nations remplacée par l'Organisation des Nations-Unies.

Représentant de la France au Comité d'Hygiène de la Société des Nations (Désignation du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de l'Hygiène) depuis 1934.

Président du Comité d'Hygiène de la Société des Nations depuis 1937 (élu à l'unanimité).

Membre de plusieurs Commissions du Bureau International du Travail (1934-1939).

Missions techniques nombreuses - études - conférences (en qualité de représentant de l'Organisation d'Hygiène S. D.N.) de 1934 à 1939 en tous pays d'Europe (U.R.S.S., etc...) et en U.S.A.

2° Depuis l'avènement des Nations-Unies et la constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.N.U.).

Membre, puis Président de la Délégation française à la Conférence Mondiale de la Santé des Nations-Unies (New-York), juin 1946.

Délégué à l'Organisation Mondiale de la Santé au Comité exécutif de l'Union internationale contre le péril vénérien - contre le cancer - contre la tuberculose (octobre-novembre 1946).

Chef de la Délégation française à l'Assemblée Mondiale de la Santé (O.M.S.) depuis 1948.

Membre (désigné par le Gouvernement français) du Conseil exécutif de l'O.M.S.

Président du Conseil exécutif de l'O.M.S. (élu à l'unanimité, juin 1951).

Chef de la Délégation française au Comité de Santé Publique du Pacte de Bruxelles depuis 1949.

Président de la 9e Assemblée Mondiale de la Santé à Genève en mai 1956.

B) Organisations internationales d'ordre non gouvernemental.

Président d'Honneur de l'Association internationale de Médecine préventive.

Président d'Honneur de l'Association internationale d'Education sanitaire, démographique et sociale.

Membre Correspondant de l'Académie de Médecine des U.S.A. (New-York).

Membre d'Honneur de l'Association américaine d'Hygiène Publique.

Membre d'Honneur de la Fédération italienne des Médecins Hygiénistes.

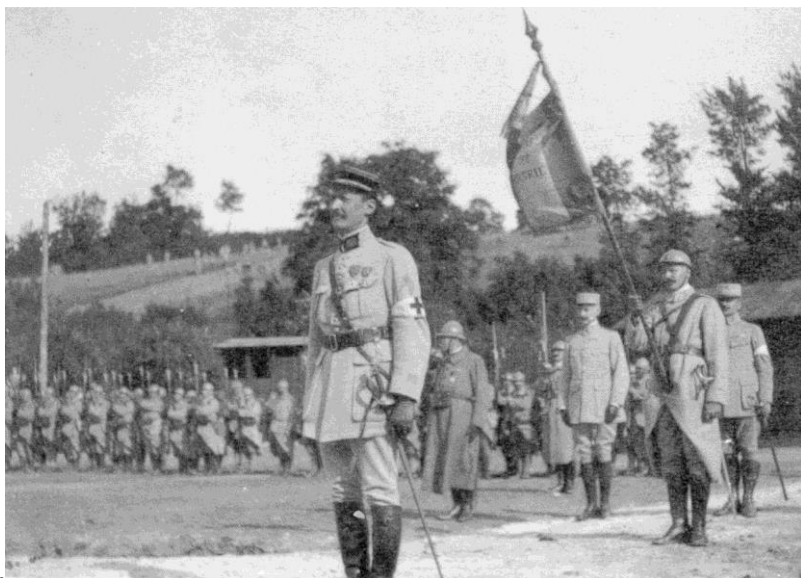
- Distinctions honorifiques

Grand-Croix de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 14-18 (4 citations) et 39-45 (1 citation) - Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques - Titulaire de nombreuses autres décorations françaises et étrangères - Membre Correspondant de l'Académie Nationale de Médecine

- Titres militaires

Mobilisé du 2-8-1914 au 10-5-1919, du 2-9-1939 au 8-11-1940 - Médecin-Colonel de réserve - Désigné par la Résistance pour prendre les fonctions de Commissaire de la République (Nancy) - Dénoncé - Arrêté par la Gestapo et déporté politique (Camp de Neuengamme) - Hambourg puis Forteresse de Teresin et Camp de Travail de Brezany (Tchécoslovaquie) - Délivré par le maquis tchèque et l'Armée Rouge.





Jacques Parisot militaire



*Jacques Parisot décoré de la Croix de Guerre
par le Maréchal de Lattre de Tassigny*

UN DISCOURS DE JACQUES PARISOT

Discours prononcé en 1957 à l'occasion d'un hommage à Nancy

Un éclatant et solennel hommage a été rendu au professeur Jacques Parisot à la Faculté de Médecine de Nancy, le 2 mars 1957, au cours d'une cérémonie présidée par M. Albert Sarraut, président de l'Assemblée de l'Union française, en présence de M. Gaston Berger, Directeur général de l'enseignement supérieur, du Docteur Aujaleu, Directeur général de la Santé, de M. Bernard Toussaint, Conseiller au Ministère des Affaires Etrangères, et de très nombreuses personnalités venues de Paris, de Genève, de différentes villes universitaires. Toutes les autorités civiles, judiciaires, militaires, religieuses, avaient tenu à s'associer à ce témoignage de reconnaissance. La manifestation s'est déroulée dans le grand amphithéâtre de la Faculté, nouvellement achevé, qui portera désormais à son fronton l'effigie en bronze du professeur Parisot. Successivement, avec éloquence, furent magnifiées les activités si diverses du Doyen honoraire. Tout d'abord le Doyen Simonin évoqua le brillant décanat de son prédécesseur, puis le Recteur Mayer salua l'étonnante carrière du Professeur. Le Directeur général Aujaleu rendit alors hommage à l'hygiéniste, à l'administrateur et à l'homme d'action. Au nom du Ministère des Affaires Etrangères, le Conseiller Toussaint évoqua son rôle international, et le Docteur Dorolle y ajouta le témoignage du Docteur Candau, Directeur général de l'O.M.S., qui avait tenu à assurer le Professeur Parisot de son déférent attachement. Le Directeur général Berger magnifia enfin le grand Médecin.

Prenant la parole pour la dernière fois, je pense, dans cet amphithéâtre, je voudrais évoquer par quelques très brèves considérations un sujet qui m'apparaît d'importance primordiale, dont je me suis toujours préoccupé aussi bien comme Professeur d'Hygiène et de Médecine Sociale que comme actif participant à l'action sanitaire et sociale sur le plan national et international : la formation du médecin. Les institutions médicales, comme toutes autres, doivent s'adapter et se perfectionner sans cesse vis-à-vis des situations nouvelles, impressionnées qu'elles sont et modifiées qu'elles doivent être par les acquisitions fécondes dont, depuis un demi-siècle tout particulièrement, s'est enrichie la Science médicale au profit de l'art de guérir, de prévenir la maladie, comme de conserver et de développer la santé physique et mentale, aussi bien que par le progrès social dont les constructions nouvelles visent à assurer de mieux en mieux la sécurité nécessaire à la vie des populations.

L'Economie nationale a pour base l'Economie humaine : travail, production, force d'un pays sont en étroit et réciproque rapport avec la richesse du capital-santé de sa population. A cet égard donc le rôle imparti au corps médical tout entier se manifeste primordial.

Ainsi, à côté de la médecine dite « de soins » la médecine préventive et sociale constitue une étape logique dans l'évolution de la Science médicale. La Médecine sociale, en particulier, qu'il ne faut pas confondre avec la médecine socialisée, c'est-à-dire étatisée, somme d'action sanitaire et sociale, a pour programme fondamental la protection et le développement de la personnalité humaine considérée à la fois comme valeur économique et comme valeur spirituelle. Or, je l'ai dit et écrit bien des fois et ce n'est pas une vue théorique mais une conclusion tirée de l'expérience pratique, la protection d'une population, quelles que soient les modalités de son organisation ne requiert pas seulement l'intervention de techniciens, les uns médecins hygiénistes constituant le corps des fonctionnaires sanitaires chargés, suivant l'expression consacrée, de

« l'Administration de la Santé publique », les autres médecins spécialisés dans les divers domaines de la Médecine sociale, phtisiologie, vénéréologie, pédiatrie, hygiène mentale, etc... Mais elle repose également sur la coopération du Corps médical dans son ensemble, sur l'activité journalière du médecin praticien, auprès de la famille comme vis-à-vis de la collectivité, apportant le concours technique, moral, social que réclame cette protection moderne. Il faut donc conclure que les besoins de celle-ci doivent être pris en considération dans l'élaboration et le perfectionnement continu des programmes comme des méthodes d'enseignement : en fait, la politique sanitaire et sociale d'un pays appelle une politique rationnelle et logiquement appropriée d'éducation médicale. On conçoit ainsi que si l'enseignement de la médecine concerne spécialement le Ministère responsable de l'Education Nationale, d'autres Ministères et Institutions ne peuvent s'en désintéresser. Et il m'apparaît particulièrement louable, qu'en plus de la Commission de réforme de cet enseignement, travaillant à cette étude depuis cinq ans au Ministère de l'Education nationale, ait été créé en septembre dernier un comité interministériel pour l'étude de ce problème, placé sous la présidence de mon collègue et ami le Professeur Debré et où se trouvent associés les représentants des Ministères de l'Education Nationale, des Affaires Sociales, de l'Intérieur, des Affaires Economiques, des Secrétariats d'Etat à la Santé et à la Population, du Travail et de la Sécurité Sociale, enfin de la présidence du conseil pour ce qui touche spécialement à cette question capitale de la recherche scientifique.

Cependant, sans attendre cette réforme qu'on doit espérer rapide, depuis vingt-cinq ans, je me suis efforcé de répondre à ces grandes indications, appuyé par des concours multiples, et visant en particulier à appliquer les directives principales suivantes, très brièvement esquissées. Il faut que d'une façon générale, sans cesse l'esprit de l'étudiant soit orienté vers l'aspect préventif et social de la médecine, et non exclusivement vers la médecine curative. S'il est normal que

nos élèves soient renseignés sur les examens de laboratoire de plus en plus nombreux, sur les thérapeutiques également abondantes mais souvent coûteuses qu'ils pourront utiliser dans l'exercice de la profession, il paraît aussi rationnel qu'ils soient mis en garde contre leur abus. Sage leçon que d'enseigner l'économie, sans qu'en soit diminuée l'efficacité de l'acte médical, sage indication aussi que de les incliner à voir, dans le malade, non pas « un cas » ou le « numéro d'un lit », mais l'homme vis-à-vis de son passé et de son avenir, en tant que lui-même et au regard de sa famille et de la collectivité.



Rentrée de l'Université (1954)

Jacques Parisot au centre

Les enseignements de pédiatrie, d'obstétrique, de phthisiologie, de vénéréologie, d'hygiène mentale, de cancérologie, etc.... si on en oriente logiquement la portée, constituent des enseignements cliniques, sans doute, mais aussi de médecine préventive et sociale. Et de même que les services hospitaliers constituent un indispensable champ d'apprentissage, tous les éléments principaux de l'équipement sanitaire et social doivent être utilisés dans le même but. Il faut en

particulier que la Faculté puisse posséder ou utiliser par coopération les Centres qui permettront au mieux à l'étudiant renseignement requis en même temps que le travail en équipe avec les techniciens et le service social qui les animent. Par ailleurs, la Chaire d'hygiène de médecine préventive et sociale (peu importe sa dénomination) ne doit pas être chaire théorique. Basée avec avantage sur un Institut d'hygiène universitaire qui, par ses Laboratoires et ses Services techniques, apporte un concours à la Santé publique dans le cadre local ou régional, en collaboration étroite avec les Centres de protection sanitaire et les Institutions sociales, elle ouvre ainsi au professeur et à ses collaborateurs un domaine d'action pratique, celui de la collectivité humaine tout entière, action dont peuvent bénéficier tout à la fois leur enseignement et leurs élèves. C'est bien suivant une telle politique mise en œuvre avec lui que mon successeur et ami, le Professeur Melnotte continue avec une équipe dynamique à développer une féconde action. Les activités de beaucoup de nos collègues ont été ainsi associées à l'Office d'Hygiène Sociale que je préside depuis plus de trente ans, à ses Centres médico-sociaux, en collaboration étroite avec la Direction de la Santé et de la Population et en spéciale union avec les Institutions de Sécurité Sociale. L'occasion m'est donnée de rendre hommage à tous ceux qui collaborent depuis tant d'années à cet ensemble coordonné spécialement aux activités de l'Office d'Hygiène Sociale, sans omettre le corps des médecins praticiens, ainsi bien formés comme étudiants, qui, par leur concours confiant et qualifié apportent à l'action de celui-ci une large part de sa force et de son succès.

De plus en plus, par une entente logique entre les Ministères de la Santé, du Travail et de la Sécurité Sociale, dans le cadre d'une législation moderne, se créent des centres de réadaptation des diminués physiques, réadaptation fonctionnelle précoce en vue d'une réadaptation professionnelle et sociale appropriée. Lorsque la Caisse régionale de sécurité sociale du Nord-Est a pris l'initiative de créer à Nancy un Centre de réadaptation de conception moderne et originale,

dont il faut sincèrement la féliciter, l'esprit d'entente qui règne ici a permis d'établir une logique et nécessaire coordination technique entre le Centre de la Sécurité Sociale, le Centre Hospitalier Régional et les Sections de réadaptation qui y furent réalisées et la Faculté. Bien plus, le Directeur Général de ce Centre est le titulaire de la Chaire de Médecine du Travail et de Réadaptation créée il y a quatre ans, solution avantageuse permettant le développement en ce domaine d'un enseignement complémentaire théorique et pratique, aux étudiants et de perfectionnement aux praticiens susceptible de susciter la collaboration avertie du corps médical à l'effort utile entrepris par la Sécurité Sociale.

Ces quelques exemples prouvent que la Faculté de Médecine, pour la modernisation de son enseignement, comme pour l'utilisation rationnelle des activités techniques précieuses qu'elle peut mettre en œuvre au profit de la collectivité, ne doit pas vivre en quelque sorte repliée sur elle-même, dépourvue de contacts, mais j'entends bien de contacts pratiquement organisés, avec le Corps des praticiens, les services sanitaires et sociaux, la Sécurité Sociale ; il importe que, par intérêt réciproque, elle soit introduite activement dans le circuit général de l'action, développée au profit de la santé des populations de sa région.

Est-il anormal de voir cette expansion de la Faculté de Médecine dans le domaine de l'économie sanitaire alors, pour en effleurer seulement certains exemples locaux, que de longue date la Faculté des Sciences, par ses grandes Ecoles, apporte non seulement dans la région mais sur une beaucoup plus vaste échelle, les concours techniques les plus appréciés. Alors que l'Université elle-même, depuis les créations du Recteur Capelle, développées par le Recteur Mayer à la mesure, cependant encore insuffisante, de leur intérêt et de leur succès, nous offre les réalisations du Centre Européen Universitaire, et du Centre Universitaire de Coopération économique et sociale, futur noyau, je le

souhaite, autour duquel s'aggloméreront des organisations techniques complémentaires.

Bien préparé par un enseignement approprié, conscient de « l'Unité de la médecine », le praticien ne comprendra-t-il pas mieux le rôle qu'il peut et doit jouer dans la vie contemporaine, se rendant compte que, dans son action peuvent s'associer, en proportions variées, médecine individuelle et médecine collective, dans l'application même de la médecine préventive, curative et sociale.

Rejoignant l'humanisme dans sa culture de la personne et l'économie humaine dans son souci du rendement en valeur de santé, de travail, de bien-être, de vie, la Médecine Sociale, partie intégrante de la Médecine d'aujourd'hui, loin de viser à la disparition de la médecine individuelle, en multiplie l'efficacité pour couronner son effort séculaire vers la santé de tous. Inspirée, certes par des directives générales applicables en tous lieux, elle doit cependant s'adapter aux conditions et aux nécessités locales. En outre, elle ne saurait se targuer d'une définitive stabilité ; vivante, elle échappera à tout cadre rigide et à toute routine stérilisante, s'efforçant de rechercher les solutions pratiques que réclament les problèmes posés sans relâche par la vie et la situation nationales, d'orienter et de perfectionner ses interventions à la lumière du progrès médical et social. Mais sa mission et ses devoirs imposent que, dans ses applications collectives, elle n'en procède pas moins vis-à-vis de chacun suivant les règles de la médecine individuelle, dans le respect de la liberté et de la dignité personnelles comme des principes de la Charte Médicale, et que, pour être sociale, elle n'en reste pas moins avant tout foncièrement humaine.

En dehors de sa collaboration dans ce cadre organisé, le médecin, dans l'exercice de sa pratique journalière, individuelle, se doit aussi d'intervenir non comme hier uniquement dans un but curatif, mais également au double point de vue préventif et social. Le malade est

une unité, sans doute, mais au milieu d'une collectivité : la famille, l'atelier, la cité. Une médecine qui poursuivrait son but propre sans tenir compte de l'ambiance et des influences réciproques qui en résultent, sans se soucier de savoir si elle contribue au maintien ou à la destruction de la famille, serait insuffisante, et dangereuse pour la Société. De même qu'il doit avoir l'esprit d'observation, le sens clinique, le médecin doit aujourd'hui posséder, de plus en plus, une formation qui lui permette de prendre en considération l'influence du milieu social au même titre que celle du milieu physique.

Ainsi la Médecine, surpassant chaque jour davantage les limites de l'action et des responsabilités qui normalement lui sont imparties pour la sauvegarde de la Santé, ne peut demeurer étrangère aux transformations sociales du monde moderne ; elle doit s'y associer et participer, de façon constructive, à l'essor de la Société. En vue d'une telle orientation et pour une telle qualification des futurs praticiens, une Faculté de Médecine doit savoir prendre ses responsabilités.

Peut-être, à l'exposé volontairement restreint de conceptions et de réalisations qui m'apparaissent logiquement répondre à quelques impératifs des temps que nous vivons, certains critiques, plus imbus de formalisme qu'inspirés par un esprit clairvoyant, constructif et social, objecteront-ils que c'est là s'écarter du rôle traditionnel imparti à une Faculté de Médecine.

Certes je sais bien qu'il est de mode aujourd'hui, pour certains, de vouloir paraître jeunes en perdant le souvenir des Anciens, comme si pour devenir un peuple jeune, il fallait oublier son passé, alors qu'en vérité le nôtre, que beaucoup nous envient, doit demeurer la source fortifiante du présent. En cette région lorraine et spécialement dans cette Maison, nous ne désirons être jeunes qu'en demeurant fidèlement attachés à ceux qui nous précédèrent, comme aux traditions qu'ils nous transmirent.

Car, ce n'est point dire qu'une respectueuse mais rigide observance des habitudes anciennes doive s'opposer à une évolution rationnelle des esprits et de Faction vis-à-vis de circonstances et de nécessités nouvelles. Qu'ainsi soient empêchées des réformes, des mesures légales, des activités inédites et sans doute peu conformes au statut réglementaire de nos Etablissements d'Enseignement, utiles cependant pour le présent et en vue de l'avenir et dont, en vérité peuvent dépendre les modalités de l'exercice, la valeur de la médecine française et l'intérêt général de la Santé et de l'Economie nationales. Nos traditions sont trop riches d'exemples et de vertus pour qu'elles n'inspirent pas les esprits dans cette recherche de la modernisation de nos efforts et sans qu'atteinte soit portée à la dignité de notre action vis-à-vis des structures nouvelles imposées, pour le bien public, par le progrès social.

En vérité les transformations du monde moderne, découlant de la conjoncture économique et sociale, des progrès immenses en tous domaines, des besoins et des aspirations des collectivités, ne peuvent manquer d'intéresser la profession médicale, et spécialement nos Facultés. Or cette évolution, d'autant plus inexorable qu'elle ne concerne pas seulement notre pays mais l'ensemble du monde, faut-il s'en désintéresser au risque de s'exposer un jour, inéluctablement, à subir les conséquences de mesures hâtives répondant à ses impératifs, insuffisamment méditées quant à leur efficacité et à leur répercussion. N'est-il pas logique au contraire d'étudier attentivement les transformations en cours et celles à venir, de leur apporter un soutien rationnel en envisageant suffisamment à temps, dans la réflexion et la sagesse, les solutions et les activités nouvelles qui s'imposent, telles aussi que soient évités des bouleversements capables de nuire à l'avenir de la Médecine.

Ainsi que je l'esquissais précédemment, notre Faculté s'est engagée dans cette voie ; l'avenir prouvera, j'en ai la profonde conviction, que se faisant, elle répond, dans l'ordre et la mesure, à cette haute mission

qu'est la promotion du progrès médical et social. Je suis certain que cette vieille Maison, sans cesse rajeunie par l'animation de ses maîtres et par l'émulation de ses élèves, poursuivra sa marche ascendante dans la dignité de ses traditions et en complète harmonie avec les Facultés dont l'ensemble fait la juste renommée de notre Université. Je souhaite que, par le rayonnement de son enseignement et la valeur de ses recherches, elle manifeste toujours davantage la vitalité de son ardeur et de son enthousiasme consacrés au perfectionnement scientifique et à l'honneur de la Médecine française, qu'enfin elle persévère dans le concours apprécié qu'elle apporte à l'effort solidaire et confiant mené par le Corps Médical et les Institutions d'Action Sanitaire et Sociale, au service de la Santé et du bien-être des populations laborieuses de notre région lorraine.



Jacques Parisot (1957)
Secrétaire général des Nations Unies (OMS)

DES ELOGES MULTIPLES



Obsèques de Jacques Parisot à Nancy (10 octobre 1967)

Eloge du Doyen Antoine Beau

L'austère simplicité formellement demandée par le Doyen Jacques Parisot pour la cérémonie de ses obsèques, a laissé dans le souvenir de tous ceux qui y ont assisté une profonde marque d'émotion et de grandeur. Cette volonté de refus des éloges était bien l'aboutissement d'une ligne de conduite toujours parfaitement droite de celui qui, ayant œuvré sans relâche durant toute une longue existence, n'attachait que bien peu de valeur aux manifestations extérieures et n'acceptait les honneurs que comme la récompense naturelle de son labeur acharné.

C'est pour obéir à l'exemple qu'il nous a donné et aux consignes qu'il nous a laissées que les paroles que je vais prononcer ici, au milieu de cette assemblée de Faculté, ne seront pas un vain éloge, mais un exposé aussi objectif que possible de la carrière universitaire d'un des maîtres de notre maison. Elles voudront surtout être un hommage pour tout ce que nous lui devons pour la grandeur et le rayonnement de l'enseignement médical à Nancy.

Le 7 octobre 1967 ne représente pas seulement pour nous tous la perte d'un maître vénéré, et d'un collègue hautement estimé ; cette date marque en plus la fin d'un très long chapitre d'histoire de notre institution, histoire de cent trente-sept années durant lesquelles la famille Parisot a été intimement unie à l'évolution, au développement, au prestige de l'école de médecine de Nancy, à sa faculté ensuite..

Le 8 novembre 1830, un jeune étudiant de dix-neuf ans s'inscrivait pour la première fois sur les registres de l'école secondaire de Médecine ; Victor Parisot était le premier représentant de cette famille qui devait donner cinq professeurs à notre Faculté. Titulaire de la chaire de clinique interne à l'école puis à la Faculté de Médecine, il fut un clinicien de renommée. Son frère, Léon Parisot, de quatre ans son cadet, devenait en 1849 titulaire de la chaire d'anatomie et de physiologie de l'école de médecine. Une mort prématurée, en 1871,

survenait au moment même du traité de Francfort, dont une des conséquences fut le transfert à Nancy de la Faculté de Strasbourg.

Pierre Parisot a suivi l'exemple de son père Victor. Agrégé de médecine, il devint un éminent médecin légiste dont les interventions retentissantes dans les grands procès sont restées célèbres dans les annales judiciaires. Son beau-frère, Albert Heydenreich, fut un remarquable chirurgien et un administrateur averti ; doyen de la Faculté de Médecine, il fut enlevé trop tôt à la grande estime de tous ses collègues. C'est de cette longue lignée et de cette noble tradition d'enseignement médical que Jacques Parisot était l'héritier ; il sut non seulement s'en montrer parfaitement digne mais porter encore plus haut le flambeau qui lui avait été transmis par ses pères.

Né à Nancy le 15 juin 1882, c'est tout naturellement à la médecine que Jacques Parisot se destine. Brillant élève de la Faculté, il se distingue immédiatement parmi ses camarades étudiants et recueille déjà de nombreuses distinctions : prix de physiologie en 1902, prix de médecine en 1903, prix de l'Internat et prix Bénit en 1906, enfin prix de thèse en 1907. Sa carrière universitaire va s'ouvrir dès l'âge de vingt ans, en 1902, il est nommé après concours en qualité d'aide préparateur, puis de préparateur titulaire au laboratoire de physiologie, dirigé alors par le Professeur Meyer. Durant quatre années, il participe activement aux travaux de ce laboratoire non seulement pour l'enseignement mais plus encore pour la recherche. Nommé chef de clinique médicale en 1906 dans le service alors dirigé par le Professeur Paul Spillmann, Jacques Parisot n'en continue pas moins à poursuivre ses travaux de recherche fondamentale.

Dès son clinicat terminé, il se présente, en 1910, au concours d'agrégation de médecine générale où il est déclaré admissible. Il est alors chargé des conférences de clinique médicale et de pathologie dans le service du Professeur Schmitt, dont il assure la suppléance. En 1913, il est reçu définitivement à l'agrégation de médecine générale, juste avant la première guerre mondiale qui devait interrompre ses activités universitaires.

A son retour, après la fin des hostilités, la Faculté de Médecine lui

confie, en 1919, la charge de l'enseignement de la pathologie générale et expérimentale, discipline à laquelle il était particulièrement bien préparé du fait de sa double formation physiologique et médicale. Nommé professeur sans chaire en 1925, il accède ainsi à l'âge de quarante-trois ans, au Conseil de la Faculté, où son père siège depuis de nombreuses années déjà. Enfin, en 1927, à la suite de la retraite du Professeur Macé, il est désigné comme titulaire de la chaire d'hygiène et de médecine préventive qu'il occupera jusqu'à sa retraite. C'est dans cette chaire que Jacques Parisot devait donner toute sa mesure.

Au lendemain de la première guerre, le pays était profondément meurtri malgré sa victoire. Il était nécessaire de panser ses plaies et de venir en aide aux nombreuses détresses physiques et morales, séquelles douloureuses de longs combats, il fallait préserver la nouvelle génération appelée à prendre la relève de ceux qui étaient tombés au combat. C'est ainsi que, résolument, Jacques Parisot changea totalement son orientation ; abandonnant la recherche fondamentale, c'est vers les applications pratiques de l'hygiène sociale et de la médecine préventive que tous ses efforts vont se tendre. Avec une persévérance sans relâche, une ténacité imperturbable, il va, durant un demi-siècle, devenir un réalisateur incomparable dans notre ville, dans notre département et dans toute la région lorraine.

Sa parfaite réussite fera de son œuvre un modèle et tout naturellement c'est vers ses conseils que se tourneront les dirigeants de notre pays puis ceux de tous les pays du monde. Avec une parfaite sérénité, il acceptera les responsabilités les plus lourdes et les plus multiples, son action sera toujours pleinement efficiente et couronnée de succès. Aussi est-ce vers lui que le Conseil de la Faculté se tourna en 1949 pour prendre à un moment difficile la charge décanale. En l'espace de six ans, le Doyen Parisot devait prouver son sens de l'organisation et sa puissance de réalisation.

Développement des moyens d'enseignement, stimulation de la recherche, direction ferme mais justifiée par une incontestable autorité telles furent les objectifs qu'il s'était fixés, et auxquels il parvint rapidement. Il fallait alors donner à nos locaux étriqués et

désuets de l'espace et de la lumière, dégager des laboratoires encombrés, assurer à l'administration des moyens décents d'exécution. Cette tâche, il la réalisa en bien peu de temps. Enfin, la Faculté fut dotée d'un grand amphithéâtre digne de ce nom et de locaux de réception adaptés à leur mission. C'est très justement que la Faculté a témoigné et sa gratitude et son admiration pour cette œuvre en donnant le nom de son réalisateur à ce nouvel amphithéâtre. Tous les jours, nous pouvons apprécier la qualité de l'œuvre accomplie et des perspectives d'il y a près de vingt ans qui se sont montrées si exactes.

Mais toutes ces qualités d'organisateur et de réalisateur risquent de nous faire oublier que pendant de nombreuses années, Jacques Parisot s'adonna avec ardeur à la recherche scientifique et que son œuvre médicale constitue un appoint remarquable à nos connaissances dans le domaine de l'endocrinologie plus spécialement. Au début de ce siècle, la Faculté de Nancy fut un foyer actif des recherches dans un domaine alors presque inexploré, celui des glandes endocrines. Sous l'impulsion de Prenant et de Nicolas, relayés par Ancel et Bouin, une véritable école endocrinologique se fonda dans notre Faculté. Les morphologistes purs entraînèrent dans leur sillage les physiologistes comme Meyer, Herrmann, Jeandelize et Lambert, c'est dans cette école que Jacques Parisot fit ses premières recherches. C'est une liste de 175 publications que Jacques Parisot pouvait présenter, dès 1913, lors de son concours d'agrégation. L'ensemble de ses travaux se rapporte avant tout aux glandes à sécrétion interne, à leur action spéciale sur l'appareil cardio-vasculaire au point de vue clinique, expérimental, anatomopathologique, comportant parfois certaines déductions thérapeutiques. C'est ainsi que pendant plusieurs années, Jacques Parisot orienta essentiellement ses recherches sur les surrénales, la thyroïde, l'hypophyse, les glandes génitales, le foie et les reins. Il envisagea plus spécialement le rôle que plusieurs d'entre elles pouvaient jouer dans la pathogénie de certains diabètes ou glycosuries. L'action des sécrétions internes sur l'appareil cardio-vasculaire l'amènèrent à étudier les lésions, la pathogénie, le

mécanisme étiologique de l'athérome expérimental et de l'athérome spontané. Le résultat de ces recherches fut consigné dans sa thèse inaugurale présentée en 1907 sous le titre de « pression artérielle et glandes à sécrétion interne », œuvre très remarquable éditée en monographie qui fut couronnée non seulement du prix de thèse de la Faculté mais du prix Bourceret, de l'Académie de Médecine.

Nombre de ces recherches furent poursuivies en collaboration étroite avec un de ses amis, le Doyen Maurice Lucien. Le travail en commun de l'anatomiste et du physiologiste eut de très heureux et remarquables résultats. C'est durant de très nombreuses années que cette collaboration amicale devait durer et se manifester par de multiples publications.

Avec la participation de Gabriel Richard, Jacques Parisot et Maurice Lucien devaient créer, en 1923, la *Revue française d'endocrinologie*, seul périodique français dans cette discipline et qui, jusqu'aux funestes moments de 1940, devait assurer le rayonnement de la pensée française dans ce domaine. En même temps, ils entreprenaient une œuvre monumentale et de longue haleine, la publication d'un traité d'endocrinologie dont les cinq tomes parus avec une constante régularité, prouvent le labeur infatigable et l'étonnante maîtrise de leurs auteurs.

Jacques Parisot ne fut pas seulement un chercheur mais encore un excellent médecin ; externe des hôpitaux en 1902, interne au concours de 1906, il devint rapidement chef de service des consultations externes, puis de la clinique des maladies de la tuberculose à l'hôpital sanatorium Villemin où il garde ses fonctions durant de très longues années malgré les multiples charges qui l'accablaient.

Mais au travers du professeur, du Doyen, du chercheur, du médecin, il y a l'homme dont les qualités transparaissent avec un éclat tout particulier. Nous ne verrons plus cette silhouette de grand seigneur d'aspect un peu hautain et dédaigneux qui cachait en fait un cœur très profondément humain et compréhensif. Homme de grand caractère, il savait diriger, avec une poigne parfois un peu rude la barre qui lui était confiée. Il savait surtout s'entourer d'une pléiade de collaborateurs

dont le dévouement au patron devenait bien vite sans limites.

La force de son âme, la grandeur de son caractère, il a su les manifester avec une sérénité exemplaire durant les rudes épreuves qu'il a dû traverser. La guerre de 14-18 tout d'abord dont il revint avec quatre citations, la guerre de 39-40 et la captivité en Alsace ensuite. Mais ce fut surtout l'atroce déportation dans les camps de concentration hitlériens où il fit preuve d'un sang-froid inaltérable et d'une ténacité que rien ne rebutait.

D'exceptionnelles distinctions (Grand-croix de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 14-18 (4 citations) et 39-45 (1 citation), Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques, titulaire de nombreuses autres décorations Françaises et étrangères, Membre Correspondant de l'Académie Nationale de Médecine) sont venues récompenser ses mérites et son labeur, il a su les accepter sans aucune vanité et sans en tirer une gloire particulière.

Si l'on n'emporte de cette terre que le bien qu'on y a fait c'est les mains pleines que Jacques Parisot nous a quittés. Son existence tout entière n'a-t-elle pas été consacrée à soulager la misère physique et morale d'autrui. Toutes ses œuvres destinées à l'enfance, aux adultes, aux vieillards ne constituent-elles pas un témoignage éclatant de la bonté fondamentale d'un homme qui a passé toute sa vie, jusqu'à l'épuisement de ses forces, à venir au secours de toutes les détresses. Ils sont légion tous les infirmes, les inadaptés, les blessés, les malades, les impotents qui ont trouvé dans l'une ou l'autre des institutions qu'il avait créées, un soulagement à leur malheur ou une guérison à leur maladie.

La Faculté de Médecine de Nancy a perdu en Jacques Parisot de ses maîtres les plus éminents, un de ses doyens les plus actifs ; Nancy a perdu un de ses fils dont elle doit être fière, la France a perdu un ardent patriote, mais surtout l'humanité a perdu en lui un de ses grands bienfaiteurs.

Eloge du Professeur Raoul Senault

10 octobre 1967 : En cette brumeuse matinée lorraine, Officiels et Anonymes, dans une même communion de pensée, rendent un ultime Hommage au Doyen Honoraire, Jacques Parisot.

Quinze jours à peine se sont écoulés et force est de se rendre à l'évidence, cette rue Lionnois où il avait voulu qu'à côté de la Faculté fut installée la Direction de l'Office d'Hygiène Sociale de Meurthe-et-Moselle, ne verra plus la fière et droite silhouette de M. Parisot. Il ne passera plus, sûr de lui, la démarche légèrement talonnante, le regard mobile, attentif et vif, le fume-cigarette à la bouche ; il ne passera plus avec cette naturelle et élégante distinction qu'un discret détail de recherche vestimentaire rehausse encore. On parle mal de ceux auxquels vous lient affectueux respect et admiration, et cependant, il me faut ce soir essayer de camper en quelques traits, l'Homme, le Maître auquel la noblesse de caractère comme la grandeur de l'œuvre réalisée ont conféré des dimensions inaccoutumées.

Les quelques-uns qui ont eu le douloureux privilège d'être à ses côtés jusqu'au dernier moment de sa vie n'oublieront jamais l'ultime et grande leçon de lucide résignation que, stoïque devant la mort, notre Maître nous a encore donnée. Lui à qui, gouvernements et institutions internationales avaient accordé les marques de la plus éclatante estime, lui, à qui les plus insignes honneurs avaient été décernés et qui, en les acceptant comme un hommage à son œuvre plus qu'à sa personne, en mesurait cependant la précarité, a voulu, par une décision de longtemps mûrie et confiée à ses intimes, que ses obsèques revêtent le caractère de simplicité si intensément vécu par chacun. D'ailleurs, ne le laissait-il pas entendre dans la réponse qu'il fit

à l'occasion des manifestations jubilaires qui marquèrent son départ de la Faculté : « Comment ne serais-je pas impressionné par les paroles flatteuses qui viennent d'honorer les activités que je poursuis depuis de longues années... éloges qui, en général, vont à un défunt... »

Il voulait en éviter la répétition publique.

Ainsi, le Doyen Honoraire Jacques Parisot nous a quittés comme il avait toujours vécu, avec dignité et grandeur !

Grand Universitaire, Grand Serviteur de la Santé Publique et de la Coopération Internationale, Grand Humaniste, le Doyen Jacques Parisot restera pour nous tous un grand Exemple. Homme fier et courageux qui jamais ne transigea avec l'honneur, il aimait à répéter que toujours l'intérêt particulier doit s'effacer devant l'intérêt général. Indépendant, sans être indifférent, il prenait parti, et, pour défendre les idées qu'il croyait justes, n'hésitait jamais à s'engager en parole comme en acte.

De ce courage, de cette indépendance, il a, tout au long de sa vie, donné les preuves les plus émouvantes. Par pudeur de sentiments, il ne les évoquait qu'exceptionnellement et seulement dans les fugitifs moments d'abandon que parfois il s'autorisait. C'était alors sur le ton de l'amicale confidence l'évocation de souvenirs, heureux ou malheureux, d'anecdotes, riches d'enseignement, toujours marquées par la longue expérience qu'il avait du commerce de ses semblables. Ces moments privilégiés pour qui les a vécus à ses côtés laissaient transparaître la grande et foncière bonté de l'Homme, cependant parfois déconcertant par la manière abrupte qu'il avait de dire les choses. Il en déroutait plus d'un le connaissant mal. Parfois même cassant avec certains, les grands du moment n'étaient pas exclus s'il les croyait devoir mériter la rigueur de son jugement. Fidèle dans ses amitiés, il aimait à évoquer, chaque fois que l'occasion s'en présentait, la mémoire d'amis très chers trop tôt disparus. La

courtoisie qui s'alliait chez lui à cette politesse raffinée des hommes de sa génération lui conférait un charme séducteur dont il usait parfois pour obtenir ce que son autorité aurait pu exiger. Il savait aussi, pour ceux qu'il honorait de son estime, de son amitié ou de son affection, être le plus indulgent, le plus bienveillant, le plus efficace des amis, des conseillers. Se voulant disponible pour chacun, il avait fait choix de servir les hommes, avec les ressources de sa belle intelligence ; à ce service, il mettait aussi les richesses d'un cœur dont il cachait souvent les élans pour n'être pas victime de sa grande sensibilité.

Dans une remarquable évocation, M. le Doyen vient de rappeler les éminents mérites de l'Homme de Science, du Médecin, du Professeur, du Doyen. Pouvait-il en être autrement ? Fils, petit-fils et neveu de Maîtres qui illustrèrent notre Faculté, le Professeur Jacques Parisot, lui aussi, l'a particulièrement bien servie depuis cette année 1902 où il entra comme aide-préparateur au laboratoire de Physiologie jusqu'en 1955, où, entouré de l'admiration et du respect de tous, il la quittait. S'il fallait chercher la motivation de ce dévouement à notre Faculté, ne serait-ce pas dans ces paroles prononcées en 1957... « J'aimais bien cette Faculté et comment ne l'aurais-je pas aimée, élevé que j'ai toujours été dans l'attachement à son Histoire, à sa Vie, dans le respect de ses Maîtres, par ceux des miens qui la servirent... » Il est instructif, dans l'étude de son œuvre scientifique, de noter l'évolution que les événements lui imposèrent, lorsqu'en 1914 la Commission Administrative des Hospices de Nancy lui confia la direction de l'hôpital-sanatorium Villemin qui s'ouvrait et la responsabilité du dispensaire antituberculeux ; ses préoccupations scientifiques ne semblaient pas le destiner et le conduire vers les voies qu'ensuite il exploita avec la réussite que l'on sait.

Mais vint la première guerre mondiale...

Successivement médecin de bataillon, de régiment, d'ambulances, avant d'être, à la fin de la guerre, médecin consultant de la Xème

Armée que commandait le Général Mangin, c'est sans doute de là que date la définitive orientation de sa carrière.

Pour cet esprit curieux, épris de recherche, mais aussi de souci d'efficacité pratique, qu'est le Professeur Jacques Parisot, cette époque est l'occasion d'études épidémiologiques sur la grippe, la tuberculose de l'Africain, le typhus exanthématique des prisonniers libérés, la lutte antivénéérienne... Cette confrontation avec des problèmes différents de ses habituelles préoccupations scientifiques éveille chez le Professeur Parisot, par la nouveauté et la variété des questions, la gravité et les difficultés de l'heure, un intérêt croissant avec l'ampleur de la tâche. Lui-même le disait : « La paix faite, et alors qu'une place prépondérante incombait à l'hygiène dans la coalition des efforts faits pour conjurer le péril qui menaçait la vitalité même du pays, je n'hésitai pas à m'engager dans cette nouvelle voie et à tendre mon activité vers un but aussi noble et d'un intérêt scientifique et pratique aussi grand. »

Le choix était décidé. L'Homme qui devenait le Maître allait donner ici toute sa mesure et mettre en pratique cette phrase de Léon Bernard, dont il s'honorait d'être l'élève et l'ami, « l'hygiène n'est pas une science contemplative, c'est une science d'action ».

Esprit concret, réalisateur infatigable, le Professeur Jacques Parisot ne pouvait se satisfaire des seules spéculations intellectuelles ; il lui fallait trouver, dans la mise en œuvre d'activités et d'institutions conformes à l'orientation humaniste de son esprit, les moyens propres à satisfaire son goût d'action et son sens créateur. Il les trouva en deux domaines à son échelle : l'Office d'Hygiène Sociale de Meurthe-et-Moselle et la Coopération aux Organismes Internationaux.

Cet Office d'Hygiène Sociale, qu'en plus de quarante années d'inlassable labeur il développa, perfectionna pour en faire l'instrument qu'aujourd'hui encore les Autorités Sanitaires de notre

pays considèrent comme un modèle du genre et qui, chaque année, accueille visiteurs ou stagiaires de tous les points du Monde, cet Office d'Hygiène fut sûrement dans l'œuvre de Santé Publique du Professeur Parisot ce qui lui tenait le plus à cœur. Il lui a permis de faire la preuve d'idées-forces qu'il aimait à développer concernant la médecine sociale dont il disait qu'elle n'était pas médecine socialisée, étatisée, mais « somme d'action sanitaire et sociale, ayant pour programme fondamental la protection et le développement de la personnalité humaine considérée à la fois comme valeur économique et comme valeur spirituelle ».

L'Office d'Hygiène Sociale lui a aussi permis de satisfaire ce, qu'en matière de boutade, il appelait sa manie : « la coopération ». « Unir sans absorber » fut la devise de sa vie.

Ce grand principe directeur de son œuvre lui est toujours apparu comme le fondement logique et nécessaire de l'efficacité dans l'économie des hommes et des moyens. Ce qu'il a toujours prôné, et il savait entraîner par sa conviction, c'est « la persévérance dans la réalisation d'une coordination des efforts, efficace méthode pour éviter la dispersion et, au contraire, les valoriser par un appui réciproque. Politique sans doute difficile à mener à bonne fin, mais qui a pu être étendue et appréciée par tous ceux, techniciens français et étrangers, qui viennent en prendre connaissance ». Mais, dans cette œuvre, le Professeur Parisot n'oublia jamais sa mission d'enseigneur. N'avait-il pas, avant la lettre, concrétisé l'intégration en invitant ses collègues de la Faculté à venir lui apporter le concours éclairé de leur qualification dans les différentes sections techniques de l'Office d'Hygiène Sociale ?

Conseiller recherché, il serait trop long d'énumérer les Commissions auxquelles, sur le plan national, il participa, mais il était une réalisation à laquelle il était particulièrement attaché pour en avoir suivi l'évolution, et présidé avec sa maîtrise coutumière les destinées,

l'Institut National d'Hygiène d'abord que dirigea son collègue et ami, le Professeur Bugnard ; plus récemment, l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale auquel il se réjouissait de voir son ami, le Directeur Général Aujaleu, consacrer le meilleur de lui-même. Il croyait au rayonnement et à la valeur de cette Institution.

Grand serviteur de la Coopération Sanitaire et Sociale Internationale, il aimait à rappeler les débuts de sa participation aux deux grandes Institutions qui réunissaient ce que le monde d'alors comptait d'éminentes Personnalités, toutes animées par un même idéal, par un même engagement total dans la voie nouvelle de la Santé Publique : l'Organisation d'Hygiène de la Société des Nations et l'Office International d'Hygiène Publique. C'est de cette époque que par-dessus les frontières se nouèrent, entre le Professeur Parisot et une cohorte prestigieuse d'hommes, les Sir Georges Buchanan, Carozzi, Chodzko, Ricardo Jorge, Lutarão, Madsen, Miyagima, Stampar, Sand, Welghe, Winslow, des liens d'amitié qui jamais ne se démentiront et que la mort seule vint trancher.

Belle époque, aimait-il souvent à rappeler, où, pour la première fois, tant d'Hommes éminents, dont les noms honorés dans leur pays resteront à jamais inscrits dans les éloquentes archives des activités internationales, se réunissaient pour préparer avec foi et désintéressement les entreprises d'aujourd'hui. Dès 1929, Membre de la Délégation française au Comité d'Hygiène de la Société des Nations, il est, en 1937, appelé par la confiance de ses collègues à en présider les destinées jusqu'à la déclaration de guerre.

A la fin de la seconde guerre mondiale, alors qu'il rentrait marqué par les épreuves endurées, c'est à lui que le Gouvernement fait appel pour participer aux travaux préparatoires de l'Organisation Mondiale de la Santé, et, en 1946, au nom de la France, il signe l'acte de naissance de cette nouvelle et grande Organisation Internationale. Expert écouté, Conseiller souvent sollicité, les hautes fonctions qu'il

assumera dans cette organisation sont, comme le dira le Docteur Candau, Directeur Général de l'Organisation, « marques de respect, certes, et d'une rare densité, mais aussi marques d'une certaine volonté, de la part des Membres du Conseil Exécutif, en 1951, des délégations de l'Assemblée en 1956, de se soumettre avec confiance et sérénité à l'autorité du meilleur d'entre eux ».

Son inlassable activité dans les domaines de la Coopération Internationale lui valut de recevoir, en 1954, la Médaille et le Prix Léon-Bernard, la plus haute consécration pour une carrière vouée à la Santé Publique. En 1956, le Prix René Sand lui est décerné par la Conférence Internationale du Service Social. Elève de l'un, il fut l'ami des deux et ce lui fut l'occasion, à chaque fois, de rendre un vibrant hommage à ces hommes épris comme lui de Santé Publique. Infatigable Promoteur, il avait présidé à la création de l'Union Internationale pour l'Education Sanitaire, Président d'Honneur de cette Organisation non gouvernementale, il en suivait, depuis 1951, la destinée. En vrai, est-il dans le domaine de la Coopération Sanitaire Internationale une importante réalisation à laquelle n'ait été associé le nom du Professeur Jacques Parisot ?

Croyant à l'avenir de l'Europe, il apportait, depuis le début, aux Commissions spécialisées du Conseil de l'Europe les fruits de sa longue expérience des affaires sanitaires internationales et l'autorité de sa haute compétence.

Dans une œuvre tout entière consacrée à la Santé, il était vigilant aux problèmes posés par les Pays en voie de développement et, alors, le sociologue rejoignait le médecin quand il écrivait en parlant de l'assistance technique spécialisée : « Sa valeur résidera, non seulement dans la science, la technique et l'expérience, mais également dans le tact et la compréhension avec lesquels elle sera mise en œuvre après une sage approche éclairée par l'étude attentive du milieu social. » Il avait conscience que progressivement unis par cette Coopération

Sanitaire Internationale, inspiré par cet esprit nouveau, diffusant à travers le Monde, fortement et définitivement convaincu de leur droit à la santé et à la vie, les peuples avides de quiétude imposeraient désormais leur volonté pour le droit à la Paix.

Tel était l'Homme, tel fut le Maître.

Il revenait à celui qui eut l'insigne privilège d'être son dernier élève, et, depuis plusieurs années, son collaborateur de tous les jours, admis dans l'intimité de son œuvre, de rappeler au nom de tous ceux qui dans le monde se considèrent comme ses disciples ce que fut cet Homme incomparable.

Plus que dans le marbre ou le bronze, c'est dans le cœur de chacun que restera à jamais gravé le souvenir de ce grand Serviteur de la Santé du Monde.

Eloge du Docteur Gabriel Richard

Jacques Parisot : un grand serviteur du pays

Communication faite le 19 janvier 1968⁵

Peut-être aurait-il fallu une voix plus haute que la mienne pour célébrer la grande figure de ce lorrain.

Du moins trouverai-je une excuse à avoir accepté de m'en charger dans les soixante années d'amitié confiante et de collaboration régulière qui nous ont étroitement unis.

C'est à l'aube du siècle qu'eurent lieu nos premières rencontres à la Faculté de Médecine ; il commençait, lui, sa seconde année, il avait vingt ans; j'en avais dix-neuf et je débute dans la première.

La grande salle de dissection est notre point de contact quotidien ; les jeunes que nous sommes témoignent une considération justifiée pour leurs anciens de seconde année, riche de valeurs et d'espoirs parmi lesquels nos futurs confrères Remy Collin, Maurice Lucien et Jacques Parisot.

Ce dernier, en raison peut-être des grandes traditions médicales dont il est l'héritier, s'impose surtout à notre attention ; son arrière-grand-père et son grand-père avaient illustré l'école de médecine de notre ville ; son oncle, le doyen Heydenreich et son père, le Pr Pierre Parisot, honorèrent les chaires de clinique chirurgicale et de médecine légale qu'ils occupaient.

Nos rapports sont d'abord rares et distants, mais d'emblée je suis séduit par la forte personnalité du jeune étudiant.

⁵ Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas* - Année 1968-1969

Tout en lui est harmonie; il est grand, mince, élancé, mais carré d'épaules; il dégage une impression de force et d'équilibre : son maintien assuré, sa taille droite sans raideur, en imposent déjà ; mais ce qui surtout attire et retient l'attention, c'est la tête portée haute ; elle eut tenté jadis un sculpteur grec à la recherche d'un modèle digne de figurer un personnage de l'Olympe.

L'ensemble charme dès le premier abord et l'examen le plus minutieux, l'analyse la plus attentive ne font déceler dans cette physionomie aucun détail susceptible d'en troubler l'harmonie ; la figure est fine et intelligente ; une chevelure brune abondante, séparée par une raie impeccable, la couronne ; des sourcils finement dessinés, de longs cils tamisent l'éclat des yeux clairs d'où filtre un regard droit et franc ; le nez est mince et busqué, juste ce qu'il faut pour donner du caractère à cette effigie juvénile ; de petites moustaches brunes soulignent le dessin des lèvres ; le menton à fossette complète heureusement cet ensemble racé.

Si la physionomie apparaît d'abord sérieuse, voire quelque peu austère, son aspect se transforme dès que la conversation s'engage ; la mobilité des traits accusée par un fin sourire éclaire le visage lui donnant un charme auquel bien peu résistent.

Si son interlocuteur le met en confiance, une certaine causticité émaille ses propos ; elle reste cordiale et amicale et ne devient acerbé que si elle s'applique à des faiseurs, à des flatteurs, à des profiteurs dont il a horreur.

Cette image de l'étudiant à l'orée de sa vingtième année, devait s'accuser sans toutefois se modifier avec le temps. Dans sa maturité alors qu'il apparaît sous son aspect définitif, son charme demeure et son autorité s'affirme.

La première guerre éclate ; elle va mettre en évidence les qualités morales du Dr Parisot ; il la fait brillamment, car le courage est l'un de ses caractères dominants, il est démontré par quatre citations et la Légion d'Honneur.

Pendant la seconde guerre, il obtient comme médecin-colonel sa cinquième citation à l'ordre de l'Armée.

A son retour de captivité, il ne craint pas de prendre avec la résistance locale, un contact qui doit entraîner sa déportation.

Si son courage apparaissait évident et indiscutable, moins apparente était une autre forme de sa grandeur morale, la générosité que seuls ses amis connaissaient, tant il s'ingéniait à en cacher les manifestations.

Jamais je ne lui ai demandé son aide en vain pour des hommes dont il n'ignorait pas l'hostilité à son égard.

Bien mieux, un procès de collaboration permit d'apprendre la générosité de cet homme qui venait de quitter les camps de déportation ; son arrestation était la conséquence d'une dénonciation attribuée à un professeur de notre Université ; les Allemands apprennent de lui que la résistance a désigné le Professeur Parisot pour le poste de Commissaire de la République dès la libération ; il fut aussitôt arrêté et déporté. Il était dans ce procès le principal témoin à charge.

Or, sa générosité l'amène à présenter la révélation dont il avait été la victime comme le fait d'une imprudence de langage et non d'une volonté consciente et délibérée de nuire ; un verdict modéré fut la conséquence de l'attitude du principal intéressé.

Il fallait aussi le bien connaître pour savoir que chez cet homme en apparence insensible et imperméable aux émotions, la froideur n'est qu'un masque destiné à cacher une timidité naturelle contre laquelle il avait souvent à lutter ; il y trouvait aussi une efficace protection contre les sollicitateurs. Il était en réalité un grand sensible bien qu'il s'en cachât ; il souffrait plus qu'on ne peut l'imaginer quand il se voyait en butte à la jalousie ou à l'incompréhension.

Lui-même gardait une affection profonde et agissante pour ceux qui avaient su gagner son amitié et sa confiance ; il dissimulait soigneusement les preuves de cette affection ; il fallait parfois chercher longtemps pour découvrir l'auteur d'événements heureux, résultats de son intervention discrète.

Cette générosité naturelle, cette sensibilité aiguë, ce sens de la solidarité humaine conditionnaient son esprit social. A l'hôpital, sa

froideur apparente fondait au pied du lit du malade; la souffrance lui imposait un affectueux abandon ; il aimait ses malades, partageait leurs peines et doublait sa thérapeutique d'un réconfort moral dont les bénéficiaires sentaient tout le prix.

Du cercle restreint du service hospitalier ou des dispensaires, toute sa carrière allait s'orienter vers les plus hautes fonctions internationales. Il allait aborder des tâches difficiles et de lourdes responsabilités. Il les acceptera, car fort des qualités héritées de son terroir, à son goût du travail il joint une volonté tenace, un vif souci de la continuité, une méfiance instinctive pour les improvisations ; son esprit clair et ordonné l'a mis à même de se fixer une méthode générale de travail valable pour toutes les activités régionales, nationales ou mondiales.

Il réfléchit longuement au problème posé; il en cerne les aspects, en mesure les difficultés, en évalue les incidences. La conception du plan suivi s'impose alors à son esprit ; l'édifice repose sur une base solide, capable de résister aux critiques des hommes et aux injures du temps.

Il est réaliste et tient compte exactement des crédits éventuels et des possibilités financières ; il est prudent ; à une réalisation massive et spectaculaire, il préfère un lent et sûr cheminement par étapes successives.

Dès que le projet a pris pour lui une forme définitive, il le défend avec une persévérance et une ténacité toutes lorraines.

Qui ne se souvient des luttes qu'il soutint pendant des années pour faire prévaloir son plan de rénovation clés centres hospitaliers de notre ville.

Quand il est contraint d'écrire, il réduit son texte au minimum, se bornant à enregistrer les faits et formuler les conclusions.

Il n'aime pas plus parler, encore qu'il le fasse avec élégance et pertinence, il a plaisir à rédiger un rapport d'activité; il possède si bien son sujet qu'en les lisant il laisse tomber ses notes et parle d'abondance.

Reste à mener à bien le projet conçu et fixé; pour cette besogne capitale, Jacques Parisot fait figure de chef.

Le choix de ses collaborateurs lui apparaît comme une condition naturelle du succès. Aussi y apporte-t-il un soin tout particulier ; il exige d'eux la compétence et le goût du travail, la probité scientifique et l'esprit d'équipe.

A chacun d'eux, il attribue un domaine bien défini ; dans l'exécution, il leur laisse une certaine liberté d'action qui sera le meilleur des stimulants ; en cas d'erreur commise par l'un d'eux, il en endosse la responsabilité ; il forme ainsi en dehors des universitaires, qui ont mission de le seconder pour la chaire d'hygiène, une équipe d'hommes et de femmes où se rencontrent des médecins, des hygiénistes, des administrateurs, des religieuses, des assistantes sociales ; il dispose ainsi d'un instrument de travail singulièrement efficace. Il exerce sur eux le contrôle indispensable avec une suprême discrétion ; s'il est un chef autoritaire et exigeant, cette autorité reste toujours souriante et paternelle ; aussi existe-t-il entre les membres de l'équipe et leur chef une atmosphère de compréhension et d'estime ; les résultats de cette ambiance confiante sont considérables et le Pr Parisot y trouve la récompense à laquelle il tient le plus. Ce n'est pas que les marques officielles de la gratitude des Pouvoirs publics le laissent indifférent, mais il les considère comme des repères fixant les étapes des réalisations effectuées.

Ceux qui le connaissent mal, attribuent à l'ambition personnelle l'escalade dans les honneurs et les hautes fonctions ; c'est une erreur à laquelle la jalousie n'est pas toujours étrangère ; s'il avait recherché dans son action autre chose que le plaisir de concevoir, d'organiser, de créer, il aurait accepté de faire la carrière politique qui lui fût proposée à diverses reprises avec certitude de succès. Parlementaire, il n'eut pas manqué de recevoir le Ministère de la Santé publique où il eut pu montrer sa valeur. Je fus moi-même l'intermédiaire de ces négociations. Il refusa toujours car il avait horreur de la politique avec les combinaisons qu'elle entraîne ; il se contenta donc de rester le conseiller technique du Ministère de la Santé publique.

Ces quelques aspects de la forte personnalité du Professeur Parisot permettent d'en dégager les traits caractéristiques :

une intelligence originale et créatrice mais ordonnée par une vue exacte du possible ; une sensibilité qui avait développé en lui l'esprit de solidarité, lui faisant préférer aux entreprises individuelles les grandes tâches collectives d'intérêt général ; le goût de l'action efficace; un sens aigu de l'autorité et de la responsabilité.

A étudier les étapes de la vie active du Pr Parisot, on le voit se consacrer d'abord au long travail de sa formation personnelle, s'entraînant à mettre au point une méthode efficace de travail ; il en expérimente la valeur par une organisation modèle de l'hygiène sociale de sa région, synthétisée par l'Office de Meurthe-et-Moselle.

Du plan régional, il étend son action au plan national comme conseiller technique du Ministère de la Santé publique.

L'importance des résultats obtenus en France le destinait tout naturellement à représenter ce pays au Comité d'hygiène de la Société des Nations, puis à l'Organisation mondiale de la Santé ; il y jouera un rôle de premier plan.

Formation personnelle et initiation médicale

Le jeune étudiant estime à juste titre que les progrès récents de la Physiologie sont susceptibles d'éclairer nombre de problèmes cliniques encore mystérieux. Aussi, est-ce de ce côté qu'il s'oriente d'abord et il devient le préparateur du laboratoire du Professeur Meyer.

Externe du service du Professeur Paul Spillman, il mène de front l'expérimentation au laboratoire et les applications cliniques à l'hôpital.

Deux ans plus tard, il passe brillamment l'internat sans quitter le service dont il sera bientôt le chef de clinique; j'eus alors le privilège d'être son interne et j'ai été à même de juger avec quelle rigueur il observe, avec quelle probité scientifique il tire des conclusions de ses observations.

Sa thèse en 1907 a pour sujet « Pression artérielle et glandes à sécrétion interne ». Ce travail retient l'attention du monde savant, comme l'avait retenue quelques mois auparavant l'importante thèse

de notre confrère, le Professeur Jeandelize, sur le corps thyroïde. Ces travaux, de qualité, l'un et l'autre, couronnés par l'Académie de médecine ajoutaient encore à la réputation déjà acquise par l'école endocrinologique de Nancy de Nicolas, de Prenant, d'Ancel, de Bouin, de Remy Collin.

Le dernier pas à franchir dans l'ascension au professorat est l'agrégation ; le jeune Dr Parisot l'enlève brillamment en 1913. Il est alors chargé de diriger le service des tuberculeux de l'hôpital Villemin. La grande guerre allait pour un temps mettre un terme à son activité scientifique.

Le clinicien et le savant

Arrivé à Royat à la fin de la guerre, j'avais eu l'occasion de traduire de l'Anglais avec Guy Laroche, le futur professeur de clinique médicale de la Faculté de Paris : « La Physiologie des glandes endocrines » de Schafer d'Edimbourg.

Le succès rencontré par cette publication si nouvelle en France est tel que notre éditeur nous demande de poursuivre dans cette voie.

Mais Guy Laroche étant rentré à Paris et moi-même à Nancy, c'est avec le Professeur Parisot que j'entreprends de réaliser les travaux demandés.

Nous publions dès 1923 un nouveau livre : « Les glandes endocrines, leur valeur fonctionnelle ». En 1925, nous rédigeons l'article « Thymus » pour le grand traité de physiologie, publié sous la direction du Professeur Binet de Paris. Sur ces entrefaites, notre éditeur parisien réclame un traité d'ensemble sur les glandes à sécrétion interne. Nous acceptons, mais nous demandons à notre ami Maurice Lucien de se charger de la partie anatomique et histologique.

Le Traité sera complet en six volumes in-quarto de six cents à huit cents pages, un pour chaque glande.

Nous abordons ce gros travail en commun, ce qui accentue encore notre amitié confiante.

C'est en 1925 que paraît le premier volume consacré à la thyroïde. Il est accueilli avec faveur en France et même à l'étranger ainsi que le

montre l'incident suivant : Un jeune médecin russe, fils d'un professeur de la Faculté de Pétrograd, nous transmet les félicitations de son père pour le succès rencontré en Russie par notre ouvrage. Alerté, notre éditeur nous objecte que trois exemplaires seulement ont été vendus dans ce pays. Renseignements pris, en dépit du *copyright*, il existe une édition russe qui s'est rapidement répandue. Nous protestons auprès du Ministère de l'Instruction publique russe. Il nous répond nous avoir rendu service en diffusant nos idées. Nous protestons à nouveau contre une traduction faite sans contrôle.

Les autres volumes : Parathyroïdes et Thymus, Surrénales et organes chromaffines, Hypophyse, s'échelonnent de deux en deux ans. L'Académie de médecine nous décerne alors son prix Blondet.

Le volume consacré au testicule est retardé par la guerre et paraît en 1942. Dans le même temps, nous avons fondé la *Revue française d'endocrinologie* ; nous en assurons la direction et la rédaction avec un comité de patronage rassemblant la plupart des grands noms de l'endocrinologie mondiale. Elle connut un vif succès que la guerre allait interrompre.

Au reste, c'est vers la prophylaxie sociale que l'activité du Professeur Parisot allait désormais se tourner.

Le sociologue

L'organisation de l'hygiène dans le département comme sa désignation pour la chaire d'hygiène sociale avaient définitivement orienté l'action future du jeune professeur.

Son choix était fait ; il estimait que l'on peut sauver plus de vies humaines par une efficace prévention sociale que par la lutte individuelle contre la maladie.

Il y avait à ce point de vue beaucoup à faire ; il s'attelle à la tâche ; il crée des réseaux de dispensaires urbains et ruraux, des dispensaires d'usine ; il fonde des maisons de repos, des préventoriums et développe ceux existant déjà.

Avec le doyen Louis Spilmann, il fait paraître la *Revue d'hygiène sociale*, organe de liaison entre les formations d'hygiène de la région, mais aussi organe de propagande pour les projets et les réformes à promouvoir.

Il inaugure contre les fléaux sociaux : tuberculose, syphilis, alcoolisme, de grandes enquêtes menées par les collaborateurs de ce service. C'est par la tuberculose dans la classe ouvrière que débute cette investigation.

L'analyse des résultats enregistrés nous amène, Parisot et moi-même, à des constatations intéressantes : Il y a en Lorraine une progression générale de la tuberculose dans les milieux ouvriers urbains ; certains sont plus touchés que d'autres ; c'est le cas des ouvriers boulangers chez qui la morbidité tuberculeuse est dix fois supérieure à celle des autres corporations, celle des ouvriers pâtisseries en particulier.

Cette anomalie nous frappe et nous en cherchons les causes. Or, c'est le travail de nuit qui nous apparaît en être responsable ; il agit non pas seulement par la fatigue anormale entraînée par cette activité nocturne, mais il s'opère de plus dans des locaux surchauffés, mal aérés ; le contrat de travail prévoit en outre l'octroi de trois litres de vin par nuit, sans compter les petits verres consommés dès l'ouverture des cafés voisins. Rentré chez lui, harassé, le mitron trouve la maison vide, mange mal, ne participe en rien à la vie de famille.

La boulangerie française est la seule au monde à imposer à son personnel ce travail inhumain.

Le danger est grand aussi pour la clientèle, car les enquêteurs ont vu dans de nombreux fournils, le pain, au sortir du four, déposé à même le sol souillé par les crachats des mitrons porteurs de germes.

Nous soumettons ces faits à l'Académie de médecine ; celle-ci, dans sa séance du 5 janvier 1926, émet à la quasi-unanimité un vœu aux Pouvoirs publics réclamant la suppression du travail de nuit dans la boulangerie. Ce vœu est reproduit en grandes affiches placardées dans tout le pays par les syndicats ouvriers de l'alimentation de la CGT.

Quelques jours plus tard, Parisot et moi-même recevons une assignation en dommages-intérêts lancée par le Syndicat patronal de

la boulangerie de Meurthe-et-Moselle. Mais celui-ci se ravise, annule son assignation et nous met au défi de défendre notre thèse au cours d'un meeting organisé à Nancy par les Syndicats patronaux lorrains de l'alimentation.

Bien entendu, nous relevons le défi ; délégué par mon ami dans les fonctions d'accusateur public, je justifie notre initiative devant un très nombreux auditoire ; je parle dans un silence glacial mais à la contradiction il ne m'est opposé aucune objection valable, si bien que l'assemblée accepte le principe d'une Commission chargée d'étudier les conditions d'une suppression du travail de nuit dans la région lorraine.

Quelques mois plus tard, la *Revue d'hygiène* annonce l'heureuse conclusion de cette tractation sous ce titre « une intéressante réalisation dans l'organisation de la boulangerie, c'est pratiquement la suppression du travail de nuit dans la boulangerie lorraine ».

L'année suivante, en mai 1927, nous publions un article réclamant pour la classe ouvrière française des congés payés déjà réalisés dans plusieurs pays d'Europe.

Le scandale soulevé dans les milieux conservateurs sociaux par une telle proposition devait lui assurer une rapide diffusion. Un grand industriel lorrain, camarade de lycée de Parisot, lui adresse une lettre véhémement ; il y dénonce l'étourderie de quelques démagogues incompetents et sans mandat, leur projet est susceptible de provoquer une crise grave dans l'industrie française.

Quelques années plus tard, l'auteur de cette lettre signait à l'hôtel Matignon l'accord octroyant d'emblée à la classe ouvrière un congé pavé cinq fois plus long que celui proposé dans notre projet.

Cette attribution des congés payés postulait pour qu'elle soit bénéfique à l'aménagement des loisirs ainsi créés.

Nous réclamons donc dans la *Revue d'hygiène* une organisation méthodique de ces loisirs.

Ces campagnes audacieuses mais nécessaires ne soulevaient pas que des protestations ; elles étaient hautement appréciées par les Pouvoirs publics et par les instances les plus élevées de l'hygiène internationale.

Aussi en 1937, le Comité d'hygiène de la Société des Nations dont Parisot faisait partie depuis 1934, le choisit-il pour le présider. Il devait occuper cette présidence jusqu'à ce qu'éclate la guerre de 1939. Ces hautes fonctions ne ralentissent pas la propagande sociale du Professeur Parisot. Prévoyant la mécanisation progressive des moyens de transport et de l'outillage agricole, il en redoute les conséquences pour l'artisanat rural si répandu dans notre pays. Nous réclamons donc une reconversion de ces artisans dans une étude de la *Revue d'hygiène* parue sous ce titre : « Un remède contre le chômage ; retour à l'artisanat rural par des cours de dépannage. »

Nous proposons pour la France l'octroi de cures thermales aux assurés sociaux, réforme depuis longtemps instaurée en Allemagne.

Mais la lutte contre la tuberculose n'est pas la seule à promouvoir dans notre région ; la multiplication des maladies vénériennes alarme le maire de Nancy et l'amène à réglementer la police des cafés et à réaliser la fermeture des maisons d'illusions. La compétence du Professeur Parisot est souvent mise à contribution au cours de cette campagne.

On enregistre d'autre part une rapide progression de l'alcoolisme officiellement entretenu pendant la guerre par la distribution excessive de vin et d'alcool dans les tranchées ; poursuivie après la victoire par l'octroi d'un supplément de contingent pour les bouilleurs de cru anciens combattants et aussi par la rapide diffusion de boissons anisées assurée par une publicité scandaleuse.

Une telle situation n'est pas sans inquiéter les sociologues. Le Professeur Parisot décide de faire le point de la question par une enquête sérieuse.

Une large investigation est menée dans la région lorraine par les services de l'Office d'hygiène ; les résultats en sont très alarmants.

Le Professeur Parisot voulut bien encore associer mon nom au sien en cette affaire ; nous présentons une étude d'ensemble de la question à l'Académie de médecine. Celle-ci, dans sa séance du 4 avril 1939, approuve et fait siennes nos conclusions.

Une polémique dans la presse est suscitée par cet exposé ; nous décidons alors de publier chez Berger-Levrault un livre sur le danger présenté pour notre pays par l'alcoolisme. Il paraît sous ce titre : « Un pays qui s'abandonne devant un danger qui grandit, l'alcool. »

La première édition venait d'être épuisée, quand éclate la seconde guerre mondiale.

**

Le conflit terminé, une refonte complète des organismes internationaux de la Santé publique s'impose.

Dès son retour de déportation, le Professeur Parisot est prié par le gouvernement de représenter la France pour la fondation de l'Organisation mondiale de la santé.

Le nouvel organisme devra poursuivre l'œuvre entreprise par le Comité d'hygiène de la S.D.N. : l'aide à la maternité, la protection de l'enfance, l'assistance aux vieillards, la prophylaxie des maladies contagieuses, la lutte contre le taudis et la désertion des campagnes, etc...

Des tâches nouvelles incombaient au nouvel organisme : la lutte contre la faim dans le monde, la natalité excessive dans certains pays, la mauvaise répartition des matières de consommation, l'organisation de la Sécurité sociale.

Tous ces grands problèmes étaient familiers au Professeur Parisot, aussi joua-t-il dès la constitution de la nouvelle Assemblée un rôle prépondérant.

Il est amené à prendre l'initiative d'un mouvement visant à empêcher les Etats-Unis de réaliser le transfert dans ce pays de la nouvelle organisation. Seules la France et l'URSS sont opposées à cette mesure: le Professeur Parisot entreprend alors une campagne méthodique vis-à-vis des délégations Sud-Américaines : il leur fait valoir la nécessité pour le nouvel organisme d'assurer son indépendance ; il rappelle les droits acquis par Genève d'en rester le siège puisqu'elle a les locaux, les archives, le personnel. Il obtient gain de cause et Genève n'est pas dépossédée.

Le prestige acquis par le Professeur Parisot au sein de l'organisation ne cesse de grandir. En 1949, il est élu président de son comité exécutif et cette présidence lui est renouvelée en 1952.

Au cours de ces deux mandats, son autorité, sa compétence, son esprit réalisateur l'imposent à l'attention des délégués, aussi en 1956 est-il élu au poste suprême de la présidence de l'Organisation mondiale de la santé.

Il n'aimait pas se vanter, aussi savait-on peu de choses sur la manière dont il accomplit sa tâche. J'ai eu l'occasion de traiter un membre sud-américain de cet organisme ; il put me décrire la manière dont le Professeur Parisot exerçait sa présidence.

Il fait décider une limitation horaire des interventions ; quand une discussion se prolonge ou s'envenime, il l'interrompt courtoisement, résumant les thèses opposées de chaque adversaire et faisant apparaître les points de convergence sur lesquels une entente peut se faire.

Le programme établi pour les travaux témoigne de l'ordre dont le président est coutumier ne laissant rien au hasard ou à l'improvisation. L'autorité dont il jouit maintenant dans le monde facilite singulièrement les rapports de l'organisation avec les gouvernements intéressés. Si un problème apparaît particulièrement urgent ou difficile à régler, le président se déplace en personne et va traiter lui-même sur place les conditions d'un règlement rapide et équitable.

Quand l'âge et la fatigue l'amènent à se décharger de sa haute fonction, c'est à regret qu'il est fait droit à sa demande et l'honorariat de la présidence lui est décerné à l'unanimité.

Il ne juge cependant pas sa tâche terminée ; jusqu'au bout, il poursuit la direction de l'office d'hygiène; il reste le conseiller écouté du Ministère de la Santé publique. En 1966, il doit encore accepter la présidence de l'Institut National des études médicales. La même année, l'Académie des sciences morales et politiques l'élit membre correspondant et l'organisation de l'hygiène lui octroie sa médaille d'or.

Même dans les dernières semaines, c'est à son chevet que se réunissent certaines grandes Commissions qu'il devait présider hors Nancy ; il donne ainsi jusqu'au dernier jour un magnifique exemple de courage et d'abnégation.

Le patriote et le soldat

Déjà au cours de ses études médicales, J. Parisot était du petit nombre de ceux d'entre nous qui suivaient avec régularité les exercices organisés pour les médecins de réserve sur le plateau de Malzéville.

Quand le conflit éclate, le jeune médecin aide-major, a comme affectation de mobilisation, médecin de bataillon au 269^e Régiment d'Infanterie. Il ne tient qu'à lui, en raison de ses titres universitaires et hospitaliers, de troquer cette situation pour une autre moins dangereuse. Il s'y refuse, gagne le front et dès les hostilités engagées, manifeste de telles qualités de courage et de dévouement, qu'il est quatre fois cité et reçoit en 1916 la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. J'ai eu par la Maréchale Fayolle, l'écho de l'estime affectueuse dans laquelle son mari alors divisionnaire tenait son professeur médecin de bataillon.

La croix de guerre, la médaille de la victoire, la croix du combattant, la croix de guerre pour la civilisation furent de toutes les distinctions reçues par J. Parisot, celles auxquelles il tenait le plus.

Ses missions en Allemagne entre les deux guerres lui font prévoir la prochaine catastrophe; aussi consacre-t-il une part de son activité à des études sur les gaz asphyxiants réputés comme devant bouleverser les conditions de la guerre classique; il est souvent consulté sur ce point par les responsables du Grand Etat-Major.

La deuxième guerre mondiale le trouve médecin-colonel attaché au Quartier général de l'armée des Vosges. Il apporte tous ses soins à une organisation modèle des services d'avant et d'arrière dont il a la charge.

Quand vint la débâcle de 1940, son secteur n'est pas épargné ; les services administratifs, le personnel médical ont le plus

souvent quitté leurs postes ; malades et blessés risquent de se trouver sans soins.

D'accord avec le Professeur Parisot, le commandement de l'armée décide, pendant qu'il en est encore temps, de procéder à une évacuation massive sur l'intérieur des formations sanitaires les plus menacées.

C'est le médecin-colonel Parisot qui a mission de diriger ces immenses convois vers leur lieu de destination, Besançon.

Pendant qu'il assure dans cette ville la répartition de ses hommes, l'encerclement de l'armée des Vosges se poursuit; le Professeur Parisot est avisé qu'il ne pourra pas rejoindre et qu'il sera affecté avec le grade de médecin-général au grand Q.G.

Mais il sait dans quel état il a laissé les services sanitaires de son armée; sa présence y est plus que jamais nécessaire. Apprenant qu'il existe pour l'atteindre un chemin de montagne que les Allemands n'occupent pas encore, il prévient le commandement qu'il regagne son poste à l'armée des Vosges. Il y parvient au prix de sérieuses difficultés : il est accueilli avec une joyeuse stupéfaction par ses chefs, ceux-ci croyant à juste titre que l'époque des Régulus était close.

Avec l'état-major de son armée, il est transféré à Strasbourg. Il constate l'effroyable encombrement provoqué dans les camps par un afflux imprévu de prisonniers. Excipant de son titre de président du Comité d'hygiène de la S.D.N., il demande à visiter ces camps pour le compte de son organisation. Il est fait droit à sa demande contre sa parole d'officier français de ne pas en user pour s'évader ; il reçoit un *ausweiss*.

Il remplit sa tâche sans incident, mais apprenant que tous les prisonniers vont être transférés en Allemagne, il rend son *ausweiss*, reprend sa parole, désireux qu'il est, dit-il, de s'évader. Il ne peut mettre son projet à exécution, car gravement malade, il est rapatrié. Dès son retour en Lorraine, il prend contact avec les responsables de la résistance ; ceux-ci lui destinent la tâche de commissaire de la République en Lorraine dès la libération. Parisot en accepte le principe mais il y met des conditions : s'il faut dès le début sanctionner les

crimes de collaboration, il importera de suite après cette épuration nécessaire de passer l'éponge et de refaire l'union entre les Français pour assurer un relèvement rapide du pays ; en particulier, il s'oppose aux poursuites que l'on veut tenter contre le Dr Schmidt, maire de Nancy.

Ces réserves empêchent qu'une conclusion ferme soit donnée à ces conversations et le Professeur Parisot peut partir se reposer quelques semaines dans sa propriété de Dordogne ; il y abrite de jeunes confrères recherchés par la Gestapo. Quand il revient à Nancy, il se sent surveillé et soupçonné par la police allemande. Il pense à juste titre que celle-ci est informée des pourparlers qu'il a engagés avec la résistance.

Il ne tient aucun compte de cette menace et n'hésite pas à répondre à deux reprises à l'appel angoissé que lui lance notre ami, le docteur Franck de Champigneulle, en ce moment interné à Ecouves ; les Allemands n'ont à reprocher à ce praticien modèle, adoré de sa clientèle, que son origine israélite ; c'en est assez à leurs yeux pour justifier son départ vers un camp d'extermination. Quand les deux hommes se séparent pour la dernière fois, le docteur Franck confie à son ami l'avenir de son fils, brillant sujet, qui devait devenir notre excellent confrère, le recteur Franck. Le Professeur Parisot n'avait pas failli à sa mission.

L'homme d'action

C'est souvent dans les conditions les plus difficiles que l'homme d'action se révèle ; il s'impose alors à ceux qui, dans les circonstances ordinaires de la vie, l'auraient ignoré ou méconnu. S'il en était encore parmi ses concitoyens qui ne connussent pas le Professeur Parisot, le drame de la déportation allait leur ouvrir les yeux.

Le 8 juin 1944, au début de l'après-midi, le secrétaire général de la Préfecture avise discrètement le Professeur Parisot qu'il doit être arrêté le lendemain à l'aube.

Celui-ci songe un instant à partir; il prépare sa valise, se munit de la clef de la porte du jardin par où il sortira au coup de sonnette

annonciateur. On lui a assuré dans le voisinage du préventorium de Flavigny une cache sûre où s'abritèrent pendant la Terreur les prêtres insermentés.

Mais dans la nuit, il pense que sa disparition entraînera l'arrestation de Madame Parisot ; il renonce alors à son projet d'autant plus volontiers qu'il n'est pas dans ses habitudes de fuir devant le danger.

Il attend donc sans impatience l'arrivée des sbires de la Gestapo ; à l'aube du 9 juin 1944, ceux-ci l'emmènent rejoindre les quarante-deux autres notabilités lorraines prises comme otages ; il y a parmi eux des hommes politiques (parlementaires, maires, conseillers généraux), des magistrats, des policiers, des prêtres, des universitaires et parmi ceux-ci nos confrères les professeurs Maurice Lucien et Drouet.

Leur départ vers le Nord de l'Allemagne tarde peu ; après une courte halte à Compiègne, leur transfert au camp de Nenengamme-Hambourg se fait dans les pires conditions.

Dans le camp où ils arrivent après un long et pénible voyage, ils rejoignent des contingents d'otages venus des diverses provinces françaises : parmi ceux-ci il y a encore des personnages connus : parlementaires, grands industriels et même un ancien président du Conseil. Leur effectif total dépasse trois cents unités.

Les conditions de vie qui leur sont imposées sont des plus précaires ; deux baraques leur sont affectées avec des lits étroits à trois étages superposés. L'administration du camp paraît vouloir ignorer ses hôtes ; elle a mis cependant à leur disposition deux médecins polonais qui ne demandent qu'à se faire oublier car ils n'ont ni instruments ni médicaments.

La nourriture est exécrable et nettement insuffisante jusqu'à ce que la réception de colis puisse quelque peu l'améliorer.

Dès les premiers jours, le Professeur Parisot s'impose à l'attention des déportés en raison d'abord de son passé que beaucoup ont été à même d'apprécier, mais aussi de l'attitude fière et digne qu'il adopte vis-à-vis des maîtres de l'heure et de la certitude qu'il affiche de la prochaine et inévitable victoire des alliés. Ses compagnons lui demandent de prendre la direction de la petite colonie ; il n'avait rien

fait pour suggérer sa candidature à ce poste difficile et dangereux, il n'est pas homme à se dérober aux responsabilités et déférent simplement au vœu unanimement exprimé il se met au travail. La première chose à faire c'est d'organiser pour ces hommes dont beaucoup sont âgés, quelques-uns malades, un service de consultations et de soins qui leur donne confiance dans leur avenir. Grâce aux huit médecins déportés, il organise une infirmerie où se tiendront les malades couchés qui n'auront pas à répondre aux appels. Dans le fond d'une des baraques, il crée un petit hôpital de quatre lits où seront placés les malades plus graves qui veulent éviter l'hôpital du camp ; ils savent en effet qu'une fois entrés dans celui-ci, on n'en sort que pour la chambre à gaz.

Il peut ainsi tirer de situations difficiles des déportés gravement atteints. A défaut de médicaments, les médecins agissent comme agents de réconfort moral ; ce ne fut pas la partie la moins efficace de leur tâche.

L'autorité du « patron » est telle que dans ce rassemblement d'hommes différents d'origine, d'habitudes et de tendances, il n'y eut pas le moindre conflit à enregistrer ; quand des récriminations se font entendre, il lui suffit de faire miroiter aux yeux des plaignants la libération prochaine et le retour dans une France unie et fraternelle.

Le temps s'écoule ainsi lentement mais sans incident quand le Professeur Parisot apprend la prochaine arrivée au camp du Comte Bernadette, secrétaire général de la Croix-Rouge internationale ; celui-ci vient, après accord avec le gouvernement allemand, rapatrier un convoi de déportés nordiques pris aussi comme otages. Parisot qui l'a rencontré plusieurs fois dans des réunions internationales prend contact avec lui.

Or, le Comte Bernadotte se fait l'écho d'une rumeur suivant laquelle des négociations seraient engagées pour un échange des otages français de Neuengamme contre des chefs SS aux mains des alliés.

Déjà les captifs prévenus se réjouissent et parlent de leur départ éventuel mais l'un d'eux, Monsieur de V., administrateur à Reims d'une grande marque de Champagne, est gravement malade. Le

Professeur Parisot le garde à son petit hôpital, mais il est démuné de médicaments indispensables. Il prend contact avec l'officier supérieur commandant le camp et lui dit :

« - J'ai un grand malade, il me faut des antibiotiques - Je n'en ai pas - J'insiste réplique le Professeur Parisot, j'en ai un besoin urgent - Je n'en ai pas même pour les soins à donner à nos SS, rétorque l'officier - Cela m'est indifférent, il m'en faut d'urgence, vous direz à ceux qui en disposent que la France n'échangera pas des SS contre des cadavres. »

Cette volonté ainsi affirmée sur un ton qui exclut toute tergiversation, produit son effet; le Professeur Parisot a ses antibiotiques et son patient hors d'affaire pourra, le moment venu, partir avec le convoi.

De fait, la situation du Reich empire rapidement : le moment n'est plus pour l'administration du camp de se montrer trop exigeante ; elle accepte le principe du départ des otages français vers le sud pour éviter qu'ils ne soient libérés par les Russes qui avancent sans cesse ; mais un projet diabolique est proposé : les Français feront une halte à Flossenbourg en Bavière ; or, ce camp est un camp d'extermination.

Le départ ne se fait plus en wagons à bestiaux mais en autocars escortés par des soldats en armes sous la direction d'un officier SS.

Au moment où la partie française du convoi doit bifurquer vers la Bavière, Parisot et le Comte Bernadette font connaître au commandant du convoi la décision des Français d'éviter Flossenbourg ; en cas de refus, ils emploieront la force au besoin, assurés qu'ils sont du concours éventuel de plusieurs soldats tchèques de l'escorte.

Après en avoir référé à ses chefs, l'officier accepte que les déportés français évitent Flossenbourg pour être répartis dans les camps de Theresin et de Brejanik, à peu de distance de Prague.

Il en est ainsi fait, mais bientôt le typhus se déclare dans ces camps ; le Professeur Parisot organise l'isolement et les soins ; ceux-ci seront assurés par les médecins français déportés qui s'engagent à rester dans ces camps tant que leur présence y apparaîtra nécessaire.

Mais un bruit court dans les camps : Hitler et Mussolini ont été assassinés et la paix va être conclue.

Faute de moyens d'information, le Professeur Parisot et l'ancien ministre français Maupoil se rendent à Prague pour obtenir des précisions.

La ville est sous le feu de l'artillerie russe ; la situation est sérieuse pour les derniers habitants qui n'ont pu fuir, le ravitaillement fait défaut, l'émeute gronde dans les faubourgs.

Avec le consul de Suède chez qui ils ont trouvé abri, les deux français s'emploient à rétablir la situation.

C'est chose faite quand les Russes entrent dans la ville.

L'évacuation des Français déportés, libérés de leurs camps, donne lieu à Prague à une émouvante manifestation populaire de gratitude.

La population de Prague ne fut pas la seule à rendre hommage à l'homme d'action dont l'intervention avait été si efficace :

Relatant les faits rapportés ci-dessus, le président des déportés, Lucien Pierson, écrivait :

« Les camarades du Professeur Parisot conserveront de lui le souvenir d'un chef éminent, profondément humain ; il a su mettre à leur service son autorité, sa compétence, son dévouement, ils l'en remercient chaleureusement et ne l'oublieront pas ».

D'autre part, pour témoigner au Professeur Parisot sa reconnaissance pour l'action efficace menée en faveur de ses compagnons d'infortune, le Bureau international des déportés devait lui décerner le Diplôme d'honneur international de la Résistance et de la Déportation.

De son côté, le gouvernement français lui conférait en 1945 la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

L'administrateur

La Faculté de Médecine de Nancy avait, après la libération, connu de mauvais jours : une période de cinq années pendant laquelle elle avait été isolée et neutralisée par les événements : la mobilisation et la captivité de ses élèves et d'une partie de ses professeurs, l'éloignement des autres ; tout cela ne pouvait manquer d'inspirer des craintes quant à l'avenir.

Il ne fallait pas seulement pour lui redonner vie et activité un homme résolu et entreprenant, mais aussi une notabilité utilisant son autorité et ses relations pour se faire écouter dans les administrations de la capitale.

Aussi en 1949, le conseil de la Faculté avait-il demandé au Professeur Parisot d'accepter le décanat : c'était une lourde tâche, car ce n'est pas seulement la Faculté qui est en cause, mais aussi les services hospitaliers devenus insuffisants et vétustés.

Une fois encore, il ne se dérobe pas; il se met au travail, reprend contact avec les représentants de la Préfecture et de la Municipalité, avec ceux du Conseil Général, avec les architectes et les entrepreneurs. Il agrandit les laboratoires et les services de la Faculté ; il y crée le grand amphithéâtre qui porte son nom.

Il établit surtout les plans d'une transformation judicieuse et réaliste des hôpitaux de Nancy ; il ne dépendit pas de lui que ces transformations ne soient pas encore réalisées.

Il reste doyen jusqu'en 1955, date où il demande à être libéré de cette charge. C'est avec le plus vif regret que ses collègues défèrent à son désir ; ils lui confèrent en signe de gratitude l'honorariat de la fonction. C'est alors que, membre de notre compagnie depuis la libération, il figure assidûment à nos séances, participe à notre vie avec une impressionnante régularité.

A plusieurs reprises, il en refusa la présidence, mais nous fit un jour une très intéressante communication sur l'action de l'organisation mondiale de la santé ; elle est encore présente à nos souvenirs.

Souvent les présidents qui se sont succédé, ainsi que notre secrétaire perpétuel, eurent à prendre ses avis, à solliciter ses conseils toujours marqués au coin de l'expérience et du bon sens.

La fin d'un sage

En cette année 1966, l'octogénaire paraît encore défier les ans ; son corps est resté droit, son intelligence active et lucide. Les distinctions qui lui échoient semblent marquer de nouvelles étapes d'une carrière qui doit se prolonger : il est choisi comme président de l'Institut des

études médicales, poste important au moment où se renouvellent les statuts de cette corporation ; il reçoit la médaille d'or de l'Organisation internationale de l'hygiène ; l'Académie des sciences morales et politiques l'associe à ses travaux.

Toutefois dans les premiers mois de 1967, il se sent sérieusement atteint par la maladie. Il ne se fait du reste que peu d'illusions sur les possibilités des thérapeutiques mises en œuvre par ses élèves et ses amis pour tenter de prolonger cette belle carrière.

Quand il sent sa fin inévitable et proche, il s'ingénie à trouver les mots d'encouragement capables d'atténuer la profonde douleur de l'admirable compagne de sa vie.

Il prépare le dernier grand acte de sa vie terrestre, le passage dans l'éternité.

La journée du 6 octobre fut la plus dure de cette longue agonie ; le malade gravit les dernières étapes de son douloureux calvaire avec un magnifique courage et une émouvante résignation ; celle-ci tenait bien évidemment à la force d'âme qu'il avait toujours manifestée : elle résultait aussi de la conviction qu'en dehors des récompenses terrestres il reste la perspective du bonheur promis clans l'autre vie à ceux qui, à son exemple, ont satisfait à la grande loi d'amour édictée par le Christ.

J'ai eu le triste privilège de le voir quelques heures seulement après que cette grande âme eut quitté son enveloppe charnelle. Sa figure marmoréenne mais sereine et détendue, ses mains diaphanes croisées sur sa poitrine semblaient déjà fixées par le ciseau d'un sculpteur de génie.

Ainsi était entré dans l'éternel repos celui dont la vie avait si bien justifié l'éloge fait de lui à l'annonce de sa mort par le Président de l'Académie des inscriptions et belles lettres : « *Il fut un homme de grande race et d'un immense dévouement qui servit, sans les séparer, sa patrie lorraine, son Université de Nancy, notre pays, la France et la cause commune des hommes.* »

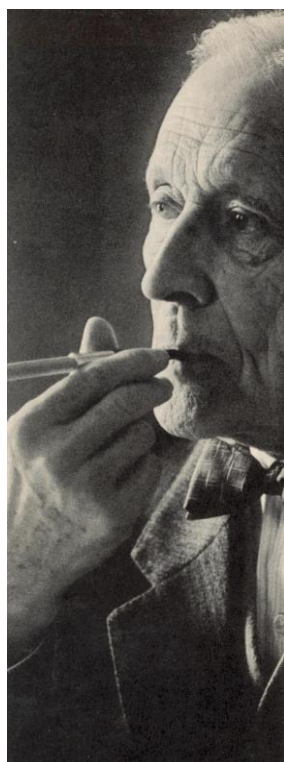
Il n'avait voulu ni fleurs, ni discours, mais je sais que comme il avait souhaité des prières dites pour son repos par ses amis et ses obligés, le

médecin de bataillon de 1914, le déporté de la dernière guerre avait désiré les honneurs militaires rendus au Grand-Croix de la Légion d'Honneur et la déchirante sonnerie aux morts égrenée dans l'air lourd et bas d'une sombre matinée d'automne lorrain.

Puisque aussi bien il n'avait pas même voulu l'éloge qu'eut prononcé le président de notre compagnie, peut-être pardonnera-t-il à son ami de toujours de lui avoir rendu en votre nom à tous, mes chers Confrères, ce fraternel et affectueux hommage.



Jacques Parisot



Allocution du Père Pierre Brandicourt

Prononcée en l'église Saint-Léon IX de Nancy

Un jour, la longue silhouette élégante qui, fièrement, a repoussé la cassure des ans... Oui ! Droite comme un « I » majuscule, que terminerait, en haut, la barre transversale oblique d'un feutre toujours un peu incliné sur le côté... Un jour, cette silhouette, si particulière qui fait dire, de très loin, aux nancéiens : « Tiens ! le Professeur Parisot ! »

- Cette silhouette, un jour, disparaît.

On chuchote en ville que le Professeur ne va pas. Lui, le Professeur, que dit-il ? Il dit: « Je suis dans une antichambre... ça durera ce que ça durera. »

- Comment entendre ce mot-là ?

Il est, c'est bien évident, étant donnée la bouche d'où il sort, ce mot, un diagnostic lucide! mais il a été prononcé de telle façon, avec un tel accent, que, tout aussi évidemment, il est un acte de Foi et un acte d'Abandon.

Au-delà de l'antichambre, Il est Quelqu'un qui l'attend, vers Qui il va. Voilà ce que croit Jacques Parisot.

« Je suis dans une antichambre. » Pour l'heure de rappel, il s'en remet à Celui-là.

« Ça durera ce que ça durera. »

C'est que Jacques Parisot, cet esprit supérieur, qui se sait tel et, comme tel, affiche une certaine morgue, a identifié en Dieu plus fort que lui.

Le Maître a trouvé son Maître! Loyal, il s'est incliné. Durant les longues semaines d'antichambre, l'homme fier, osons le dire, orgueilleux que nous avons connu, se contentera d'être un fils de Dieu... oui. un simple fils de Dieu soumis :

Pas une plainte, pas un regret, pas un regard en arrière... sur la grande œuvre accomplie.

Un fils de Dieu d'immense bonne volonté.

« Il faut tenir le coup... jusqu'au bout » dira-t-il.

Et quand enfin, le soir, qui sera son dernier soir, lui sera rappelée la sidérante parole du Christ : « A moins que vous ne soyez redevenus comme de tout petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume de Dieu », il ne paraîtra ni surpris... ni scandalisé par cette parole... mais se dessinera effectivement sur ses lèvres un ravissant sourire d'enfant.

Le grand Jacques Parisot n'a plus à faire antichambre, il a l'humble gabarit d'entrée au Royaume de Dieu.

Eloges lors de la cérémonie nationale à la mémoire de Jacques Parisot

Grand Amphithéâtre de la Sorbonne - 14 février 1968

*Sommaire*⁶

IN MEMORIAM par L. Aujoulat

DISCOURS

LE PROMOTEUR DE L'ÉDUCATION SANITAIRE ET DU SERVICE SOCIAL par X. Leclainche

LE PATRON par R. Senault

LE PATRIOTE par R. Debénédeti

LE PIONNIER DE LA MÉDECINE SOCIALE par R. Debré

LE GRAND SERVITEUR DE LA SANTÉ DANS LE MONDE par M. Candau

HOMMAGE AU DOYEN PARISOT par C. Fouchet

SOUVENIRS

UN HOMME AU SERVICE DES AUTRES par E. Aujaleu

LE PROFESSEUR PARISOT DANS LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE par E. Bernard

SOUVENIRS par E. Berthet

PARISOT A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA SANTÉ QUIA ADOPTÉ EN JUILLET 1946 LA CONSTITUTION DE L'O.M.S. -
SOUVENIRS D'UN TÉMOIN par J. Cayla

LE DOYEN PARISOT ET L'OCÉANOGRAPHIE MÉDICALE par M. Aubert

UNE ACTION EXEMPLAIRE par R. Cassin

LA PENSÉE DU DOYEN PARISOT par F. Beer

⁶ Textes publiés dans : « Stèle pour Jacques Parisot » *Editions nouvelles et impressions* - Paris 1968.

IN MEMORIAM

Louis-Paul Aujoulat
ancien Ministre

C'est sous le signe de la plus austère simplicité et en l'absence de tout éloge et de tout honneur (les honneurs militaires de rigueur exceptés) que Jacques Parisot gagnait sa dernière demeure nancéenne en cette lourde matinée du 10 octobre 1967.

« Les éloges qui vont à un défunt », il pouvait en effet les juger vains et superflus n'avait-il pas eu le privilège de les entendre de son vivant, voire de les apprécier et de les relever avec cette hauteur finement ironique qui fut la sienne jusqu'au bout ? C'était à l'occasion de la Cérémonie de reconnaissance qui avait permis de le célébrer dans sa Faculté de Médecine de Nancy, voilà déjà plus de dix ans (2 mars 1957).

Avait-il pu pressentir qu'une cérémonie plus éclatante encore viendrait, dès sa disparition, prolonger et amplifier l'hommage de Nancy. Ce cadre prestigieux de la Sorbonne au sein duquel il « officia » tant de fois, l'aurait-il accepté pour cette pieuse manifestation à sa mémoire ?

Aurait-il davantage autorisé la publication de cette « Stèle » par laquelle nous voudrions à la fois fixer l'image de l'inoubliable séance en Sorbonne du 14 février 1968 et en même temps perpétuer le souvenir d'une des plus grandes figures médicales de notre siècle ?

A ces questions, nous préférons ne donner qu'une réponse : Jacques Parisot, qui fut toute sa vie si attentif aux délicatesses de l'amitié, n'a jamais récusé les gestes dictés par l'affection.

On trouvera donc dans les pages qui vont suivre, d'abord les évocations prononcées en Sorbonne avec l'émotion et la ferveur que l'on peut imaginer.

Successivement le Docteur Xavier Leclainche, le Professeur Raoul Senault, le Médecin-Général Debénédeti, le Professeur Robert Debré, le Docteur M.G. Candau ont fait revivre : le Promoteur de l'éducation sanitaire et du service social, le « Patron », le « Patriote », le pionnier de la Médecine Sociale, le Serviteur de la santé du monde.

Propos pleins de souvenir, chargés de vénération et qui se conjuguèrent dans une parfaite harmonie. Admirable symphonie oratoire à laquelle la Musique de la Garde Républicaine vint apporter le complément qui s'imposait.

C'est à Monsieur Christian Fouchet, Ministre de l'Intérieur, que revenait la mission d'apporter l'hommage du gouvernement. Le Ministre s'en acquitta avec un rare bonheur, non sans avoir au préalable présenté à Madame Jacques Parisot l'appréciation personnelle du Président de la République, tenant à affirmer « en quelle estime le Général de Gaulle tenait ce grand Français ».

Mais tous les témoignages n'ont pas pu trouver place dans les limites restreintes d'une cérémonie en Sorbonne. Nous en avons donc rassemblé quelques autres pour contribuer à l'édification d'une Stèle qui soit aussi complète que possible.

Parmi tant de personnalités qui ont ouvert avec Jacques Parisot, les plus éminents ont répondu à notre appel en égrenant leurs souvenirs. Voici le Dr Eugène Aujaleu, Directeur de l'I.N.S.E.R.M. et successeur du Doyen à la tête de la délégation française à l'Organisation Mondiale de la Santé ; le Pr Étienne Bernard, Président du Comité National de Défense contre la Tuberculose ; le Dr Cayla, Directeur de l'École Nationale de la Santé ; le Dr Berthet, Directeur Général du Centre International de l'Enfance ; le Président René Cassin, de l'Institut ; le Pr C.E. Turner, premier Président de l'U.I.E.S.

Que pourrait ajouter à tant de témoignages illustres le signataire de cette introduction ? Il n'a que trop conscience de figurer parmi la

longue lignée des disciples du grand maître nancéen, comme l'un des derniers venus. Notre premier « colloque singulier » remonte, il est vrai, à 1932. Mais c'était celui du candidat au doctorat avec son examinateur. En me faisant subir, il y a trente-six ans, les dernières épreuves de médecine, le Professeur Jacques Parisot ne se contentait pas cependant d'apporter à mes années d'étudiant leur consécration terminale. Il m'ouvrait les portes d'une vie médicale orientée vers la santé publique à laquelle déjà il avait su imposer un style nouveau.

Malicieusement, il me rappelait cette première rencontre lorsque, en juin 1954, le Maître vénéré et comblé venait offrir son concours le plus total au disciple, fraîchement promu Ministre de la Santé Publique.

Entre temps, au lendemain de la guerre, l'éducation sanitaire nous avait déjà rassemblés autour de Lucien Viborel et de Pierre Delore. Et voici que, pour finir, il m'entraînait dès 1960 dans cette passionnante aventure, pleine d'écueils et d'inconnu, dont il prenait sans hésiter l'animation au plan national et international. Cette aventure s'appelle l'éducation de la population au plan de la santé et du social. C'est celle à quoi Jacques Parisot continua à consacrer son énergie et sa lucide intelligence jusqu'à la limite de ses forces...

Je pourrais presque dire jusqu'à son dernier jour, si je songe qu'une réunion de l'Union Internationale pour l'Education Sanitaire se trouvait convoquée à Nancy-Flavigny pour les jours mêmes où il nous a quittés.

Qu'allions-nous chercher à Nancy au long de ces pèlerinages répétés qui ont marqué pour nous, responsables de l'éducation sanitaire et sociale, les deux dernières années de la vie du chef intrépide et fidèle ? Un patriarche plein de sagesse, de foi et de courage ? Sans doute. Mais tout autant le « grand patron » demeuré à l'écoute de l'actualité la plus aiguë et en état de prospective féconde vis-à-vis de l'avenir, proche et lointain.

Le Patron ! Bien qu'il ait consenti à m'incorporer au rang de ceux pour qui depuis toujours il était « le Patron », je dois avouer que la distance qui séparait voici trente ans le Maître admiré et suivi du disciple conquis et déjà fervent, n'a guère été amortie par les années ou les événements. A moins que l'affection, doublée d'un- attachement sans réserve, ne détienne ce pouvoir.

C'est une telle grâce dans une vie d'homme que d'avoir sous les yeux ce témoignage permanent d'un personnage comblé qui a réussi à façonner sa vie presque à sa guise, non pas seulement pour en faire une réussite éclatante, mais plus encore pour lui donner une prodigieuse fécondité.

Jacques Parisot aurait pu se contenter de n'être qu'un grand bourgeois, un universitaire illustre, héritier d'une peu commune lignée, adulé par les siens, premier dans son milieu lorrain. Il est devenu tour à tour :

le Doyen de province que Paris réclamait et chargeait de responsabilités ;

l'universitaire de haut rang qui a lié son nom aux initiatives sociales les plus concrètes de ce siècle ;

le libéral ombrageux dont l'État a pu faire son serviteur le plus respectueux ;

le créateur inlassable de réalisations pilotes auxquelles il donnait le meilleur de son temps ;

le pionnier de la Médecine Sociale, de la Santé Publique et de l'Education Sanitaire ;

l'ambassadeur hors pair de la coopération internationale et de l'union européenne.

Après la Société des Nations, l'Organisation Mondiale de la Santé avait trouvé en lui plus qu'un fondateur éphémère, mais à la lettre un de ses piliers les plus sûrs.

Au vrai, homme plus que comblé mais qui, perpétuellement, a su se dépasser pour mettre ses fonctions et jusqu'à ses honneurs au service de l'humanité la plus nécessiteuse.

Dès le début de sa carrière et dans les circonstances exceptionnelles de la guerre et de l'après-guerre, il n'avait jamais hésité, lorsqu'il fallait choisir entre deux voies, à opter pour la plus exigeante.

Aussi pouvait-il constater (paraphrasant un mot célèbre) que c'était aussi « la moins encombrée ».

LE PROMOTEUR DE L'ÉDUCATION SANITAIRE ET DU SERVICE SOCIAL

Docteur Xavier Leclainche

Président du Comité Français d'Education Sanitaire et Sociale

Président du Comité Français du Service Social et d'Action Sociale

Dans ce prestigieux amphithéâtre qui a vu le triomphe de Pasteur, prendre la parole devant un tel auditoire, et devant tant de notabilités, constitue une redoutable épreuve.

L'amitié et la confiance dont me gratifiait celui dont nous célébrons la mémoire, m'incite à la tenter, avec l'intime souci de ne trahir, dans mon exposé, ni la pensée, ni les desseins de notre illustre Maître.

Les deux Comités que j'ai le grand honneur de présider, succédant à Jacques Parisot conformément au désir qu'il en avait manifesté, ont pris l'initiative de cette cérémonie.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous exprimer notre reconnaissance pour avoir bien voulu en accepter la présidence.

Je remercie les éminentes personnalités françaises et étrangères dont la présence dans cet hémicycle donne à notre hommage le lustre que nous avons souhaité.

Je salue tout spécialement M. le Directeur Général de l'O.M.S. ainsi que les représentants présents des pays membres de l'Union Internationale pour l'Education Sanitaire.

Je remercie enfin toutes les auditrices et tous les auditeurs, dont certains ont fait un long voyage pour venir, avec nous, honorer la mémoire de Jacques Parisot.

Madame,

C'est à vous - aussi et surtout - que je dois exprimer nos sentiments de respectueuse gratitude. D'abord pour nous avoir permis d'organiser cette cérémonie du souvenir et ensuite pour avoir accepté d'y assister, en dépit des émotions que vont vous

causer les évocations qui seront faites devant vous d'un être cher dont vous avez si dignement partagé la vie, et si utilement secondé les efforts.

Dans ce concert d'éloges, dont je dois donner les premières notes, des amis de Jacques Parisot, choisis parmi les plus qualifiés, vont mettre en lumière la physionomie de l'homme, les réalisations du professeur et de l'hygiéniste, l'action du résistant, le rôle du serviteur de la Santé Mondiale.

Il m'incombe d'évoquer l'œuvre du Président des deux Comités Nationaux auxquels il était particulièrement attaché.

C'est en pleine guerre, au printemps de 1940, que Jacques Parisot accepte de prendre la présidence du Comité Français du Service Social et de l'Action Sociale.

Depuis de nombreuses années, il a déjà réalisé, comme l'écrit Pierre Larcque, que l'effort social est un des traits essentiels de la civilisation contemporaine et qu'il imprègne aujourd'hui la structure de la vie entière des nations.

D'emblée, il mesure le rôle que le Comité peut jouer dans cette période d'épreuves pour la France; il comprend les possibilités qu'il peut offrir de faciliter, de stimuler et surtout d'harmoniser l'action des multiples organismes qui travaillent dans le secteur. Dès cette époque, il est choqué de l'incohérence de notre équipement, que le Président Laroque décrit si heureusement en ces termes : « Notre cartésianisme est dérouté devant cet amas anarchique d'initiatives simultanées ou successives, privées ou publiques, cet ensemble complexe, vivant, mouvant et traversé de courants contradictoires. »

Tel était aussi le sentiment de Jacques Parisot qui n'a jamais cessé de déplorer l'absence, dans notre pays, d'une vaste politique sanitaire et sociale bien coordonnée et résolument tournée vers l'avenir.

La présidence du Comité Français lui fournit l'occasion d'améliorer une situation aussi regrettable, en mettant à profit sur le plan

national l'expérience acquise dans le cadre régional, car à cette époque, il avait déjà largement utilisé les services sociaux dans les différentes branches de son Office d'Hygiène départemental de Meurthe-et-Moselle, cette création-pilote magistrale qui sera tout à l'heure évoquée devant vous.

Avec l'incalculable collaboration de Madame Edmond Gillet et de Mademoiselle de Hurtado, il dirige le Comité Français avec son autorité et sa perspicacité habituelles. Dans ces temps douloureux il prévient les moindres découragements parmi ceux qui l'entourent, et communique à tous sa foi dans des lendemains victorieux. Il poursuit sa mission au service de la population accablée sans jamais se soucier des réactions de l'occupant.

A la fin de la guerre, dès son retour des camps de concentration, il reprend toutes ses activités, avec un dynamisme accru, en dépit des altérations de sa santé. Dès lors c'est essentiellement à l'échelle internationale qu'il développe son œuvre. Fort des attributions dévolues au Comité, en tant que section française du Conseil International de l'Action Sociale, il obtient que la première Conférence Internationale se tienne à Paris, sous sa présidence.

Et c'est ainsi que du 23 au 28 juillet 1950 il accueille, dans cette salle même, plus de 2000 travailleurs sociaux venus de tous les points du globe, pour confronter leurs points de vue, et aussi pour rendre hommage à une France ressuscitée.

Jacques Parisot est de ceux qui ont compris, dès l'origine, la contribution que la Sécurité Sociale fournit à l'amélioration de la condition de chaque individu. Aussi apporte-t-il aux Caisses, non seulement son adhésion, mais encore sa collaboration active tant sur le plan régional que sur le plan national.

Je ne saurais terminer cette évocation du rôle de Jacques Parisot dans cet immense domaine, sans rappeler quelques points essentiels de sa doctrine.

Il estimait que l'action sociale ne pouvait être dissociée de l'action sanitaire. Il jugeait ces deux actions aussi inséparables que l'âme et le corps. Aussi a-t-il toujours milité afin que des notions

médicales soient dispensées dans la formation première de tous les travailleurs sociaux, quelles que soient les opinions et les pratiques différentes adoptées, à cet égard, sur d'autres continents. Il estimait également que les services sociaux doivent toujours coordonner leur action avec celle des hôpitaux et des services de protection de la Santé Publique.

Ces conceptions se sont aujourd'hui imposées dans presque tous les pays d'Europe. Ainsi s'affirme, une fois de plus, la pertinence des vues de Jacques Parisot.

D'ailleurs, l'ensemble de sa doctrine se trouve bien exprimée par ces quelques mots qu'il prononça un jour : « *Le travail social doit être avant tout organisé (nous dirions aujourd'hui « planifié ») en fonction de besoins sérieusement évalués; il doit être coordonné entre tous ceux qui l'accomplissent, si l'on veut qu'il soit efficace et durable. Mais il doit aussi garder sa liberté dans la diversité de ses institutions.* »

« *Unir sans absorber* », telle était en somme sa devise.

Les institutions, comme les peuples, aspirent à rencontrer des hommes capables de les conduire sur les chemins de leur idéal. Jacques Parisot fut pour nous un de ces hommes exceptionnels. C'est pourquoi les travailleurs sociaux conservent si précieusement sa mémoire.

Il m'appartient maintenant d'évoquer un autre domaine dans lequel Jacques Parisot a fait également figure de grand pionnier; c'est celui de l'Education Sanitaire.

Dès le début de sa carrière d'hygiéniste il acquiert la conviction que la médecine préventive doit être intimement associée à la médecine de soins. Avec René Leriche il affirme à ce sujet

La médecine n'est plus l'art samaritain de soigner les malades, mais la Science de la vie humaine.

Cette notion est à l'origine de sa large conception d'une médecine sociale active et féconde, pour laquelle il va militer pendant plus de trente ans. Cette médecine ne peut être exercée qu'au profit

de populations capables d'en comprendre les impératifs individuels et collectifs. Or cette compréhension ne peut être obtenue sans une éducation sanitaire générale des masses.

C'est pourquoi Jacques Parisot a toujours encouragé, et souvent provoqué, les efforts accomplis en faveur de cette discipline nouvelle.

L'appui de son énergie et de son autorité fut loin d'être inutile. Tous ceux qui connaissent les vicissitudes de l'Education Sanitaire en France, depuis ses lointaines origines jusqu'à nos jours, en seront aisément convaincus.

On sait que les premières tentatives pour éveiller l'attention du public sur la protection sanitaire furent effectuées vers 1922, à l'issue de la première guerre mondiale, sous l'égide du Comité National de Défense contre la Tuberculose, par Louis Forent et Lucien Viborel. Il s'agissait, à l'époque, d'écarter de notre pays le péril mortel de la tuberculose. Les campagnes en faveur du timbre antituberculeux, menées avec tous les moyens de propagande dont on disposait, contribuèrent au résultat escompté la tuberculose n'est plus aujourd'hui un fléau aussi menaçant; elle fait cependant encore des milliers de victimes chaque année. Or elle pourrait être définitivement vaincue, chez nous comme chez nos voisins, si notre population était éduquée à suivre les conseils des médecins et des autorités sanitaires.

Une action analogue fut, avec le même succès, poursuivie en ces temps héroïques, contre le péril vénérien, contre la mortalité infantile et contre certaines maladies épidémiques.

Ces performances auraient dû conférer à l'Education Sanitaire ses lettres de noblesse, et engager les pouvoirs publics à lui donner les moyens d'étendre son action, en largeur et en profondeur, à tous les secteurs de l'action sanitaire.

En 1964, Jacques Parisot définit la doctrine à observer et les objectifs à atteindre.

Il répète que les facteurs sanitaires sont intimement liés aux facteurs sociaux et économiques. Il recommande que l'action entreprise soit toujours bien adaptée aux conditions de vie et au duré de développement des populations. On doit, selon lui, tendre à créer du bien-être, aussi bien qu'à assurer la sauvegarde de la santé et de la vie. Il admet, en somme, la prééminence des problèmes sociaux et économiques sur tous les autres.

Il insiste sans cesse sur la nécessité de réaliser, dans toutes les entreprises, une coordination aussi étroite que possible entre les différents services sociaux, quelle que soit leur orientation ou leur spécialisation.

Il conseille d'encourager chez toutes les personnes concernées le goût et la volonté de s'instruire et d'agir, afin que chaque individu devienne l'artisan de sa propre santé et de son propre bonheur.

Considérant que les objectifs jusqu'à présent poursuivis sont aujourd'hui dépassés, il suggère des champs d'action nouveaux et pratiquement illimités, puisqu'ils s'étendent à la prévention de tous les incidents et de toutes les perturbations qui peuvent survenir dans la vie des individus, quel que soit leur âge. C'est ainsi que cette éducation vise aussi bien les grands fléaux sociaux que les accidents dont les enfants sont victimes et les insuffisances alimentaires ou les problèmes des grands ensembles.

Il étudie tous les moyens à mettre en œuvre. Il discute leur efficacité en fonction des différents milieux dans lesquels ils sont utilisés. Et il apporte cette conclusion dont la valeur reste entière : *« L'Education Sanitaire et Sociale s'avère comme une création continue; sans cesse des perspectives nouvelles s'offrent à elle, et s'imposent à la réflexion comme aux activités de ceux qui en sont les responsables. »*

Sur le plan pratique, et en vue de dispenser cette éducation, une organisation a dû être créée en France comme dans tous les pays évolués.

Avec son objectivité et son sens aigu de l'efficacité, Jacques Parisot a courageusement discuté et critiqué les différentes formules qui, au cours de ces vingt dernières années, ont été successivement proposées. Il a, en toute occasion, apporté des suggestions originales et constructives.

On est ainsi arrivé à la structure actuelle. Celle-ci comprend :

1° Le Comité Français, organisme fédératif de coordination entre les services publics et les Comités Nationaux.

2° Le Centre d'Études et de Réalisations, organisme technique central travaillant en liaison directe avec les 17 Centres inter-départementaux chargés de l'action auprès du public, et faisant appel à tous ceux que nous appelons les « acteurs permanents de l'éducation sanitaire » (médecins, pharmaciens, assistantes sociales, éducateurs et moniteurs, etc.).

Jacques Parisot a accepté cette structure. On peut donc espérer qu'elle sera efficace, et que l'éducation sanitaire va prendre chez nous un nouvel essor. Nous voulons trouver une nouvelle assurance de cette heureuse évolution dans le fait que le Secrétariat Général du Comité reste entre les mains d'un médecin, le Dr Aujoulat qui, après avoir exercé en Afrique noire, a été Ministre de la Santé Publique, puis Ministre du Travail et qui, depuis plusieurs années, a montré qu'il possédait toutes les rares qualités nécessaires pour conduire au succès l'entreprise qui lui est confiée.

Certes, nous sommes encore loin des réalisations obtenues dans certains pays. Toutefois on commence à admettre, dans divers milieux, que cette éducation est aussi indispensable que l'éducation générale et qu'une nation qui l'a négligée n'est plus dans la voie du progrès. Et, à cet égard, on ne peut qu'approuver la formule lapidaire de notre Secrétaire Général :

« Face à la maladie qui tue, et à l'absence de culture qui aggrave les périls, il faut dresser, avec persévérance, l'éducation qui sauve. »

Toutes ces conceptions, qui étaient bien celles de Jacques Parisot, ont été, depuis longtemps, adoptées sans réserves par les organismes de Sécurité Sociale (Caisse Nationale, Caisses

Régionales et Caisses Primaires) qui ont, jusqu'à ce jour, assumé, pour la plus grande part, le financement de nos activités. C'est grâce à eux que notre discipline a pu survivre au milieu des remous qui l'ont agitée au cours de ces dernières années; avec toute la population bénéficiaire, nous ne saurions leur témoigner une trop profonde reconnaissance.

Jacques Parisot devait faire plus encore pour l'Education Sanitaire. Comme il l'a fait pour le Service Social, il provoque et encourage toutes les initiatives sur le plan international. C'est grâce à lui et à la haute compréhension du Ministre de la Santé Publique de l'époque, Monsieur Pierre Schneider, qu'est née, en 1951, l'Union Internationale. Il fut tout naturellement élu d'abord Président, puis Président d'Honneur de cet organisme qui groupe un grand nombre de pays, et dont la France conserve le Secrétariat Général, si heureusement confié au Dr Aujoulat. L'action de coordination et d'animation de cette Union se manifeste et s'amplifie sur tous les points du globe. Dans certains pays elle prend le caractère d'une véritable « Science de l'Homme ». Sous l'impulsion personnelle de son Secrétaire général elle se développe actuellement avec un bonheur particulier sur de vastes territoires du Continent africain. Les gouvernements de ces peuples en voie de développement ont compris qu'un de leurs premiers devoirs consiste à sauvegarder, par l'éducation, la santé de leurs administrés.

Le rappel de ces quelques faits permet de comprendre la portée humaine de l'œuvre de Jacques Parisot.

En réalité il ne fut pas seulement un animateur et un réalisateur. Il fut essentiellement une volonté au service d'un grand idéal. Et de lui on peut dire ce qu'a dit le Professeur Debré à propos de Léon Bernard :

« Il appartenait à une belle génération qui croyait au triomphe de la raison, à la noblesse de la pensée libre, à l'union des peuples et à la paix. »

Nous ne pouvons admettre que Jacques Parisot ait été dans l'erreur, et, comme lui, nous voulons espérer que tous les hommes, sur cette terre, seront de mieux en mieux éduqués, et deviendront ainsi, un jour, meilleurs et plus heureux.

LE PATRON

Discours du Professeur Raoul Senault

Président de l'Office d'Hygiène Sociale de Meurthe-et-Moselle

Comme Louis Lavelle l'a écrit dans son traité « De l'Etre », si « la mort crée une absence corporelle qui est révélatrice d'une présence plus pure », on comprendra que, craignant de trahir par une expression imparfaite celui dont au contraire on voudrait montrer la grandeur, je me trouve à l'instant d'évoquer en quelques traits mon maître Parisot confronté à une tâche que l'émotion ne facilite pas.

Cependant il me revient ce soir, ayant eu l'insigne honneur d'être son dernier élève, depuis plusieurs années le collaborateur et le confident admis dans l'intimité de son œuvre, de dire, au nom de ceux qui dans le monde sont fiers d'être ses disciples, ce que fut cet homme auquel la noblesse de caractère et la grandeur de l'œuvre réalisée confèrent des dimensions inaccoutumées.

Il est juste aussi que ceux qui ne pourront plus découvrir de lui qu'un grand nom sachent reconnaître, en Jacques Parisot, parmi la poignée d'hommes éminents couvrant avec foi et désintéressement à l'avènement des grandes entreprises sanitaires d'aujourd'hui, l'un des meilleurs.

Il représentait une époque, une grande époque... Nombreux sont ceux qui s'enorgueillissent, parlant de lui, de pouvoir dire le « Patron ». Quel beau titre que celui-là, chacun y associe respect, affection reconnaissante et fierté d'avoir été accepté pour élève. Jamais concours ne pourra le décerner.

En vrai, qui n'aurait subi l'ascendant de ce Maître ? Alerte prestance, silhouette toujours droite, le fume-cigarette à la bouche, la démarche légèrement talonnante, il avançait sûr de lui jugeant vite et rarement se trompant.

Visage modelé dans la distinction, le regard mobile, attentif et vif, tout en lui exprimait l'élégance morale et physique, le caractère, l'intelligence, la loyauté.

Homme fier et courageux qui jamais ne transigea avec l'honneur, il aimait répéter que toujours l'intérêt particulier doit s'effacer devant l'intérêt général. Indépendant sans être indifférent, il prenait parti et pour défendre les idées qu'il croyait justes, n'hésitait jamais à s'engager en parole comme en acte.

De ce courage, de cette indépendance il a, tout au long de sa vie, donné les preuves les plus émouvantes. Par pudeur de sentiment, il ne les évoquait qu'exceptionnellement et seulement dans les fugitifs moments d'abandon qu'il s'autorisait. C'était alors sur le ton de l'amicale confidence, l'évocation de souvenirs heureux ou malheureux, d'anecdotes riches d'enseignement, toujours marqués par la longue expérience qu'il avait du commerce de ses semblables.

Ces moments privilégiés, pour qui les a vécus à ses côtés, laissaient transparaître la grande et foncière bonté de l'homme, cependant parfois déconcertant par la manière abrupte qu'il avait de dire les choses. Plus d'un qui le connaissait mal en était dérouté.

Fidèle à ses amis, il aimait rappeler la mémoire de ceux très chers, trop tôt disparus et ne manquait jamais d'en vanter les mérites. La courtoisie qui s'alliait chez lui à cette politesse raffinée des hommes de sa génération lui conférait un charme séducteur dont il usait parfois pour obtenir ce que son autorité aurait pu exiger. Pour ceux qu'il honorait de son estime, de son amitié ou de son affection, il savait être le plus attentif, le plus bienveillant, le plus indulgent, le plus efficace des conseillers, des amis. Se voulant disponible pour chacun, il avait fait choix de servir les hommes avec les ressources de sa belle intelligence; à ce service il mettait aussi la richesse d'un cœur dont il cachait les élans pour n'être pas victime de sa grande sensibilité.

Il n'est sans doute lieu plus propice que cet illustre amphithéâtre pour évoquer le grand universitaire que fut Jacques Parisot.

Fils, petit-fils et neveu de Maîtres qui illustrèrent notre Faculté lorraine, il fut et avec quel succès, le continuateur d'une brillante

tradition familiale. L'estime unanime de ses collègues la consacra en l'appelant à la charge décanale. Égrenant ses souvenirs, il le disait « *J'aimais bien cette Faculté et comment ne l'aurais-je pas aimée, élevé que j'ai toujours été dans l'attachement à son histoire, à sa vie, dans le respect de ses maîtres par ceux des miens qui la servirent...* »

Sa première charge universitaire, c'est à vingt ans qu'il l'assume lorsqu'en 1902 il est nommé au concours aide-préparateur dans le laboratoire de Physiologie où son grand-oncle Léon Parisot avait enseigné à partir de 1849. Malgré l'orientation que par la suite sa carrière prendra, il restera toujours marqué par ce premier contact. Il citait volontiers Charles Richet qui, en 1893, dans sa leçon inaugurale disait : « *opposer le médecin au physiologiste et l'homme de science au clinicien cela signifie qu'on n'a rien compris ni à la physiologie, ni à la médecine* ». Il souhaitait souvent que l'enseignement de la médecine donnât plus qu'il ne le fait, de place à la connaissance de l'homme normal, connaissance aujourd'hui des plus nécessaires au développement d'une médecine préventive et sociale efficace.

Après quatre années consacrées à la recherche physiologique, associée à l'enseignement, il est, en 1906, nommé Chef de Clinique Médicale. En 1910 admissible à son premier concours d'Agrégation, il sera trois ans plus tard reçu Agrégé dans la section de Médecine Générale. A 31 ans, sa carrière semble clairement tracée, l'estime de ses pairs et de ses condisciples le voue déjà à une brillante réussite clinique que ses titres hospitaliers justifient.

Mais vint la première guerre mondiale... C'est de là sans doute que date sa définitive orientation.

Pour cet esprit curieux, épris de recherche mais aussi de souci d'efficacité pratique, cette époque est l'occasion d'études épidémiologiques sur la grippe, la tuberculose de l'Africain, le typhus exanthématique des prisonniers libérés, la lutte antivénérienne.

Cette confrontation à des problèmes différents de ses antérieures préoccupations scientifiques éveille en Jacques Parisot, par la nouveauté et la variété des questions, la gravité de l'heure, un intérêt croissant avec l'ampleur de la tâche. Lui-même écrira : « *La paix faite et alors qu'une place prépondérante incombait à l'Hygiène dans la coalition des efforts faits pour conjurer le péril qui menaçait la vitalité même du pays, je n'hésitais pas à m'engager vers un but aussi noble et d'un intérêt scientifique et pratique aussi grand.* »

Le choix est décidé. Partant à la conquête de son destin, délaissant un sillon bien tracé, l'homme qui devenait le Maître allait donner toute sa mesure et mettre en pratique cette pensée de Léon Bernard dont il s'honorait d'être l'élève et l'ami « *L'Hygiène n'est pas une science contemplative, c'est une science d'action.* »

En 1924, Professeur sans chaire, il rejoint au Conseil son père Pierre Parisot, médecin légiste de haute renommée ; en 1927, il accède à la chaire d'Hygiène.

Malgré ses lourdes charges, jamais il n'oublie sa mission d'enseigneur. Il avait conscience que pour atteindre à sa véritable dimension, le professeur, tout en tenant compte des enseignements du passé, des connaissances du présent, doit se tourner résolument vers l'avenir. Ce sens prospectif que son ami Gaston Berger devait plus tard définir, il le possédait au plus haut degré, et il s'efforçait de le faire partager.

Tout au long de sa carrière il porta un particulier intérêt aux problèmes de formation médicale, estimant que, sans la formation de techniciens spécialisés, pas d'hygiène publique possible, sans la collaboration dans l'exercice de la médecine d'un corps médical animé d'une conscience nouvelle orientée vers les buts et les méthodes de la médecine préventive et sociale, l'action des techniciens demeurerait restreinte et imparfaite, sans une éducation sanitaire rationnelle des masses populaires, l'effort fait en leur faveur resterait incompris, alors que

bien instruites elles doivent se montrer progressivement les artisans de leur propre relèvement.

Et c'est pour cela que selon lui la chaire d'Hygiène ne devait pas être d'ordre théorique mais basée avec avantage sur un Institut d'Hygiène Universitaire, qui par ses laboratoires et ses services techniques apporte un concours à l'administration sanitaire dans le cadre local ou régional, en collaboration avec les institutions de protection sanitaire et sociale.

Ainsi s'ouvre pour le Professeur un domaine d'action pratique, celui de la collectivité humaine tout entière.

Il professait dans les faits que la Faculté ne doit pas vivre repliée sur elle-même, dépourvue de contacts organisés avec l'extérieur, mais au contraire par intérêt réciproque, être engagée dans le circuit général de l'Action sanitaire et sociale. Il fit partager ce sentiment à de nombreux collègues qui vinrent lui apporter dans les diverses réalisations médico-sociales qu'il mit sur pied, le concours éclairé de leur qualification.

Ce fut chez lui souci constant d'associer à son action le corps médical dans son ensemble et ainsi « *l'orienter, l'aider, lui faire saisir davantage la nécessité pour tous comme pour lui-même de coopérer à l'effort entrepris* ». Au reste, ajoutait-il, « *nous savons, et le corps médical français en a suffisante connaissance, qu'un vaste mouvement dans le monde, dont notre pays ne peut manquer de subir la répercussion, tend à étendre suivant diverses modalités la réalisation d'un service national de santé.*

Il n'est pas meilleur moyen d'éviter une innovation capable, je le pense, de porter atteinte à la valeur de la médecine française, que d'en rechercher les avantages sans en subir ni les formes, ni les erreurs, ni les inconvénients. Or la participation bien réglée, active et éclairée des médecins praticiens à la médecine préventive et sociale, aussi bien dans ses applications individuelles que collectives, n'apparaît-elle pas comme la formule particulièrement apte à répondre à ces indications et la plus sûre pour prévenir les transformations profondes de l'exercice de la profession. »

Esprit concret, réalisateur infatigable, Jacques Parisot ne pouvait se satisfaire des seules spéculations intellectuelles, il lui fallait trouver dans la mise en œuvre d'activités et d'institutions conformes à l'orientation humaniste de son esprit les moyens propres à satisfaire son goût d'action et son sens créateur.

Alors le Professeur fit place au bâtisseur, le bâtisseur à l'administrateur. Et c'est ainsi que fut créé l'Office d'Hygiène sociale qu'en plus de quarante années d'inlassable labeur, il développa, perfectionna, pour en faire l'instrument qui chaque année accueille visiteurs et stagiaires français ou étrangers. Cet Office d'Hygiène fut sûrement dans Pauvre de Santé Publique du Professeur Parisot ce qui lui tenait le plus à cœur. Il lui a permis de faire la preuve d'idées forces qu'il aimait à développer concernant la médecine sociale dont il disait qu'elle n'était pas médecine socialisée, étatisée, mais *« somme d'action sanitaire et sociale ayant pour programme fondamental la protection et le développement de la personnalité humaine considérée à la fois comme valeur économique et comme valeur spirituelle »*.

L'Office d'Hygiène Sociale lui a aussi permis de satisfaire ce qu'en matière de boutade, il appelait sa manie *« la coopération »*. Unir sans absorber fut la devise de sa vie.

Ce grand principe directeur de son œuvre lui est toujours apparu comme le fondement logique et nécessaire de l'efficacité dans l'économie des hommes et des moyens. Ce qu'il a toujours prôné, et il savait entraîner par sa conviction, c'est la persévérance dans la réalisation d'une coordination des efforts, efficace méthode pour éviter la dispersion et au contraire les valoriser par un appui réciproque. Politique sans doute difficile à mener à bonne fin mais qui a pu être étendue et appréciée par tous ceux, techniciens français et étrangers, qui viennent en prendre connaissance ».

Dans cette œuvre, ses qualités de chef apparaissaient constamment. Avec ses instructions il donnait sa confiance, il savait commander

mais en même temps susciter des initiatives, il savait écouter et accepter la discussion, voire même la contradiction, pourvu qu'elles soient toujours constructives.

A son sens de l'autorité et de l'organisation, il ajoutait celui d'un réalisme aigu sachant toujours ramener les projets qu'on lui soumettait à la juste limite entre le possible et l'impossible.

Grand serviteur de la Coopération Sanitaire et Sociale internationale, il fut là encore un Maître écouté auquel chacun souhaitait avoir recours dans les moments délicats qui marquent obligatoirement l'évolution de ces grandes institutions mondiales. Monsieur le Directeur Général Candau nous le dira avec l'autorité que lui confère la haute charge qui est la sienne.

Grand universitaire, grand serviteur de la Santé Publique et apôtre de la coopération internationale, Jacques Parisot fut aussi un grand humaniste. Chez lui souvent le sociologue rejoignait le médecin.

Dans une œuvre toute entière consacrée à la santé il était vigilant aux problèmes posés par les pays en voie de développement. Dans une étude consacrée à « La santé comme facteur de développement économique » avec une largeur de vue qui était bien dans sa manière, il recommande en guise de conclusion que l'accession à la santé et au bien-être se fasse sans atteinte à *« l'âme des peuples »* car *« l'aide aux pays en voie de développement doit viser à la réalisation d'une vie nouvelle plus riche de santé et de bien-être, elle doit veiller à ce que cette vie nouvelle soit vraiment la leur, construite à la mesure de leurs besoins, dans la liberté de leurs aspirations, de leurs formes nouvelles de pensées, imprégnée de leurs traditions et de leurs propres civilisations »*.

Tel était l'homme, tel fut le Maître.

Madame, c'est pour moi un devoir de vous rendre un public hommage, tant il est vrai qu'il est impossible de parler de la vie et de l'œuvre de Monsieur Parisot sans vous y associer étroitement. Si les liens du cœur peuvent parfois se substituer à ceux du sang, qu'il me soit permis dans la solennité de cette heure, de témoigner de l'infinie reconnaissance que je dois à votre mari pour tout ce que j'ai reçu de lui, et de vous exprimer également mes sentiments de respectueuse affection.

LE PATRIOTE

Médecin-Général Raymond Debénédeti
Membre de l'Académie Nationale de Médecine
Président de la Croix-Rouge Française

Un hommage à la mémoire du Professeur Jacques Parisot serait imparfait si n'était évoqué un des traits les plus caractéristiques et les plus émouvants de son exceptionnelle personnalité. Animateur, organisateur, professeur, hygiéniste d'audience mondiale, clinicien, chercheur... tout cela, il le fut. Mais il fut autre chose : son cœur brûlait en effet d'une flamme, qui jamais ne s'éteignit, celle d'un patriote lorrain.

Celui qui, ce soir, a l'honneur de vous parler de lui, conserve devant les yeux une image ineffaçable. C'était il y a près de quarante ans. Descendant à pied de l'hôpital militaire Sédillot de Nancy, il distingua, venant en sens inverse, un médecin militaire de superbe prestance. Svelte, bien pris dans un élégant uniforme, chaussé de bottes impeccablement coupées, la croix de Commandeur de la Légion d'Honneur émergeant du col de sa vareuse, la poitrine ornée de barrettes de décorations, fumant avec distinction une cigarette fixée au bout d'un long fume-cigarette; la tête haute, sur un visage jeune, des yeux pétillants de malice, un sourire légèrement narquois souligné par une fine moustache, il avait grand air, tant il était droit et fier : il avait l'allure d'un seigneur, d'un seigneur de Lorraine. Je garderai toujours vivante cette image du Professeur Jacques Parisot, alors médecin lieutenant-colonel de réserve, accomplissant avec enthousiasme une période militaire.

Ce grade élevé pour un médecin de réserve de son âge, ces décorations, cet uniforme d'officier français, il avait le droit d'en être fier : il en était digne.

Agrégé de médecine en 1913, il part pour la guerre en 1914, se séparant de celle qu'il avait épousée quelques années auparavant et qui, depuis 1908 jusqu'à son dernier souffle, n'a cessé d'être, pour lui, une admirable compagne. Il est médecin de bataillon dans un régiment lorrain, le 269, alors que ses titres lui eussent permis d'être affecté dans une formation sanitaire moins exposée. Pendant un an, il donne la mesure de ses qualités morales, professionnelles et militaires. Mieux que moi, le Doyen Simonin, qui fut son médecin auxiliaire, eût été qualifié pour faire revivre les actions d'éclat de son Maître.

Tous les combats auxquels prend part le médecin aide-major, puis médecin major Parisot sont l'occasion, pour lui, de donner la mesure de sa bravoure et de son sang-froid, de son sens inné du commandement et de l'organisation, mais aussi de ses qualités profondément humaines de dévouement aux blessés. Tous l'estiment au régiment, du colonel au plus humble soldat; tous sont irradiés par cet idéal de patriotisme et d'humanité qui l'anima jusqu'au bout. Cependant, l'hygiéniste fait bénéficier son unité de sa sagacité; le clinicien observe les gelures des pieds qui affectaient les soldats dans la boue humide et glacée des tranchées.

En juillet 1915, le médecin-major Parisot est affecté dans une ambulance du front, emportant les regrets de tout le régiment. « Si celui-ci, écrit son colonel, pendant cette longue période, a évité toute trace de maladies épidémiques, si son état sanitaire est resté constamment excellent, il le doit à la remarquable organisation de son service médical et à la vigilance constamment en éveil du médecin major Parisot. » Hors pair comme organisateur du service de relève, il reçut deux citations en reconnaissance de ses mérites et de sa rapidité à donner des soins aux blessés lors des nombreux combats auxquels prit part le 269°.

Le Docteur Parisot a été proposé pour la Légion d'Honneur le 9 novembre 1914 pour sa belle conduite en Lorraine et pendant les combats d'Izel-les-Equerchin et de Douai. La proposition a été renouvelée en janvier et mars 1915. Le 11 mai, après toute une

série de combats victorieux autour de Carency, il était de nouveau proposé pour son inlassable et intelligente activité qui lui avait permis de donner ses soins à plus de 400 blessés, leur assurant une évacuation rapide et conservant au pays de nombreuses existences ».

Cette croix si méritée ne lui fut remise qu'en avril 1916 par Monsieur Justin Godart, sous-secrétaire d'État du Service de Santé.

Dans les formations où il sert par la suite, il continue à étudier la pathologie médicale de guerre, notamment les gelures des pieds et les néphrites. Pendant les périodes de calme, il professe aux étudiants mobilisés des leçons de médecine d'armée.

Il est ensuite désigné pour une ambulance de gazés. Tout en se dévouant corps et âme à ses malades, il publie de nombreuses notes sur les lésions déterminées par les gaz de guerre. Contaminé par ses malades, hospitalisé, il passe à Cannes quelques trois semaines de convalescence et se hâte de rejoindre l'Ambulance Z qu'il ne devait quitter qu'à l'Armistice. Les hautes fonctions de médecin consultant de l'Armée Mangin lui sont alors confiées. Par des mesures judicieuses, il évite à l'armée française la propagation du typhus exanthématique qui sévissait en Allemagne et combat avec vigueur les manifestations épidémiques qui menaçaient les troupes.

Le glorieux Lorrain, soldat intrépide, médecin savant et dévoué, peut retrouver avec fierté sa ville natale et son foyer. En 1920, il est promu Officier de la Légion d'Honneur.

Ainsi se termine heureusement la première phase de l'épopée du patriote lorrain.

Son patriotisme, il le manifeste encore pendant ces vingt années qui séparent les deux guerres. Ayant éprouvé les horreurs de la guerre des gaz, il estime de son devoir d'alerter vigoureusement les pouvoirs publics sur les dangers d'une guerre aéro-chimique. Il prononce sur ce sujet de nombreuses conférences étagées sur

son expérience et sa documentation personnelles. Il en donne en particulier à la Croix-Rouge Française qu'il devait servir d'abord en Lorraine puis au Conseil d'administration de cette association. Clairvoyant, il pressent la catastrophe dans laquelle la guerre de 1939 allait plonger notre pays.

Le 3 septembre 1939, le médecin colonel Parisot prend les fonctions de médecin-consultant de la VIII^e Armée. Il retrouve peu après son chef et ami, le médecin général Pilod, nommé directeur. Invité par celui-ci à la « popote » de la direction d'Armée, je retrouve le Professeur Jacques Parisot tel que je l'avais connu dix ans auparavant, toujours aussi jeune, toujours élégant, ironique et quelque peu amer. La prescience avec laquelle il jugeait la situation allait, hélas, être bientôt justifiée par les événements.

Pendant ce rude hiver d'Alsace, par le gel et la neige, inlassable, il visite cantonnements et formations sanitaires de l'Armée. Il ne néglige aucune occasion de relever le moral de ceux qu'il approche pendant cette étonnante période de la guerre. Sollicité d'accepter un poste important à l'intérieur, il refuse catégoriquement, tenant à l'honneur de servir aux armées. L'offensive ennemie est déclenchée dans le temps même où le médecin général Pilod, objet d'une flatteuse affectation, est tenu de rejoindre son nouveau poste, tandis que le nouveau directeur n'a pas encore rallié le sien. Alors, le médecin-major de la Grande Guerre revit en Jacques Parisot. Avec un courage et une énergie indomptables, il fait face à la situation dramatique. Il arrête des formations sanitaires en retraite, obligeant les médecins à les déployer et à donner leurs soins aux blessés. Au cours de la retraite, le consultant n'hésite pas à prendre des initiatives de chef il stimule les volontés défaillantes, organise les évacuations et s'efforce, par tous les moyens, de procurer aux blessés les secours qu'ils sont en droit d'attendre du service de santé. Cette tragique aventure se termine à Saint-Dié où il est fait prisonnier non sans

exiger avec hauteur de ne se rendre qu'à un officier supérieur de son grade.

Dans les casernements de Saint-Dié, puis de Strasbourg, encombrés de prisonniers français, il se multiplie, s'efforçant de faire appliquer les mesures les plus élémentaires d'hygiène. Il contracte alors une dysenterie grave qui justifie son évacuation sur l'hôpital Gaujot de Strasbourg où il reste trois mois en traitement avant d'être évacué par train sanitaire sur Lyon. Il est alors déclaré inapte à tout service.

Dans sa douleur de patriote, Jacques Parisot pouvait, du moins, être en paix avec sa conscience, ainsi qu'en atteste cette belle citation :

« Médecin consultant d'Armée de grande classe et de haute conscience. Désigné comme médecin consultant au G.Q.G. au moment où la situation devient brusquement critique dans la XVIII^e Armée, a volontairement suivi son Directeur et gagné, avec lui, en pleine bataille, le réduit de résistance par la seule route restée libre. Se dévoue sans compter et est, pour tous, au milieu des dangers et des vicissitudes morales des dernières heures, un magnifique exemple des vertus civiques et militaires. »

Mais, dans le temps où de l'autre côté de la Manche une voix s'élève pour redonner aux Français la confiance dans leurs destinées, Jacques Parisot ne désespère pas de la Patrie blessée. Il adapte son patriotisme aux circonstances : cette forme de patriotisme, c'est la Résistance. Il milite ainsi en faveur de la résistance à l'occupant. Dénoncé, il est prévenu par le Secrétaire Général de la Préfecture de l'imminence de son arrestation. Il prend des dispositions pour se dissimuler dans une cachette sûre, celle-là même où se terraient des moines pendant la Terreur. Toutefois, redoutant pour ses étudiants et pour les siens de graves représailles, il se livre, le 4 juin 1944 à 4 heures du matin, aux Allemands venus l'arrêter.

Ici, commence la « passion » de Jacques Parisot.

Conduit sous solide escorte à la Gestapo où il retrouve un groupe de patriotes lorrains, il est interrogé par le chef de la Gestapo. Celui-ci devait plus tard reconnaître que le Professeur Parisot l'avait interrogé plus qu'il ne l'avait interrogé lui-même. Toujours égal à lui-même, calme, ironique suivant sa manière, il réfute avec un imperturbable sang-froid et une habileté jamais en défaut les accusations dont il est l'objet. Cependant, huit jours après il est dirigé, avec ses compagnons, sur le sinistre camp de Royallieu où il retrouve des personnalités comme NN. SS. Theas et de Solage, dont l'attitude avait fait l'admiration de Montauban et de Toulouse. Le 8 juillet, dans des wagons à bestiaux, nus, souffrant de la soif et de la faim, les déportés sont transférés vers une destination inconnue. Accueillis à Neuengamme par des gardes armés de gourdins, escortés de chiens féroces, les malheureux parviennent au camp après une marche exténuante de 3 km. Vous entrez par la porte, mais vous sortirez par la cheminée », telles furent les paroles de bienvenue du commandant du camp ! Décrire la vie du Professeur Parisot, en ce temps et en ces lieux, consisterait à évoquer tout ce que put comporter d'humiliations, de misères et d'horreur l'existence des déportés. Du moins, le Professeur Parisot donne l'exemple de la dignité, du courage et de l'espérance. Des conférences sont organisées par ses soins, une infirmerie de fortune est installée avec de pauvres moyens et le Professeur d'exiger de ses geôliers médicaments et matériel nécessaires... mais en vain. Parmi ses compagnons, les uns succombent, d'autres tombent bravement malades. Jacques Parisot, lui-même, n'échappe pas à une congestion pulmonaire qui met ses jours en dangers. Mais il « tient », comme tenaient ses camarades de la Grande Guerre au milieu des périls et des misères. Comment cet homme de 60 ans a-t-il pu résister à une telle détresse ? C'est sa volonté, fille de son idéal de patriote, qui lui a permis de dominer tant d'atrocités.

Le 12 avril 1945, devant l'avance alliée et la menace corrélative de voir massacrer les déportés, le Comte Bernadotte, de la Ligue des

Sociétés de Croix-Rouge, réussit à éloigner du sinistre camp un groupe de 360 patriotes. Après de dramatiques tribulations, le Professeur Parisot et ses compagnons parviennent à Prague où le Professeur se propose de négocier auprès du Gauleiter le rapatriement de ses camarades. O surprise : partout flottent des drapeaux tchèques, la foule est en délire, les S.S. arrachent leurs insignes : la révolution tchèque avait éclaté; les troupes soviétiques arrivaient; les S.S., qui avaient mission de détruire au lance-flamme tous les déportés d'un camp voisin, sont pendus aux réverbères, arrosés d'essence et brûlés sans autre forme de procès.

La radio tchèque émet un message de Jacques Parisot. Madame Parisot l'entend bien, mais, si elle reconnaît le style de son mari, elle n'en reconnaît pas la voix.

Enfin, le 18 mai 1945, Jacques Parisot, impassible, retrouve son épouse qui, pendant cette interminable période de déportation, avait vécu dans l'angoisse sans pourtant jamais désespérer.

Toute la Lorraine, en fête, célébrait le retour du Professeur Parisot et de ses compagnons.

La nouvelle connue, le Ministre de la Guerre propose immédiatement pour la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur le Professeur Jacques Parisot, commandeur depuis 1932. C'est à Nancy, sur le front des troupes, qu'au milieu de l'émotion unanime, le nouveau dignitaire est décoré par le Général de Lattre de Tassigny.

Sur cette apothéose, le rideau tombe sur le troisième acte de la vie ardente du patriote lorrain.

La dernière apothéose, hélas, il ne la vit pas. Il ne la vit pas du moins sur cette terre, mais sans nul doute au Ciel où sa mort édifiante l'a conduit après une vie sans peur et sans reproche. A l'issue de la cérémonie religieuse, où l'assistance recueillie entendit avec émotion la voix d'un prêtre ami, le corps du Doyen Parisot fut exposé sur le parvis de l'église Saint-Léon de Nancy. Face au

catfalque recouvert de la toge professorale, le drapeau du 26° d'Infanterie, le glorieux régiment de Nancy, ce drapeau où scintillent en lettres d'or ces mots « Honneur et Patrie » qui ont toujours inspiré la vie de Jacques Parisot, et la troupe rendent les derniers devoirs au Grand-Croix de la Légion d'Honneur. C'est l'hommage de la Patrie et de l'Armée à celui qui les a si généreusement servies. Cet hommage, Jacques Parisot l'eût aimé.

Si la Lorraine portait le deuil d'un de ses fils aimés et glorieux, si la France entière partageait son affliction, le monde pleurerait, lui, l'un des plus ardents serviteurs de la cause de l'Homme. Si Jacques Parisot aimait sa Lorraine natale au point de ne l'avoir quittée que pour des combats et des missions pacifiques, s'il aimait la France d'un amour profond, s'il était un PATRIOTE, en un mot, il n'était pas, pour autant, un nationaliste aux conceptions étriquées. Défendre son pays quand il était attaqué, certes, mais la paix revenue se consacrer au bien le plus précieux de l'humanité, la santé des hommes : tel était bien l'idéal du Professeur Jacques Parisot. Sa devise aurait pu être celle du service de santé de l'Armée française dont il a honoré l'uniforme : *« Pro Patria et Humanitate ! »*

Toute sa vie, il a servi l'une et l'autre. Mort, par la vertu de son exemple, il les sert encore.

LE PIONNIER DE LA MÉDECINE SOCIALE

Professeur Robert Debré

Membre de l'Institut

Jacques Parisot laisse un grand vide. Il fut parmi les premiers, en Europe et dans le monde, à comprendre l'importance de la médecine sociale. Précurseur, puis créateur, organisateur et professeur - dans le sens étymologique de ce mot celui qui proclame sa foi - il a pu à la fois réaliser dans sa province natale les dispositifs qui furent et restent des modèles, répandre dans tous les pays les idées les plus justes, représenter avec un grand éclat la France parmi les assemblées et les organisations du monde vouées à la Santé. Il n'interrompt sa tâche que pour donner au cours des deux guerres l'exemple le plus beau de la dignité, de la bravoure. Jusqu'à la fin de sa vie il est resté un Maître.

Le nom de Jacques Parisot est entré dans l'histoire, associé à une grande idée, celle de la médecine sociale. Ce terme, le grand pionnier que fut René Sand nous l'apprend, fut créé en 1848. Le fait n'est pas surprenant.

Le monde n'a pas oublié qu'en 1848, sur toute l'Europe, se répandit comme un élan d'idées dues à des révolutionnaires généreux voués à la libération des nations et à la ferveur humanitaire. C'est alors que Jules Guérin, professeur à la Faculté de Paris, fait appel au corps médical, dans un article de la Gazette Médicale de Paris dont il était le rédacteur en chef.

Il lui demande de se soucier de la « médecine sociale », englobant sous ce nouveau vocable - je le cite « *l'ensemble des rapports de la médecine avec la société* ». Du premier coup le mot était créé et son sens défini.

Jules Guérin affirme que nul ne défendra les besoins des diverses classes de la société aussi bien que le médecin, parce que nul ne les connaît, ne les pratique, ne les aime autant que lui et il conclut que la

médecine sociale humanitaire est la clé des plus graves questions de notre époque de régénération ».

Certes, bien avant que souffle ce grand vent d'idéalisme dont vous avez reconnu le ton et en plongeant ses racines dans l'histoire de l'humanité, la médecine avait exercé son devoir charitable non seulement vis-à-vis du patient, mais aussi par le souci de la collectivité. La médecine publique s'est associée chez tous les peuples à la médecine individuelle et a participé aux efforts collectifs en faveur des faibles, des infirmes et des déshérités. Avec le début de l'ère industrielle est née la médecine du travail, et avec l'organisation moderne, l'hygiène sociale.

Mais c'est depuis une centaine d'années que la médecine sociale, dénommée et clairement conçue, se développe avec toutes les sciences - les sciences appliquées à l'homme, les sciences humaines. A partir de l'assainissement, de l'ère pastorienne, de la médecine préventive, de l'assistance publique, de la protection des enfants, de l'aide aux mères, aux blessés, aux prisonniers civils et militaires, de l'hygiène tropicale, de la législation du travail s'est épanouie sous nos yeux la médecine sociale entraînant les praticiens et définissant les modes de leur action.

Quand Jacques Parisot fut-il orienté dans cette direction ? Comment en vint-il à entendre cet appel ? Quels sont les débuts de cette vocation ? Comment a-t-il été conquis par la médecine sociale avant de devenir l'un de ses apôtres ?

Dans les dernières années du dix-neuvième siècle, en France, les accoucheurs, Pinard, Budin, puis les pédiatres Marfan, Variot, avaient créé des œuvres en faveur de la mère et de l'enfant. Calmette avait ouvert des dispensaires antituberculeux; Duclaux, le premier disciple de Pasteur, avait enseigné l'Hygiène Sociale à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, Fournier avait lutté contre les maladies vénériennes. La première guerre mondiale, à de lourdes pertes en vies humaines et à de terribles destructions, avait ajouté l'aggravation des fléaux morbides et en particulier de la tuberculose. Jacques Parisot, après

s'être montré un brave parmi les braves, est attaché comme médecin consultant auprès des troupes d'occupation en pays rhénan. Il étudie alors l'épidémiologie et la prophylaxie des maladies infectieuses et tout particulièrement de la tuberculose - le fléau morbide le plus redoutable. Dès son retour en Lorraine, il est entraîné par l'effort général qui alors se développe. La Fondation Rockefeller, des personnalités telles que Léon Bernard, Ed. Rist, Léon Bourgeois, Honnorat reprennent et étendent l'initiative de Calmette. La lutte contre la tuberculose des soldats réformés s'étend à toute la population.

Bien vite Jacques Parisot sent - et ce fait est notable - que la bataille doit être livrée contre d'autres fléaux. Son Service de tuberculeux et le sanatorium Villemin ne lui suffisent pas, il lui faut travailler hors des murs de l'hôpital, entreprendre une tâche plus générale de médecine préventive. Il fonde l'Office public d'Hygiène sociale de Meurthe-et-Moselle en 1920. En 1925 il publie avec Louis Spillmann un ouvrage fondamental sur la prévention collective des maladies, sur l'organisation générale de la lutte contre les fléaux morbides et sociaux. Il intitule ce livre « Guérir c'est bien, prévenir c'est mieux ». En 1927 il est nommé Professeur titulaire à la Faculté de Nancy et la chaire qu'il occupe s'appelle Chaire d'Hygiène et de Médecine préventive.

Comme son maître et son ami Léon Bernard, parti de la phtisiologie, Jacques Parisot est parvenu à la médecine sociale. Au cours des huit années qui ont suivi la fin de la guerre, Jacques Parisot a fixé sa pensée et déterminé sa vie.

Comment ? Ce n'est pas seulement en enseignant et en écrivant mais en créant. Il a établi des institutions, il a construit, il a organisé, il a conduit le travail de tous. Sa doctrine, c'est l'action même. Celle-ci englobe les domaines les plus divers : la prophylaxie des infections contagieuses, la récupération et la réhabilitation des mutilés et des infirmes, l'orientation professionnelle de l'ouvrier, les conditions du travail industriel, les problèmes du travailleur immigré, le secours aux

détresses de la mère seule, l'amélioration de la santé du nourrisson et de l'enfant, l'assainissement du milieu et aussi le relèvement de la natalité dans un pays affaibli par une affreuse saignée et qui se dépeuple. Il organise des foyers pour les étudiants et les soldats, s'attaque aux taudis, vient à l'aide des incurables. Il ne saurait négliger l'hygiène mentale qui nous préoccupe tant à présent. Il contribue à la formation d'un service social. Il entraîne les praticiens dans une collaboration indispensable aux services de la protection sanitaire. Il intègre les enseignements de la Faculté de Nancy dans les services de la santé publique. Il associe les hôpitaux aux tâches de la Faculté. Il groupe autour de cette œuvre les infirmières visiteuses, les sages-femmes, les assistantes sociales. Il forme enfin - œuvre essentielle - les étudiants aux méthodes les meilleures, les plus modernes de la médecine. Il fait comprendre à chacun que dans l'exercice libéral de sa profession le praticien doit remplir un rôle dans la médecine publique.

Pour réaliser ce grand dessein on imagine ce qu'il fallut de clairvoyance, de lucidité intellectuelle, de sagesse, d'énergie et de continuité dans l'effort.

Cette énumération à la fois sèche et incomplète n'évoque que bien mal la puissance d'imagination et d'autorité de Jacques Parisot. Dès cette époque cruciale de son existence il a montré à tous ce que pouvait réaliser un professeur qui n'est pas seulement un maître de la pensée et de l'enseignement, mais un homme voué à la tâche, une des plus belles celle de chercher où est la souffrance des hommes, d'en comprendre les causes, de savoir - car il faut beaucoup de savoir - les faire cesser ou tout au moins les atténuer.

Indépendant de caractère jusqu'à en être farouche, aussi humain que courageux, Jacques Parisot a mené son existence en gardant son air de distinction un peu froide et de finesse impressionnante. Frappant dès l'abord par sa grande silhouette, son regard bleu et pénétrant, son visage aux traits délicats, son maintien droit, sa démarche ferme, son langage de chef, il impose l'admiration et le respect. Partout il

marque de sa forte personnalité les fonctions qu'il remplit, il sait discerner la voie juste, celle qui mène vers l'avenir. Il anime et entraîne ceux qu'il conduit. Jacques Parisot regarde les problèmes en face, juge les hommes avec une équité sévère, impose les vues les plus sages avec la belle audace d'un novateur. Lorsque, autour de lui le débat devient confus, les opinions se heurtent, on se tourne vers lui. Avec une clarté remarquable de l'idée et de l'expression, un dédain très apparent pour les médiocrités, il montre en quelques mots tranchants où est la bonne route.

C'est ainsi que son audience s'étend non seulement à la France entière, mais bien loin au-delà. Il siège, il préside - disons mieux, il dirige - comités et commissions. Il soulève l'opinion, il anime les administrations, admoneste les gouvernements, réclame des crédits, critique avec sévérité et parfois ironie les entreprises qu'il considère comme insuffisantes ou mal conçues, les programmes mollement entrepris. Il devient le mentor des pouvoirs publics. Enfin, représentant de la France dans les grandes organisations internationales, il frappe chacun par la valeur de ses suggestions et la pertinence de ses vues.

Parlant de Jacques Parisot, et devant lui, Gaston Berger, qui fut un grand universitaire et un grand penseur prononça ces paroles : « Je viens, dit-il, de prononcer le mot d'autorité : c'est celui qui traduit peut-être le mieux ce que votre personnalité a d'original et de puissant. Si j'avais à étudier la notion d'autorité pour voir de quels éléments elle se compose, c'est votre exemple que je choisirais le plus volontiers. C'est en examinant les raisons profondes de l'influence que vous exercez sur les autres qu'il est possible d'apercevoir plus clairement les bases légitimes de toute autorité. La première de ces bases est peut-être « le savoir ». L'autorité, d'autre part, ne saurait exister sans des qualités plus directement morales : la droiture, hase de toute confiance; la fermeté grâce à laquelle le subordonné sait qu'il peut compter sur son chef; le courage qui permet de servir effectivement les valeurs là où les autres se contentent d'en parler; l'indépendance, qui assure à un chef qu'il ne

déviera jamais de la route qu'il a choisie parce qu'il la jugeait bonne. De ce courage et de cette indépendance vous avez donné les exemples les plus nombreux et les plus émouvants. » Dix ans après qu'elles furent prononcées, ces paroles de vérité retentissent en aujourd'hui pour traduire au mieux notre hommage.

C'est ainsi qu'au cours de quarante années de labeur Jacques Parisot - comme l'a rappelé si bien le Directeur Général Aujaleu, son collaborateur et son ami - a présidé aux destinées de l'Institut National d'Hygiène, puis de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, il a présidé ainsi le Comité National de la Santé, le Comité National de l'Éducation Sanitaire, a dirigé les travaux de la Commission d'Éducation Sanitaire et organisé le premier Congrès International d'Éducation Sanitaire. C'est à lui tout naturellement qu'on a demandé d'être le président et de l'une et de l'autre.

Il a présidé le Comité Français de Service Social et la plus importante des sections du Conseil Supérieur du Service Social. Et son nom a été acclamé par près de 3.000 travailleurs sociaux de tous les pays du monde, au Congrès de Munich, en juste hommage à la part éminente qu'il avait prise dans le développement du service social.

Jacques Parisot est devenu le trait d'union tout naturel entre le Ministère de la Santé Publique et celui du Travail et de la Sécurité Sociale aujourd'hui réunis sous la haute autorité de Marcel Jeanneney dans un ministère unique des Affaires Sociales.

M. le Directeur Général Candau, qui dirige depuis tant d'années et pour beaucoup d'années encore dirigera d'admirable façon l'Organisation Mondiale de la Santé, rappellera dans un moment ce que furent au Comité d'Hygiène de la Société des Nations, puis à l'Organisation Mondiale de la Santé, l'œuvre et le prestige de Jacques Parisot, les marques de respect et d'honneur qu'on lui décerna, la valeur de sa présidence. L'unanimité des délégués le porta à la présidence de l'Assemblée Mondiale de la Santé, choisissant le meilleur d'entre eux.

La doctrine de la Médecine Sociale, Jacques Parisot a plus que tout autre contribué à l'établir. La médecine clinique et la médecine préventive avec leurs objectifs : soulager, guérir, empêcher le mal, ont chacune leur domaine privé et individuel et aussi leur domaine public.

C'est le domaine public où s'associent les effets de tous aux deux parties fondamentales de la médecine sociale. Dès qu'une action collective ou privée ou municipale ou régionale ou nationale ou internationale s'exerce, la médecine devient sociale.

Elle fonde son effort sur trois éléments : l'organisation administrative, l'enseignement, l'éducation populaire. Jacques Parisot a donné l'exemple sur ces trois terrains où se sont exercées sa pensée et son action. En parcourant rapidement les étapes de son existence nous avons indiqué - trop sommairement - ce que furent ses tâches d'organisateur et d'administrateur; il nous faut, pour terminer, indiquer celles du professeur et de l'éducateur.

Par la parole et le modèle qu'il fut, il montre que dans les études médicales, la médecine préventive et l'hygiène doivent être enseignées d'une façon attentive, après avoir bien indiqué aux étudiants leur importance, leur intérêt, leur inestimable valeur, leur nécessité pour la tâche des praticiens. Pareil enseignement ne doit pas rester théorique. Il convient de le poursuivre sur le terrain et en particulier sur le lieu même de notre travail. Dès 1958, dans sa remarquable introduction au rapport de Gundy et Mackintosh présenté à l'O.M.S., il prône la création de Centres particuliers annexés à la Chaire magistrale. Il écrit ces mots qui ne sont, hélas, aujourd'hui encore ! que prophétiques :

« La création de ces centres dans les régions sièges de nos écoles est l'aboutissement logique d'une coopération du Centre Hospitalier et de son personnel, de la Sécurité Sociale et de la Faculté de Médecine et réclament aussi la participation de l'ensemble du corps médical. »

D'autre part, concevant la médecine publique et la santé publique comme des spécialités d'une haute importance, Jacques Parisot a lutté pour les développements d'enseignement particuliers et

d'Ecoles de Santé, et vu avec plaisir de pareilles institutions naître dans les différents pays d'Europe, puis en France. Que de conversations passionnées je puis évoquer en rapportant les pensées qu'il exprimait lorsqu'il concevait la médecine préventive, la médecine publique, l'organisation des services de santé comme l'objet d'un enseignement sérieux et solide et dont le développement devait être réalisé par la coopération de nombreuses disciplines, comme c'est le cas aujourd'hui de toutes les spécialités, car chacune exige des connaissances encyclopédiques.

S'il en est ainsi pour la médecine préventive et l'hygiène, par contre la médecine sociale définie comme il a été indiqué, doit imprégner tout l'enseignement de la médecine. Le diagnostic social et la thérapeutique sociale (ces mots sont de lui) doivent compléter dans chaque cas le diagnostic et la thérapeutique cliniques. La démarche de l'esprit pour tout médecin quel qu'il soit, est incertaine s'il ne tient pas compte de l'environnement économique, du milieu où vit le patient, où va évoluer l'homme que l'on doit protéger et guider. En un mot la médecine sociale représente plus un état d'esprit, une orientation de l'enseignement, une manière valable d'aborder chaque problème et chaque cas. Elle doit inspirer chaque enseignement, imprégner chaque programme, pénétrer partout au cours de la formation du futur médecin et contribuer à l'information du corps médical dans son ensemble.

Mais le corps médical ne peut agir efficacement que si la population et chacun accepte, comprend, coopère. Jacques Parisot l'a proclamé : il est parfaitement inutile de légiférer, même dans les pays où la contrainte peut s'exercer, à plus forte raison dans les autres, si l'opinion publique n'est pas informée. D'où l'importance qu'il a toujours donnée à l'éducation et à l'information populaires. *« L'époque de la propagande sanitaire est largement dépassée »*, dit-il. Est venue l'époque de l'éducation permanente du peuple. Celle-ci naturellement doit être adaptée à chaque région du monde, à chaque pays. Elle doit être fondée sur la connaissance de chaque collectivité, de ses moeurs, de ses préjugés, de ses tendances, de ses

comportements et de leurs motivations, de manière à l'émouvoir, l'intéresser, l'entraîner. Elle doit être, dit-il, une « *éducation appropriée* ». L'éducation de la santé doit pénétrer dans l'éducation de base, pour reprendre avec lui l'expression de l'UNESCO, faire partie des programmes pédagogiques pour les enseignants, inspirer les administrations et les pouvoirs publics. Le magnifique discours de Jacques Parisot à l'ouverture du congrès de Rome de 1956, expose en vérité le programme même du Comité français d'éducation sanitaire et sociale que M. le Ministre Aujoulat et M. le Conseiller Xavier Leclainche s'efforcent d'appliquer en démontrant que la lutte entreprise au profit de la santé doit, suivant Jacques Parisot, viser avant tout, autant à la réalisation du bien-être qu'à la sécurité dans la vie.

Le plus bel hommage qu'un pays puisse rendre à ceux qui, voulant le bien public, ont disparu avant de voir leur œuvre entièrement accomplie, est de réaliser ce qu'ils ont conçu de grand et de juste...

LE GRAND SERVITEUR DE LA SANTÉ DANS LE MONDE

M.G. Candau

Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé

Parler de Jacques Parisot, c'est retracer l'œuvre de santé internationale à laquelle son nom a été intimement lié pendant plus de quarante ans.

Dès 1927, il donne, dans sa *Revue d'hygiène et de prophylaxie sociale de Lorraine*, des chroniques sur l'Organisation d'Hygiène de la Société des Nations, alors à ses débuts. En 1929, il est au sein de la Délégation française à l'Organisation d'Hygiène l'adjoint de Léon Bernard, cet autre Lorrain, son maître à penser en matière de médecine sociale. En 1934, il est membre titulaire du Comité d'Hygiène. Il en devient Président en 1937, succédant à Léon Bernard. A l'époque troublée du début de la deuxième guerre, jusqu'en 1940, il tient ferme la barre du Sous-comité d'urgence.

Au Comité d'Hygiène, il fait figure de pionnier. Ce clinicien, tôt venu à la Médecine sociale où il devait atteindre à l'éminence, a montré dès ses premiers contacts avec la Société des Nations une étonnante compréhension - je dirais une intuition géniale - de ce que nous appelons maintenant les problèmes du développement. Issu d'un milieu de grands universitaires nancéens, attaché à sa patrie par de fortes racines provinciales, il n'avait, des pays sous-développés, aucune expérience directe. Et pourtant il a su, de ce qu'il observait dans la vie rurale de sa Lorraine, extrapoler des conceptions révolutionnaires à l'époque, et aujourd'hui reconnues universellement. Influence profonde du milieu ambiant, interdépendance de l'économique et du social, eux-mêmes indivisibles de la santé, telles sont les bases des formulations pratiques qu'il soumettait, dès 1931, pour l'amélioration de l'hygiène rurale et qui devaient être les thèmes des Conférences internationales, celle de 1935 pour l'Europe et celle de 1937 pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Dès cette époque, il insistait sur

l'étude approfondie des conditions locales, sur le rôle de l'habitat, sur l'association de la médecine curative et de la prévention, sur la notion d'une infrastructure étayée sur des centres de santé dont, déjà, il définissait le rôle. D'année en année il développe ces idées-clés. Il soulève le problème que posent l'industrialisation et l'urbanisation dans des populations rurales non préparées. Il souligne l'importance de l'alimentation et se fait le défenseur des études sur la nutrition encouragées par le Comité d'Hygiène. Autre exemple de son rôle de précurseur, il soutient, au Comité, l'expansion de la collaboration technique avec la Chine - préfiguration de l'Assistance technique d'aujourd'hui.

Les années sombres au cours desquelles il a tant souffert, lui donnèrent le loisir de méditer sur ces problèmes, et c'est avec une autorité encore accrue qu'il devait reparaître sur la scène internationale. En 1946, il participe, en qualité de Président du Comité d'Hygiène de la Société des Nations, aux travaux de la Commission technique préparatoire qui rédige le projet de Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé. Nous voyons là Jacques Parisot se faire le champion de deux idées-forces qui vont influencer profondément sur la vie de l'O.M.S. En se prononçant pour le titre « *Organisation Mondiale de la Santé* », il préconise une conception beaucoup plus vaste que celle que recouvre le mot « hygiène », puisqu'elle tient compte de tous les facteurs économiques, politiques et sociaux qui interviennent dans la solution des problèmes de la santé. Il insiste également sur la nécessité pour l'O.M.S. de jouir à l'égard de l'Organisation politique des Nations Unies d'une indépendance qui la garantisse contre les vicissitudes qui avaient affecté l'Organisation d'Hygiène de la Société des Nations. Plus tard, dans la même année, il signe au nom de la France la Constitution de L'O.M.S., à la Conférence internationale de la Santé à New York.

A travers les sessions de la Commission intérimaire de l'O.M.S., qui de 1946 à 1948 édifient patiemment les structures de l'O.M.S., Jacques Parisot continue à jouer le rôle de

guide éclairé, et fort de son expérience auprès de la Société des Nations, il veut éviter à la jeune organisation les écueils qui ont entravé l'action du Comité d'Hygiène qu'il présidait. En 1951, il est élu à l'unanimité Président du Conseil exécutif de l'O.M.S. En 1954, il reçoit le Prix Léon Bernard décerné par l'Assemblée mondiale de la Santé. En 1956, il est Président de l'Assemblée mondiale de la Santé.

Dans son discours présidentiel, Jacques Parisot devait alors évoquer ses réflexions au lendemain de la guerre, lors de la création de l'O.M.S. Fallait-il, en 1946, envisager l'Organisation nouvelle sous la forme d'une reconduction pure et simple des organismes qui, du fait des événements, venaient de prendre fin ? » *Au contraire*, dit-il, *les transformations imprimées à la vie des peuples et les progrès de la science imposent « une politique non seulement originale mais véritablement audacieuse s'évadant des principes et des limites primitivement appliqués »*. Il ajoute que nul projet de développement économique, nul programme destiné à élever les niveaux de vie ne sauraient aboutir si des mesures visant à l'amélioration de la santé n'étaient prises parallèlement.

Enfin, il garde l'espoir « de voir quelques parcelles des ressources immenses affectées aux instruments de mort distraites au profit des armes dispensatrices de vie, de l'œuvre mondiale de notre Organisation ». « *C'est là un rêve, mes chers collègues* », dit-il, mais le rêve n'est-il pas souvent l'expression des pensées qui nous hantent et celles-ci ne sont-elles pas les nôtres à tous ?

Sur le plan de la politique sanitaire mondiale, les deux principes fondamentaux de l'O.M.S., régionalisation et décentralisation, sont les soucis constants de Jacques Parisot et il applique à leur mise en œuvre sa clairvoyance et sa sagesse. S'il appuie toutes les initiatives visant à décentraliser l'action de l'O.M.S. pour la rendre plus concrète au niveau même des pays où s'exerce son action, Jacques Parisot insiste pour que l'Assemblée Mondiale de la Santé, instance suprême de l'O.M.S., continue à intégrer cette

action sur le plan mondial afin d'en empêcher l'éparpillement. Cette philosophie de l'action, il la résume en une phrase : « *Le rôle de l'Assemblée est de s'élever au-dessus des attitudes et des conceptions régionales et d'intégrer les problèmes régionaux dans un tout qui est précisément la santé mondiale.* »

Sa haute autorité s'employait toujours à trouver des solutions justes dans les conflits qui s'élèvent inmanquablement dans une assemblée internationale où des conceptions diverses sont amenées à s'affronter et où les problèmes politiques sous-entendent les questions purement techniques. Ainsi lors d'une crise qui paralysait l'action de l'O.M.S. dans une de ses régions, la subtile diplomatie de Jacques Parisot a contribué à la solution qui devait permettre à nouveau le fonctionnement normal de l'institution. Cet homme, qui s'est toujours défendu d'être un politicien, avait réussi là où les politiques avaient échoué.

Servi par des dons exceptionnels de clarté et de netteté, parlant une langue admirable de pureté et d'élégance, Jacques Parisot, au sein de l'O.M.S., a eu un rôle éminent en exigeant la rigueur dans l'expression. Il connaissait l'importance du verbe pour convaincre et pour éduquer et à travers tous les documents qui retracent son action à l'O.M.S. nous voyons l'attachement qu'il y porte.

Son dernier geste à l'égard de l'O.M.S., peu de semaines avant sa mort, a été de répondre à un questionnaire sur la valeur des quelque 350 rapports techniques publiés en une quinzaine d'années. En cinq pages, d'une lumineuse clarté, il fait en une analyse approfondie et consciencieuse la somme de tous ces rapports, et nous fait bénéficier des réactions et des avis d'un lecteur clairvoyant et passionnément intéressé, dont le but reste comme toujours l'éducation, l'instruction, la diffusion et l'échange des connaissances.

En dehors des hautes charges qu'il a occupées dans les organes directeurs, le Professeur Parisot a rempli un rôle essentiel dans les

travaux techniques de l'O.M.S. Il a ainsi participé à des réunions d'experts, des colloques, des conférences, dont les rapports forment une somme parfaitement cohérente et complète en matière d'enseignement médical et d'éducation sanitaire. En voici quelques exemples : plusieurs sessions du Comité d'experts de la Formation professionnelle, dont l'une tenue à Nancy, le Comité d'experts de l'Education sanitaire réuni par l'O.M.S. et l'UNESCO à Paris, les Discussions techniques de la Quatrième Assemblée Mondiale de la Santé sur la Formation du Personnel médical et de Santé publique, qu'il a présidées avec sa distinction habituelle, la Conférence européenne sur la Formation en matière de Médecine préventive, à Nancy, dont il a également été Président, la Conférence sur la Formation post-universitaire des Médecins en matière de Médecine préventive et sociale à Göteborg, la Conférence de Zagreb sur le même thème, et le Symposium de Nancy sur l'Enseignement de la Médecine préventive dans les Facultés de Médecine d'Europe.

En 1954, quand l'Assemblée mondiale de la Santé a décerné à Jacques Parisot la Médaille et le Prix de la Fondation Léon Bernard, c'est un Africain, alors Président de l'Assemblée, qui devait rendre hommage à Jacques Parisot pour ses travaux et ses réalisations remarquables en matière de médecine sociale, et souligner combien sa carrière, déroulée pour ainsi dire tout entière à Nancy, n'en avait pas moins une influence qui étendait ses effets bienfaisants à la France tout entière et, au-delà, au vaste monde.

En acceptant le Prix, Jacques Parisot soulignait que c'était le représentant d'une jeune République africaine en rapide ascension économique et sociale qui remettait au professeur d'une université de la vieille Europe le prix dont l'honorait l'Assemblée Mondiale de la Santé. Et il s'écriait : *« N'est-ce pas là, mes chers collègues, une démonstration véritablement symbolique tout à la fois du progrès et de cet accord de nos aspirations et de nos activités qui veulent, dans une alliance non*

politique mais purement humaine, loyale et féconde, apporter à tous les hommes plus de santé, de bien-être, de prospérité dans la vie et ainsi de bonheur et de sécurité dans la paix... N'est-ce pas de cette communauté d'efforts que doit surgir et s'étendre dans le monde une nouvelle mystique capable, nous l'espérons tous, de vaincre un jour l'autre mystique, encore si redoutable, celle de la force et des égoïsmes nationaux. »

Ce grand Lorrain et ce grand Français se trouvait à l'aise dans tous les milieux où l'amenait sa carrière internationale et parlait un langage commun avec les médecins des pays les plus divers. Comment ne pas évoquer son amitié avec le Yougoslave Stampar, avec Shousha l'Egyptien, avec l'Américain Winslow, le Brésilien Paula Souza, la Princesse Amrit Kaur de l'Inde, et ne pas souligner que c'est en association avec le Professeur Arcot Mudaliar de l'Inde également qu'il avait soumis à l'Assemblée le moyen de résoudre la crise politique à laquelle j'ai fait allusion plus haut ?

En commun avec ces grandes figures de la santé mondiale, il avait un dévouement absolu à l'idéal de la collaboration internationale. Il connaissait la vanité des querelles de prestige entre les peuples, car il respectait chez tous les valeurs humaines et scientifiques.

Il me plaît de rendre ici hommage à Jacques Parisot, serviteur de la santé, l'un de ces grands commis de l'humanité qui prennent leur place dans l'histoire parce qu'ils ont su la comprendre, la modeler et la poursuivre.

HOMMAGE AU DOYEN PARISOT

Christian Fouchet
Ministre de l'Intérieur

L'homme à qui nous rendons hommage aujourd'hui fut un homme si complet que nous devons honorer en lui, maintenant que nous évoquons sa mémoire, le savant aussi bien que le fils de la Lorraine, le patriote français tout autant que le promoteur des plus vastes entreprises internationales.

D'autres que moi pourraient sans doute mieux dire ce que fut son œuvre scientifique, mais ce qui me frappe dans le destin de Jacques Parisot, c'est plutôt l'histoire d'un homme de notre province, et je crois bien en y songeant aujourd'hui que cette histoire fut exemplaire.

La plupart d'entre nous ont vécu, en un moment privilégié de leur existence, une épreuve ou une expérience qui a déterminé toute leur vie. Pour Jacques Parisot ce fut sans doute, comme pour tous les hommes de sa génération, la Première Guerre Mondiale où, soudain, en ce bel été de 1914, tous ceux de son âge se trouvèrent précipités dans le premier des grands drames de notre siècle. La France d'avant la Grande Guerre, cette France paisible, tranquille, mais peut-être trop sûre d'elle-même, trop prisonnière de ses traditions, trop enfermée dans ses vieilles divisions, bref, trop égoïste, allait subir une immense secousse. Inévitablement, la société tout entière en serait ébranlée et les Français les plus généreux sauraient en tirer toutes les conséquences pour la conduite de leur vie. Il en fut ainsi pour Jacques Parisot.

A son propos, j'ai souvent pensé à cette grande œuvre littéraire que sont « Les Thibault », qui valut le Prix Nobel de littérature à Roger Martin du Gard. L'un des personnages principaux est un jeune médecin, issu d'une longue lignée de bourgeois français, bien installé dans la vie, promis à une carrière médicale prospère et

tranquille, déjà résigné à mener une existence feutrée et cossue. Mais le voilà jeté dans la tourmente de l'été 1914, et, au soir de la guerre, blessé et gazé, il rêve avant que la mort ne l'empêche de réaliser ses désirs, de changer l'orientation de sa vie et de sa carrière, de consacrer sa science de médecin et des qualités d'homme à la recherche et à la lutte contre les maladies et la misère de cette masse immense de Français dont il avait découvert les conditions d'existence et les problèmes au contact des combattants de la guerre.

Jacques Parisot fut médecin de bataillon, de régiment, d'ambulances avant d'être, à la fin de la guerre, médecin consultant de la X^e Armée que commandait le général Mangin. Ses amis en ont témoigné c'est là que se fixa l'orientation définitive de sa carrière. C'est à partir de là qu'il devait entreprendre les grandes études sur les épidémies et les maladies sociales qui allaient être le domaine privilégié de son action scientifique, en même temps que le but de cet Office d'hygiène sociale qu'il créa et qui devint le modèle auquel on se réfère encore, non seulement en France mais dans le monde.

Ne peut-on dire que, dès ce moment le destin de Jacques Parisot était exemplaire ? Homme de son temps et de sa génération, le voilà qui, à la suite des grandes épreuves que l'Europe vient de traverser, découvre les voies nouvelles de la médecine, pressentant les grandes tâches qu'elle va devoir remplir, et se lance dans cette aventure intellectuelle et sociale. Aujourd'hui, chacun sait que la lutte contre les grandes maladies, le combat pour l'amélioration constante de l'état sanitaire d'un pays ou d'une société, sont une œuvre collective, l'une des plus essentielles de notre époque moderne. Nous savons tous que c'est là l'un des champs d'action principaux de la recherche scientifique médicale et technique où rivalisent toutes les nations industrielles. A cette œuvre immense, la plus caractéristique peut-être de notre temps, il fallait des pionniers. Jacques Parisot fut l'un d'eux, sa vie reste l'un des plus beaux exemples de la grande aventure

scientifique de notre temps. Mais son destin ne fut-il pas exemplaire aussi de cette province lorraine à laquelle il était si passionnément attaché qu'il ne voulut jamais vivre ailleurs qu'à Nancy ? Lorrain, et par conséquent patriote français, comment n'aurait-il pas pris toute sa part du formidable effort national que la France sut s'imposer de 1914 à 1918 ? Lorrain, c'est-à-dire enfant d'une province qui fut l'un des sanctuaires de l'industrie moderne en Europe, comment n'aurait-il pas été passionné par cette grande entreprise moderne qu'est l'hygiène sociale ? Jacques Parisot fut de ceux qui firent de la Lorraine le meilleur exemple, peut-être, de l'aptitude des Français à vivre pleinement leur époque et à faire face à tous les problèmes qui sont inévitablement ceux d'un pays et d'une société qui veulent vivre au rythme de leur siècle.

La Lorraine tient sans doute cette vocation de sa place et de son rôle en Europe. Ce grand carrefour de notre vieux continent ne peut ignorer les vastes courants qui remuent le monde et on sait ici, en Lorraine, beaucoup mieux qu'ailleurs, qu'il n'y a pas de frontières qui puissent arrêter les changements, qu'il n'y a pas de frontières dans la bataille que les hommes mènent pour le progrès.

Jacques Parisot, là encore, en a donné un témoignage exemplaire. Comment n'aurait-il pas compris que le grand combat pour l'hygiène sociale contre les maladies ou les épidémies, pour la recherche médicale, était un combat qu'il fallait mener à l'échelle humaine ? En même temps qu'il établissait la liaison entre l'hygiène sociale, dont il était l'un des protagonistes, et ces institutions nationales que furent les assurances sociales, la Sécurité Sociale, les allocations familiales, la mutualité, la sécurité minière, il contribuait à forger le lien indissoluble entre l'action qu'il menait en France et celle que l'on menait partout dans le monde pour le même but et avec le même enjeu. C'est ainsi qu'il eut sa place, dès avant la guerre, à l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations et l'Office International d'Hygiène publique.

Mais je ne peux m'empêcher d'évoquer surtout ce que furent dans le destin de Jacques Parisot, les années 1945 et 1946.

1945 : c'est un déporté qui revient chez lui. Il avait été arrêté le 9 juin de l'année précédente, alors qu'il était désigné pour prendre les fonctions de commissaire de la République de la région de Nancy. C'est dire, qu'une fois de plus, il avait témoigné, jusqu'à l'extrême limite, de sa fierté de Lorrain, de son patriotisme français, de sa passion de résistant. Il est toujours admirable que de grands esprits, quand l'heure de l'épreuve est venue, deviennent au service de leur pays de simples combattants. Il était normal que le Professeur Parisot comptât parmi les patriotes qui assumèrent l'honneur de la France dans les années d'épreuve. Mais son courage et son dévouement lui valaient aussitôt de grandes responsabilités il était d'autant plus exposé aux coups de l'ennemi et, par avance, il avait accepté les plus grands sacrifices.

1946 : ce résistant, ce déporté, est à la table d'une grande conférence internationale. Au nom de la France, il signe l'acte de naissance de l'Organisation Mondiale de la Santé. Entre le patriote lorrain et le savant international, le trait d'union s'est imposé de lui-même : ce qu'il avait fait pour son pays, il ne pouvait envisager que cela ne vaille pas pour tous les hommes du monde entier. Voilà, je crois, le trait le plus exemplaire du destin de M. Jacques Parisot. Et quand nous évoquons la cause qu'il a servie, celle qui lui a mérité l'estime de ses compagnons et le respect universel, comment ne pas songer à ce mot d'ordre que lançait au monde le général de Gaulle, devenu Président de la République : « La seule cause qui vaille est celle de l'homme ».

UN HOMME AU SERVICE DES AUTRES

Professeur Eugène Aujaleu

*Directeur Général de l'Institut National de la Santé et de la
Recherche Médicale*

Pendant près de trente ans, j'ai été associé, et souvent très intimement, à la plupart des activités du Professeur Parisot, tant sur le plan national que sur le plan international. D'autres diront ses qualités intellectuelles, la hauteur de ses vues, ses idées souvent très en avance dans les domaines où il avait choisi de se tenir, son autorité, son courage. On pourra aussi dire, en employant un langage familier qui ne lui eut pas déplu, qu'il n'était pas commode tous les jours. Pour ma part, je dirai que cet homme était sensible et bon et qu'il a toute sa vie cherché à rendre service aux autres.

Mon premier contact avec lui a été rude. Je procédais à la suppression d'une certaine forme d'organisation administrative de médecine préventive et d'hygiène sociale que je jugeais périmée. Le Professeur Parisot défendit l'Office d'hygiène sociale de Meurthe-et-Moselle, non pas comme tant d'autres l'auraient fait, en utilisant son prestige, ses relations, l'audience qu'il avait dans les sphères gouvernementales ou politiques. Il mit en avant, mais avec quelle véhémence, uniquement des arguments techniques, les succès obtenus, les collaborations acquises et qui se dénoueraient, les dévouements qui s'éteindraient. Il gagna, et, lors de son jubilé, j'ai présenté cet Office d'hygiène sociale comme l'œuvre centrale et caractéristique de sa vie.

La véhémence m'avait surpris. Que pouvait donc représenter cet attachement à un organisme couvrant un seul département, qui, de toute façon, allait être de plus en plus soumis à la tutelle

des pouvoirs publics, pour cet homme, parvenu aux plus hautes fonctions universitaires et au faite des honneurs ?

Le goût du pouvoir ? La puissance conférée par la présidence de cet office privé était dérisoire pour celui que, seule la déportation, avait empêché d'être Commissaire de la République de sa province natale, et qui avait dans de multiples instances nationales et internationales une influence considérable.

Le désir d'un levier en vue d'une action politique ultérieure ? La suite a bien montré que non.

Voulait-il conserver un banc d'essai lui permettant de mettre en œuvre ses conceptions de médecine préventive, souvent novatrices, toujours originales et obtenir ainsi leur application à l'échelle nationale, voire dans d'autres pays ?

Ce n'était rien de tout cela, je le compris peu à peu. La direction de l'office était pour le Professeur Parisot le moyen de rendre service à ses concitoyens. A l'âge où tant d'autres se reposent, se bornant tout au plus à maintenir ce qu'ils ont réalisé au cours des années fécondes de l'âge mûr, le Professeur Parisot, constamment et jusqu'à sa mort, rechercha de quelle façon il pourrait le mieux venir en aide, grâce à ce remarquable instrument qu'il avait forgé, aux malades les plus délaissés; aux enfants, passant, au gré des variations de la morbidité des tuberculeux aux poliomyélitiques et aux paralysés; aux adultes victimes d'accidents; aux jeunes mères qu'il ne séparait pas de leurs enfants; aux vieillards enfin dont il eut le souci de maintenir la dignité en leur offrant des possibilités de réadaptation. Tout cela sans préjudice d'une action préventive qui multipliait l'efficacité de ses efforts.

Rendre service, mais ne lamais en parler que sous l'angle technique et volontairement froid du succès des réalisations sanitaires.

Un autre de mes étonnements, au début de mes relations avec lui, fut de constater, dans les réunions internationales, la

sympathie et souvent l'affection qui se mêlait à l'admiration respectueuse que tous avaient pour lui, même ceux qui auraient pu se sentir écrasés ou écartés par la personnalité de cet homme certainement orgueilleux, d'apparence un peu méprisante et qui n'était pas d'un abord facile. Mais tous avaient vite discerné tout ce qu'il y avait de sensibilité et de désir d'aider derrière cette attitude. Le prestige dont il a joui, dans les milieux internationaux était certes dû à son autorité technique, mais aussi en grande partie motivée, parce que l'on savait qu'il était toujours prêt à rechercher et à faire prévaloir les solutions les plus efficaces pour venir au secours des pays ou des communautés les plus déshérités.

Lorsque je sus qu'il allait bientôt mourir, invoquant un prétexte qui le trompa, je vins à Nancy.

Alité, les membres inférieurs envahis par l'œdème, il parla longuement comme à son habitude, mais à peine de sa maladie. Il parla du succès de certains des établissements de l'office d'hygiène, des réalisations récentes, des projets nouveaux, de son désir de m'aider encore à l'INSERM, de son espoir de continuer à répondre aux demandes du Conseil de l'Europe qui le mettait si souvent à contribution.

Venir en aide, rendre service... jusqu'à la mort. Au-delà de la mort même, comme je l'ai récemment appris et cette fois sans étonnement.

LE PROFESSEUR PARISOT DANS LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Professeur Etienne Bernard

Membre de l'Académie Nationale de Médecine

Président du Comité Français de Défense contre la Tuberculose

Le Professeur Jacques Parisot fut professeur d'Hygiène et de Médecine Préventive à la Faculté de Médecine de Nancy, chargé de la Clinique des Maladies Tuberculeuses, médecin de l'Hôpital-Sanatorium et du dispensaire Villemin, et président de l'Office d'Hygiène Sociale de Meurthe-et-Moselle.

Il assumait ainsi des charges multiples qui se complétaient et que son esprit organisateur unissait dans une heureuse harmonie. Il tenait en mains tous les leviers de commande, mais son attitude se résumait ainsi : *Unir sans absorber*, appliquant une de ses propres formules.

Il y a plus de quarante années il éclairait les grandes lignes de la lutte contre la tuberculose. Ses idées furent exprimées dans deux ouvrages : « *Guérir est bien, prévenir est mieux* » paru en 1926 et *L'organisation de la lutte antituberculeuse dans le cadre départemental* » publié deux ans plus tard.

Il montrait que c'est le département qui représente la cellule constitutive, à elle seule complète au point de vue de sa vie et de son administration; c'est donc dans ses limites que doit être envisagée l'organisation antituberculeuse.

Il estimait toutefois que plusieurs départements ont intérêt à réunir leurs efforts pour former un groupement interdépartemental en vue de la création d'établissements importants tels qu'un hôpital-sanatorium, un sanatorium ou un préventorium. Et il soulignait tout l'intérêt d'une organisation régionale quand il s'agit d'hygiène ou d'assistance.

Surtout il montrait que pour lutter activement et efficacement contre la tuberculose, il faut un organisme central bien constitué techniquement et administrativement, capable d'assurer l'unité de méthode et d'action et un effort soutenu de propagande éducative. Faut-il rappeler que cet organisme qu'il créa dans son département, l'Office d'Hygiène Sociale, demeura toujours, parce que c'était lui, un organisme privé.

Voici quelques-unes de ses idées-forces. Celle-ci d'abord : « *Pour combattre une maladie telle que la tuberculose, c'est une lutte de tous les instants, un continuel perfectionnement de l'organisation et des méthodes qu'il faut instituer* ».

Celle-ci encore : « *En matière d'hygiène sociale, pour le succès, il faut une discipline : librement consentie pour les uns, ceux instruits et persuadés par une propagande éducative bien conduite, mais strictement imposée à tous ceux qui ne veulent, qui ne peuvent pas comprendre* ».

La prévention de la tuberculose fut son constant souci. Après la première guerre mondiale, il fut un des premiers en France à souligner et à démontrer l'importance de la prémunition par la vaccination B.C.G. Au fil des années l'application de la vaccination sous son impulsion n'a cessé de s'étendre.

En 1962, le pourcentage global des vaccinations dans son département était singulièrement élevé puisque 90 % des enfants d'âge scolaire étaient en règle avec la législation dans la circonscription de Nancy.

Toujours dans le domaine de la prévention de l'enfance, rappelons la création grâce à lui du préventorium de Flavigny en 1925 et du placement familial surveillé de Thorey-Liautey en 1928.

La santé des étudiants fut aussi une de ses préoccupations. Sous son impulsion l'Université de Nancy fut dotée dès 1932 d'un Centre Universitaire de médecine préventive, dont une des

tâches essentielles fut le dépistage et la prévention de la tuberculose parmi les étudiants.

Par ailleurs il insista maintes fois sur la nécessité d'une intervention active des médecins praticiens en matière d'hygiène et de médecine préventive et particulièrement dans la lutte contre la tuberculose. Il réalisa en Meurthe-et-Moselle un accord fructueux entre l'Office d'Hygiène Sociale qu'il présidait et l'Association Syndicale des médecins du département. Il se plaisait à constater la progression de la collaboration du corps médical à l'activité des dispensaires, en montrant l'accroissement année après année du pourcentage, sur l'ensemble des consultations, des malades dirigés sur le dispensaire par leur médecin traitant.

Dans son esprit s'unissaient les préoccupations de l'hygiéniste, celles du sociologue et de l'humaniste. Pour bien lutter contre la tuberculose il faut, selon lui, sortir du cadre de l'armement antituberculeux. Notamment il faut lutter pour une meilleure hygiène et contre tout ce qui diminue la résistance de l'organisme. Il insista sur le rôle néfaste du taudis et du surpeuplement. Selon lui l'infection tuberculeuse varie, peut-on dire, dans sa nocivité suivant les conditions sociales de l'existence. Le problème de l'habitation devrait faire partie intégrante d'un programme bien conçu de lutte antituberculeuse. Il ne se contenta pas d'émettre sur ce point des idées pertinentes, il eut le sens de l'efficacité. Au sein du Conseil de Direction de l'Office d'Hygiène Sociale il fit entrer le président de l'Office d'Habitations à Bon Marché.

Il stigmatisait l'influence nocive de l'alcoolisme au regard de la tuberculose. Il en fit le bilan dans son département. Il institua une collaboration étroite entre l'Office d'Hygiène Sociale et la Ligue Lorraine contre l'alcoolisme. Il aboutit toutefois à cette conclusion : il est à craindre que les efforts locaux n'aient qu'une efficacité restreinte en l'absence des mesures générales

qui s'imposeraient pour le pays tout entier. Sa conclusion est toujours actuelle.

Sur la route de la lutte contre la tuberculose, comme dans beaucoup d'autres domaines, l'activité du Professeur Parisot a largement dépassé le cadre départemental. Il entretenait des rapports étroits avec le Comité National de Défense contre la tuberculose dont il était, depuis plusieurs décennies, membre d'honneur.

Le Comité National organise chaque année la campagne du timbre antituberculeux. Or, il faut rappeler que la première campagne en France eut lieu en 1925 et qu'elle fut réalisée en Meurthe-et-Moselle sous la direction du Professeur Parisot. A la suite du succès éclatant obtenu dans ce département pilote, la campagne fut ensuite étendue à la totalité des territoires métropolitains et d'Outre-mer.

Sur le plan international, le rôle du Professeur Parisot dans la lutte contre la tuberculose fut manifeste. Nous ne voulons en donner qu'un seul témoignage.

Le 7 novembre 1946, le Comité Exécutif de l'Union internationale contre la Tuberculose tenait sa première séance depuis la guerre. A cette séance, présidée par le Professeur Lopo de Carvalho, ayant à ses côtés le Professeur Fernand Bezançon, Secrétaire. Général de l'Union Internationale, le Professeur Parisot était présent comme délégué de l'Organisation Mondiale de la Santé, récemment créée. Il devait déclarer au nom de cette Organisation que celle-ci était désireuse de voir s'établir avec l'Union Internationale contre la Tuberculose une collaboration intime tant sur le plan scientifique que sur le plan administratif.

Et il ajoutait : *« L'Organisation Mondiale de la Santé tient à préciser que par ses propositions elle n'envisage pas la moindre atteinte à l'autonomie de l'Union Internationale contre la Tuberculose dont le caractère privé et l'indépendance font la force, mais que d'autre part elle considère qu'une coopération étroite tant au niveau du Comité Exécutif de l'Union qu'à celui du*

Secrétariat de l'Organisation Mondiale de la Santé, serait à l'avantage de tous ».

Cette déclaration était celle d'un guide éclairé. Au cours de ces 20 dernières années, les liens entre l'Union Internationale contre la Tuberculose et l'Organisation Mondiale de la Santé n'ont cessé de se resserrer et il en est résulté une efficacité évidente.

Les paroles du Professeur Parisot avaient eu un sens prophétique. Il en était coutumier. C'était même un des traits de son esprit créateur d'introduire dans la prospective des idées justes et fécondes qui ont suscité notre admiration et notre gratitude.

SOUVENIRS

Docteur Etienne Berthet

Directeur Général du Centre International de l'Enfance

C'est dans les années qui suivirent la seconde guerre mondiale, alors que je dirigeais à Grenoble le Centre interdépartemental d'Education sanitaire, que j'ai rencontré, au cours de réunions au Ministère de la Santé à Paris, le Doyen Jacques Parisot, et je me souviens même que c'est dans le bureau de notre ami Aujaleu, alors Directeur de l'Hygiène sociale, que je lui ai été présenté pour la première fois en 1946.

Je connaissais ses travaux sur la tuberculose, ses publications sur la médecine préventive et sociale, ses interventions dans les institutions internationales. Je savais aussi, par ce qu'en disaient certains, que ce n'était pas un homme de contact facile, qu'il était distant, autoritaire et volontiers sarcastique. Mais, à vrai dire, je n'ai eu que très peu d'occasions de le rencontrer dans les années 1946-1949 et ce n'est qu'en 1950, quelques semaines après une première mission pour l'Organisation Mondiale de la Santé en Méditerranée Orientale, que je l'ai revu à Genève et que je fus attiré par sa forte personnalité et frappé par son esprit synthétique, sa façon d'envisager les problèmes dans ce qu'il appelait « *la réalité globale des choses* ». Cette conception avait chez moi d'autant plus de résonances que je venais d'avoir mes premiers contacts avec la misère des pays du Tiers-Monde et que j'avais très vite pris conscience de la complexité du sous-développement et de la nécessité de l'attaquer sur tous les plans à la fois, économiques, sanitaires et sociaux.

Après mon retour en France, au début de l'été de 1954, nos contacts se sont multipliés, que ce soit à Nancy, dans cette maison du quai Isabey que Mme Parisot savait rendre si accueillante, à Paris ou à Genève. Et année par année des liens affectueux se sont créés entre nous.

Le Doyen Jacques Parisot suivit l'évolution du travail du Centre International de l'Enfance avec beaucoup de sympathie, d'abord à cause de l'amitié qui le liait à notre Président Robert Debré, ensuite parce qu'il appréciait l'esprit qui en anime toutes les activités, où il retrouvait cette « réalité globale » des choses qui lui était chère. Chaque année il recevait à Nancy nos cours internationaux de perfectionnement. Ces voyages d'étude étaient toujours pour les boursiers d'une grande richesse, tant par l'accueil chaleureux qu'il leur réservait que par la variété et la qualité des institutions sanitaires et sociales qu'il leur montrait. L'Office d'Hygiène sociale de Nancy était pour nous une vivante illustration de cette coordination de l'action sanitaire et sociale si nécessaire et si difficile à réaliser dans tous les pays du monde. « Unir sans absorber » était sa formule et il y a de par le monde nombre de médecins et nombre de travailleuses sociales qui en ont le vivant souvenir.

Que de fois avons-nous arpenté les allées du Centre de Flavigny ! Il me prenait par le bras et me conduisait vers un bâtiment, nouvellement sorti de terre, pour la réadaptation de jeunes handicapés moteurs, ou l'hébergement de mères célibataires, ou vers l'exploitation agricole attenante à l'établissement, me montrant le verger qui produisait cette excellente mirabelle dont il était justement fier. Nous dissertions beaucoup sur les grandeurs et les missions de la coopération technique, sur les difficultés du travail de l'expert international, sur les problèmes de la difficile synthèse que doivent faire les médecins de notre temps entre l'orientation individuelle et collective de la médecine.

Toutes les rencontres avec le Doyen Jacques Parisot étaient un enrichissement pour l'esprit, toujours accompagnées de cet humour qui était le sien, qui rendait si pleines de charme et d'imprévu les conversations. Il est peu de personnalités qui laissent chez ceux qui ont eu le privilège de les connaître une aussi forte empreinte. C'était un homme d'élite au sens plein du

terme : un homme qui compte, sur qui on peut compter, avec qui il faut compter.

Comme toutes les fois qu'un homme d'une dimension exceptionnelle disparaît, le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre est moins dans les discours et les articles nécrologiques que dans la continuation de l'œuvre à laquelle il a voué son existence, dans la transmission du message qu'il a laissé et dont nous sommes responsables. Peut-être l'essentiel de ce message est-il dans la conclusion du discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la Neuvième Assemblée mondiale de la Santé qu'il présida en 1956 ?

« Du temps de l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations nous avons l'espérance que la coopération internationale dans le domaine de la santé pourrait créer entre les peuples un lien solide, développer un esprit qui soit source de paix.

« Cependant se déclencha la guerre de 1939

« Pourquoi, comme avant cette date, et même si c'est là récidiver dans l'illusion, ne garderions nous pas un espoir, celui de voir quelques parcelles des ressources immenses affectées aux instruments de mort distraites au profit des armes dispensatrices de vie et de l'œuvre mondiale de notre organisation ? C'est là un rêve, me direz-vous sans doute, mais le rêve n'est-il pas l'expression des pensées qui nous hantent et celles-ci ne sont-elles pas les nôtres à tous ? ».

Si nous savons hélas qu'il y a peu d'espoir que ce rêve puisse se réaliser dans sa plénitude, nous savons aussi - et toute la vie du Doyen Jacques Parisot en est la preuve - que notre travail, notre initiative, notre dynamisme peuvent apporter quelques parcelles de solution aux problèmes humains devant lesquels nous place notre métier de médecin.

JACQUES PARISOT A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE
LA SANTÉ QUIA ADOPTÉ EN JUILLET 1946 LA CONSTITUTION DE
L'O.M.S.

SOUVENIRS D'UN TÉMOIN

Docteur J.S. Cayla

Directeur de l'Ecole Nationale de la Santé Publique

J'avais, pour la première fois de ma vie, rencontré le Professeur Jacques Parisot, en décembre 1937, comme membre du jury national devant lequel je me présentais pour faire carrière de médecin de santé publique. Je le retrouvais, légèrement amaigri, mais toujours aussi distingué, le 18 juin 1946, à l'aéroport de Gander, dans l'Île de Terre-Neuve.

Le docteur André Cavaillon, alors secrétaire général du Ministère de la Santé publique, était chef de la délégation française à la Conférence internationale de la santé organisée à New York par le Conseil économique et social des Nations Unies pour créer une organisation spécialisée « ayant une compétence étendue dans tous les domaines de la santé ». Il avait siégé dans le comité de seize experts réuni à Paris du 18 mars au 5 avril 1946 par le conseil économique et social pour préparer cette conférence.

Le Professeur Jacques Parisot était le membre le plus important et le plus connu de la délégation française. Il avait quitté Paris la veille avec le docteur Cavaillon mais le feu ayant pris dans l'un des moteurs de leur avion au décollage de Gander, leur pilote, après avoir vidé les réservoirs d'essence, avait réussi, non sans peine, à se poser de nouveau à Gander.

La deuxième partie de la délégation dont je faisais partie avec le médecin général Marcel Vaucel et le docteur Xavier Leclainche,

arrivant à son tour à l'escale de Gander, avait été surprise d'y retrouver ses « Chefs de file » qu'elle croyait arrivés à bon port à New York depuis la veille. Ils eurent vite fait de nous mettre au courant de leurs tribulations alors que nous prenions ensemble un café fort clair sur les bancs et tables rustiques du restaurant de l'aéroport. Le Professeur Parisot, bien que contrarié, avait conservé son calme olympien et profitait des circonstances pour faire plus ample connaissance avec les membres de la délégation. Sa mémoire était excellente et il se souvint tout de suite qu'il avait siégé dans le jury qui m'avait permis d'entrer dans les services de la santé publique. Je lui indiquais que c'était la connaissance de ses publications sur l'hygiène du lait qui m'avait permis de traiter convenablement une des questions de l'écrit. D'emblée, il m'adopta comme un de ses élèves et je devais par la suite le devenir vraiment ayant eu l'occasion de travailler souvent sous sa présidence ou sous sa direction.

Toute la délégation française put repartir de Gander dans le même avion et arriva à l'aéroport de la Guardia à New York sans autre incident qu'un auto-allumage des moteurs après l'arrêt. Le brusque saut fait par l'appareil qui renversa l'escalier mobile fut attribué par la délégation à un mauvais sort dont était porteur soit M. Cavaillon, soit M. Parisot.

La délégation française était logée dans un immeuble de la cité universitaire situé au bord du fleuve Hudson, non loin du pont Washington et à côté de l'Hôpital presbytérien. M. Parisot, après avoir envié les délégations somptueusement logées dans les hôtels du centre de Manhattan, s'accommoda assez vite de nos chambres d'étudiant.

L'ouverture solennelle de la Conférence internationale de la santé eut lieu le 19 juin 1946 dans l'immense hall de l'Hôtel Henry Hudson. M. Parisot était très entouré. Tous les spécialistes européens de la santé internationale lui faisaient fête, heureux de retrouver le

Président de l'Organisation sanitaire de la Société des Nations. Je me souviens en particulier d'Andrija Stampar, de René Sand, de Van den Berg et de Giovanni Canaperia (qui alors était parmi les observateurs des Etats non membres des Nations Unies).

Mais il y avait aussi beaucoup de « têtes » nouvelles. De plus, le nombre des délégations s'exprimant en français était extrêmement réduit. M. Parisot, qui n'a de sa vie consenti à prononcer un mot d'anglais en souffrait sans en être gêné. Pour l'aborder, il fallait parler français et ceux qui utilisaient notre langue avaient seuls le privilège envié de pouvoir parler à un personnage aussi distant que respecté.

Dès le 20 juin, la conférence se transportait dans le quartier de Bronx, dans les pavillons du *Humer College* alors siège provisoire des Nations Unies. La délégation française était rejointe par Jean Mabileau, chef de la mission d'approvisionnement en médicaments, qui siégeait à Washington. Avec sa connaissance des Etats-Unis, il apportait le concours de son secrétariat et de la voiture de sa mission. Le docteur Maurice Gaud et le docteur Robert Pierrot, observateurs représentant l'Office international d'hygiène publique étaient fréquemment avec la délégation française. Celle-ci avait, cela va sans dire, l'aide constante du docteur Yves Biraud qui était chargé, par le conseil économique et social, du secrétariat de la conférence sous l'autorité du secrétaire général, le Professeur Henri Laugier.

M. Cavaillon, chef de la délégation française, obtint un des cinq postes de vice-président de la conférence. Il fut nommé membre du bureau, membre de la commission des règles de procédures, président et rapporteur du sous-comité de rédaction des questions juridiques.

M. Parisot dut seulement se contenter des fonctions de rapporteur de la commission des questions administratives et financières et de celles de président et rapporteur de la sous-commission de rédaction correspondant à cette commission.

Xavier Leclainche, qui avait assisté en 1945 à la Conférence de San Francisco et qui avait fait partie du comité des experts de la

commission préparatoire, fut nommé rapporteur de la troisième commission (questions juridiques).

Quant à moi, je fus très heureux de siéger comme membre du sous-comité de rédaction de la première commission (But et fonctions de l'organisation) et du sous-comité de rédaction de la quatrième commission (relations avec les Nations Unies et les autres organisations).

M. Parisot, souffrait, à juste titre, de ne s'être vu confier aucun des postes importants dans le bureau ou dans les commissions; il manifestait une certaine amertume dans ses rapports avec le Chef de la délégation qui, lui, était largement pourvu.

Mais les événements qui se passaient cependant en France allaient entraîner un brusque renversement de la situation.

Le gouvernement présidé par Félix Gouin n'avait pas survécu à ce que la presse avait dénoncé comme « le scandale des vins ». Le nouveau ministre de la santé du gouvernement de Georges Bidault, René Arthaud, désigné le 20 juin 1946, rappelait à Paris à la fin du mois de juin M. Cavaillon ainsi que moi-même et confiait à M. Parisot la direction de la délégation française. M. Cavaillon rejoignait Paris au début du mois de juillet, tandis qu'à la demande de M. Parisot, je continuais à jouer mon rôle dans la délégation française en attendant de pouvoir obtenir une place d'avion pour Paris.

Je conserve un merveilleux souvenir du travail qui m'a été confié pendant cette période sous l'autorité de M. Parisot. Il était détendu, radieux, ravi de pouvoir enfin diriger la délégation française dans cette conférence qui créait l'organisation mondiale de la santé de laquelle il avait longtemps rêvé et pour laquelle il avait beaucoup lutté. Il régnait sous sa direction un parfait esprit d'équipe. Il ne refusait jamais d'écouter et de discuter les arguments qui lui étaient soumis par ses collaborateurs. Une fois sa position arrêtée, ses directives étaient

claires et précises. En dehors du travail, nous avons pu, Xavier Leclainche et moi-même, apprécier sa bonté pleine de délicatesse que ne pouvait arriver à cacher sa très grande réserve.

C'est avec beaucoup de regret que je quittais la délégation française un peu avant le 14 juillet 1946.

Je n'ai donc pas pu assister le 22 juillet 1946, à la signature dans le grand hall de l'Hôtel Henry Hudson de la constitution de l'organisation mondiale de la santé à laquelle j'avais eu la chance d'apporter une très modeste contribution.

Mais je m'en consolais aisément puisque les circonstances avaient permis que Jacques Parisot, au nom de la France, signe la constitution de l'organisation mondiale de la santé, en même temps que les actes, accords et protocole adoptés par la Conférence de New York.

LE DOYEN PARISOT ET L'OcéANOGRAPHIE MÉDICALE

Docteur Maurice Aubert

*Directeur du Groupe de Recherches de
Biologie et l'Océanographie Médicale (Nice)*

Un des traits les plus marquants du caractère du Doyen Parisot était la curiosité constructive. Ce souci d'information l'a souvent amené à concevoir et à obtenir des réalisations que bien d'autres personnalités placées dans les mêmes circonstances n'eussent point imaginé.

C'est ainsi qu'il fut amené, dans le cadre de ses préoccupations hygiénistes, à m'apporter un appui inestimable dans la réalisation d'un rêve informulé que j'avais poli pendant des années mais que la méconnaissance des portes à ouvrir n'avait pas permis de rendre concret.

Cet homme grand, fin, racé, à qui je fus par hasard présenté dans le petit laboratoire que j'occupais au Bureau Municipal d'Hygiène de Nice, avec son esprit curieux de tous les problèmes, me posa des questions sur les recherches que je poursuivais et, au fur et à mesure que je développais devant lui les possibilités que j'entrevois pour l'épanouissement d'une science de l'hygiène de la mer, n'hésita pas, dès ce premier contact, à donner son agrément et son appui et, par la suite, il ne cessa de faciliter cette réalisation : ainsi il fit créer par l'Institut National d'Hygiène, devenu depuis l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, le Groupe de recherche de Biologie et d'Océanographie Médicale. Etoffant d'abord mon équipe de recherche, la faisant doter des instruments de travail les plus utiles et les plus modernes, il obtint ensuite, pour faciliter notre activité, la construction d'un des plus beaux laboratoires d'océanographie situé sur les côtes françaises.

Je viens d'exposer sommairement la dette de reconnaissance que j'ai envers cet homme qui, progressivement, m'apparut plus qu'un

Maître au sens technique, car bien au-delà, il fut un organisateur d'œuvre et un planificateur d'activité.

Au cours des séjours qu'il faisait dans sa propriété du Mont-Buron à Nice, il n'a jamais cessé de prodiguer conseils et appui. Lors des très fréquentes visites que je lui renflais, il m'apprit au détour de conversations, à la fois l'intuitive subtilité nécessaire au chef d'une équipe scientifique mais, également, une vertu bien rare à notre époque tourmentée : la ténacité. Etablissant dans la méditation sa doctrine, ayant évalué le poids des arguments qui la justifiaient, il n'en changeait plus. Cet entêtement lucide pour des idées dont avec le recul du temps on peut juger maintenant la valeur, il le possédait au suprême degré. Quel que soit l'interlocuteur : jeune chercheur demandant conseil, jeune patron déjà confirmé, Doyen de Faculté, Membre du Gouvernement, je ne l'ai jamais vu infléchir sa ligne une fois qu'il l'avait patiemment définie. Cette fidélité à ses idées se reflétait dans la fidélité qu'il portait à ses amis et il fallait qu'ils fussent bien indignes pour qu'il les abandonnât à leur propre destin.

Travailleur infatigable, se tenant constamment au courant jusque dans les derniers jours de sa vie, il continua cette exploration méthodique des hommes et des faits. C'est avec émotion que je me souviens que jusqu'à il y a deux ans, il tint à venir régulièrement présider le Conseil Scientifique de notre Centre de Recherche, bien que son état de santé fût déjà précaire et je garde précieusement la lettre d'amicales félicitations et de joie affectueuse qu'il m'adressa quelques semaines avant sa mort, à la suite de ma nomination à la maîtrise de recherche.

Si l'on réfléchit à ce que cette démarche, faite dans un domaine qui ne lui était pas familier, le milieu marin, devait représenter pour lui d'insolite, d'original et même d'aventureux, on ne peut que s'étonner de la lucidité de son esprit et de la capacité prévisionnelle de sa pensée. En effet, le développement actuellement rapide tant en France qu'à l'étranger des préoccupations de cet ordre de recherche montre que l'appui

initial qu'il avait donné à cette idée, si étrangère qu'elle fût à ses propres activités, était justifié, et l'étude des pollutions chimiques ou bactériennes de la mer s'est, au cours de ces dernières années, particulièrement développée.

Comme j'aurais souhaité qu'il fût présent au Congrès International d'Océanographie Médicale qui s'est déroulé en septembre dernier et auquel assistaient plus de cent cinquante chercheurs pour la plupart d'origine étrangère ! Il eut pu voir le couronnement d'une des nombreuses idées pour lesquelles il avait combattu, l'extension au milieu marin des principes de l'Hygiène Publique et de la Prévention Sanitaire qui avaient guidé toute son œuvre scientifique et médicale.

UNE ACTION EXEMPLAIRE

Président René Cassin

Membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques

A la fin de la guerre 1914-1918, le Professeur Parisot, membre du Conseil de la puissante Association des Mutilés et Anciens Combattants de Meurthe-et-Moselle, dénommée usuellement l'A.M.C., avait consenti à la représenter au sein du Conseil d'Administration de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation, créé en 1918, pour aider à l'éducation des nombreux orphelins de guerre, ou enfants de grands invalides adoptés comme Pupilles de la Nation.

Or, le département de Meurthe-et-Moselle était, à cette époque, un des plus mal notés en France, à cause de la mortalité de sa population, due à la tuberculose.

Grâce à l'application de ses méthodes, la mortalité des orphelins et enfants d'invalides est devenue une des plus basses, sinon même la plus faible, de toute la France.

L'Union Fédérale des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de Guerre, dont l'Association des Mutilés et Anciens Combattants fait toujours partie, s'est empressée de demander que, par l'intermédiaire de l'Office National des Pupilles de la Nation, siégeant à Paris, les autres offices départementaux soient mis au courant et invités à s'inspirer des méthodes inaugurées grâce au Professeur Parisot. Les résultats ont été probants dans toute la France pour nos enfants.

Du coup, on peut considérer le Professeur Parisot comme un des protecteurs de la santé de la jeunesse la plus exposée, et, je me suis laissé dire, que la médecine scolaire et les casiers usités dans nos écoles primaires publiques, sont pour une grande part, redevable à l'exemple

créé à Nancy par le Doyen Parisot pour une catégorie particulièrement exposée et digne d'intérêt.

LA PENSÉE DU DOYEN PARISOT

Docteur François-Joachim Beer

*Directeur Exécutif de l'Union Internationale pour l'Education
Sanitaire*

Je savais la pieuse sérénité devant la mort longue à venir, la profondeur de paix, une paix ultime, et les satisfactions de la conscience de celui qui, comprenant que de tous les biens spirituels et matériels, on ne laisse vraiment, après le grand départ, que ce qu'on a donné, pouvait dire : « *Je suis dans une antichambre... ça durera ce que ça durera...* ».

Pourtant, lorsque samedi 7 octobre, le télégramme du Professeur Senault m'apprit la mort du Doyen, brutalement mon espoir de le revoir s'écroula à jamais et c'est un gouffre absurde qui s'ouvrit auprès de moi... Jacques Parisot ne fut pas seulement le plus prestigieux des maîtres, le « patron » dans le sens excellent et touchant que comporte ce terme, le chef d'École exerçant sur ses élèves une tutelle méritée. Pour moi qui ne l'ai connu qu'au soir de sa vie, et surtout en ses instants de loisirs, à Nice, il fut un des trois ou quatre directeurs de pensée, avec René Leriche et Henry-E. Sigerist, auxquels je garde une reconnaissance durable, une fidèle déférence, parce que leur rencontre, leur œuvre et leur fréquentation personnelle, ont déterminé ma propre orientation.

Tout le monde a été fasciné, attiré et tenu à distance du même coup, par son regard bleu, ses yeux qui avaient la luminosité des lacs de haute montagne, son beau visage modelé du dehors et du dedans par le temps et par la pensée, et que je n'ai vus à personne.

Il n'était pas homme à s'en faire accroire à lui-même et il n'avait nul besoin d'une dignité empruntée. Il pensait juste, allait d'emblée au plus exact, et ses méfiances constellées de certitudes faisaient de lui un

témoin et un arbitre, rassurant comme ii ne s'en rencontre presque jamais.

Ferme, austère, rugueux même, vrai homme de l'Est, ii semblait éloigner les sympathies qui s'offraient à lui, et il dissimulait son cœur sous une apparence de sécheresse. On le trouvait quelquefois un peu absolu, mais ceux qui avaient besoin de son appui et qui emportaient de leurs entretiens avec lui une impression de sécurité, préféraient certainement son « Non, car... » à un « Oui, mais... ». Perçant mais aimable, fixé mais bienveillant, d'esprit taquin, il lançait ses flèches teintées d'ironique détachement dans les directions les moins attendues. On a dit de lui qu'il n'était pas homme de contact facile (Berthet), car il rudoyait parfois ceux qu'il aimait. Mais au-delà des boutades, il savait être tendre et fidèle.

« Si j'avais à étudier la notion d'autorité, c'est votre exemple que je choisirais », a dit Gaston Berger dans son discours en hommage au Doyen Parisot et il en souligna les qualités, le savoir et l'humanité, la droiture et la fermeté. Après lui, le Doyen P. Simonin a dit le profit que la Faculté de Médecine de Nancy, « menée d'une main ferme, voire un peu forte, par affection et pour son bien » tira de son « autorité partout reconnue ». Mais tous nous avons été séduits par l'autorité naturelle du Doyen Parisot, cette autorité bienveillante à laquelle répondait un respect affectueux : « *Da mihi animas ; caetera tolle* »⁷, ce consentement des esprits, cette action concordante et mutuellement dévouée qui ont été son secret.

Examinant la courbe de sa vie, il pouvait se féliciter d'avoir conduit une carrière rapide et brillante. Certes il eut la chance d'avoir la santé, le feu sacré, mais la « veine », il l'a secondée par un travail sous haute tension. Marchant de succès en succès, il a accompli jusqu'au bout l'œuvre qui lui valut des positions d'influence universelle, des postes exceptionnels d'action. Le

⁷ Note de l'auteur : C'est la devise de la congrégation des Salésiens qui peut être traduite littéralement par « *donne-moi des âmes et prends le reste* ». Elle est tirée d'un passage du Livre de la Genèse.

destin a favorisé avec constance un demi-siècle d'allant et de verve, de bonheur qui, à son foyer, s'éclairait de la présence d'une compagne de vie exemplaire, élue dès ses années de jeunesse.

Si la seconde guerre mondiale l'a meurtri à mort, - il en a surgi un être nouveau, - déjà la première avait exalté en lui à la fois les espérances d'entente universelle et le patriotisme. Marqué par ces deux grandes guerres, il estimait avant tout le courage, physique et moral. « *Vous n'avez jamais craint d'exprimer vos idées... de leur donner une netteté exclusive de tout compromis... Vous n'avez jamais cédé, ni devant les intimidations des uns, ni devant les séductions des autres... Votre bravoure et votre résolution vous donnent même une impassibilité... Votre calme n'est pas celui de l'indifférence... Il montre que les passions sont dominées...* » (Gaston Berger).

D'importantes parties de son activité ont été consacrées par le Doyen Parisot aux problèmes de l'enseignement dont la réforme lui tenait à cœur et qu'il considérait comme la pierre angulaire dans la reconstruction de notre pays. Soucieux de la promotion et de la diffusion de la culture (Gaston Berger y insistait en célébrant en lui le médecin et le professeur au service de l'homme), Jacques Parisot s'attachait au problème de l'unité de la culture générale et de la formation professionnelle, préconisait la culture comme correctif contre la tendance d'enfermer l'être humain dans le cadre de sa spécialité, souhaitait une culture permettant à l'individu de rester humain. Il plaçait au premier rang l'école qui était pour lui une véritable entreprise de la culture, car c'est elle qui prépare l'accès à la vie sociale, oriente la formation du caractère et joue un rôle essentiel pour l'éducation sanitaire. La culture vivante et humaine correspond au double devoir de personnalité et de solidarité qui forme l'essentiel de toute morale humaine, et c'est elle qui permettra à l'individu de comprendre autrui, se mettre au point de vue des autres, collaborer à leur tâche comme à une tâche commune. La culture, se plaisait-il à

rappeler après Leriche, est sens de l'humain et respect de l'homme, présence de l'homme.

L'humaniste est attentif au corps et le médecin, qui se doit de le soigner non seulement en tant qu'un objet ordinaire, mais en tant qu'une personne, peut le faire en calmant la souffrance et en aidant à la supporter. *« Cette vocation du philosophe et cette vocation du médecin, vous avez su les réunir dans votre personne et dans votre œuvre »*, a pu dire Gaston Berger en faisant l'éloge du Doyen Parisot, et il ajouta : *« Nul n'a été plus attentif que vous à l'aspect social des problèmes médicaux », la médecine sociale, ce facteur essentiel de l'amélioration de la condition humaine ayant été pour le Doyen Parisot le domaine où son sens profond des valeurs humaines s'est enrichi de sa participation cordiale à la vie personnelle d'autrui »*.

« Je ne suis pas naturellement désapprobateur », affirma-t-il un jour de lui-même. Pessimiste et individualiste à la fois, il ne se faisait guère d'illusions sur le monde actuel, ronchonnait contre nos sociétés qui se perdent en discussions oiseuses, savait que les ambitieux, les impatients qui brûlent de signer une réforme, sont condamnés à l'inaction et qu'il ne leur reste, quand ils descendent de la carlingue du rêve, qu'à récapituler leurs amertumes dans la Tour de Montaigne.

Mais jusque dans ses dépit, se faisait jour son optimisme qui l'empêchait d'abandonner les hommes à leur misérable condition. Le penseur dépourvu de préjugés qui était en lui, avait conscience qu'il n'est plus possible d'admettre que le bonheur appartiendra dans le temps futur à une humanité qui consentirait à devenir raisonnable, à s'ouvrir aux « lumières », et que nous ne pouvons nous attendre qu'à un avenir planifié, voué à la discipline des masses, un monde qui devra s'accommoder de conditions sociales difficilement conciliables avec la liberté individuelle, telle que la concevait la bourgeoisie libérale de la fin du siècle passé, époque que connut Jacques Parisot au sortir de ses études.

La perpétuation des conflits entre peuples était à ses yeux un scandale et il la déplorait au regard d'une solidarité, d'une interdépendance de fait. Il avait le sentiment que son combat se faisait sur des positions perdues d'avance et son optimisme se doublait du pessimisme le plus radical. De là venait son dédain du « politicien », chez qui il voyait à l'œuvre tout ce que lui-même s'efforçait de fuir, mais non le refus de la politique, ce qui eut été refus de participer aux souffrances de l'homme.

Au-dessus des mêlées, le Doyen Parisot poursuivait le même dessein, sans se laisser détourner de sa voie idéale par aucune pression. Je l'ai revu la veille de son dernier anniversaire et, trois mois après, lorsqu'il devint évident qu'il ne pourrait pas recevoir chez lui le groupe de travail qui espérait beaucoup de son influence, j'ai pris la liberté de lui écrire : « C'est au respect dont vous entourent vos disciples toujours fervents, que je discerne cette autorité et cette pensée qu'il importe de restituer dans ce recueil de souvenirs et de témoignages dont j'ai toujours rêvé... ».



*Buste de Jacques Parisot par Daniel Meyer⁸
Musée de la Faculté de médecine de Nancy*

⁸ Daniel Meyer (1908-1993) est né à Mulhouse dans une famille de musiciens. Il choisit, dès l'âge de 18 ans, de devenir sculpteur. Il suit l'enseignement de l'Ecole des arts décoratifs de Strasbourg. Il effectue un séjour à Paris avant d'arriver à Nancy en 1930. Il diversifie ses activités : bois gravés, cuivres, ex-libris. Ses œuvres traduisent son immense talent mais aussi sa nature généreuse. Il passe avec facilité et bonheur de la sculpture à la gravure où la qualité du tracé, le sens de la perspective et de la composition, la finesse de ses lettres forcent l'admiration. Professeur à l'école des Beaux-Arts de Nancy, il enseigne le modelage et la sculpture. Fondateur de *l'Association française des collectionneurs d'ex-libris*, il en assurera la présidence pendant de nombreuses années. Il fonde *la Revue de l'ex-libris français*. Il a beaucoup travaillé avec le monde médical. De ce fait, le musée de la Faculté, avec le Centre hospitalier universitaire de Nancy et la Maternité régionale, réunit, sans aucun doute, une des collections les plus importantes de cet artiste. Il est l'auteur de nombreux ex-libris. Il a fait également de nombreuses gravures, sa production étant par ailleurs fort diversifiée : au monde musical religieux, en particulier protestant, artistique pour les collectionneurs...

Le buste de Jacques Parisot réalisé en 1969, se trouve devant l'entrée du Centre de Réadaptation de Flavigny-sur-Moselle, une de ses créations. Celui de la Faculté de médecine est une copie effectuée en 1995 à la demande du doyen Jacques Roland. Haut de 41 cm, il a été fondu par Huguenin à Vézelize. Limité à la tête, il traduit la personnalité riche de Parisot, sa détermination, son intelligence, son esprit visionnaire.



Jacques Parisot

ANNEXES

Œuvres principales de Jacques Parisot

- Jacques Parisot et Pierre Simonin, *Les vaccins et la pratique de la vaccinothérapie*, Maloine, 1925
- Jacques Parisot, *Les glandes endocrines et leur valeur fonctionnelle ; méthodes d'exploration et de diagnostic*, G. Doin, 1923
- Jacques Parisot, *L'organisation de la lutte antituberculeuse dans le cadre départemental. Sa réalisation en Meurthe-et-Moselle*, Berger Levrault, 1928
- Jacques Parisot et A. Ardisson, *La protection contre le danger aéro-chimique*, Société de secours aux blessés militaires, 1932
- Jacques Parisot, *Le développement de l'hygiène en France : Aperçu général*, Impr. G. Thomas, 1933
- Jacques Parisot, *Guérir est bien, prévenir est mieux : L'effort réalisé en hygiène et en médecine sociales dans le département de Meurthe-et-Moselle*, Éditions de la "Revue d'hygiène et de prophylaxie sociales", 1925
- Jacques Parisot, *Le projet d'équipement national et les assurances sociales*, Berger-Levrault, 1934

Pierre Parisot (1859-1938) : le père de Jacques



Eloge du Professeur Louis Spillmann

La Faculté de Médecine de Nancy rend aujourd'hui les honneurs suprêmes au Professeur honoraire Pierre Parisot qui fut l'un de ses maîtres les plus éminents et un universitaire de grande lignée. Prononcer son nom, c'est évoquer l'histoire médicale de la Lorraine, c'est faire revivre la grande figure de son père, le Docteur Victor Parisot, nommé professeur de clinique médicale à Nancy en 1872, au moment du transfert de la Faculté de Strasbourg -, c'est rappeler le souvenir de son beau-frère, mon très cher maître le Doyen Heydenreich, Professeur de clinique chirurgicale.

Pierre Parisot né à Nancy, le 9 février 1859, fit ses études dans notre ville et y conquist successivement tous ses grades universitaires. Externe puis interne des hôpitaux et chef de clinique médicale, il soutint sa thèse de doctorat en 1884 et passa avec succès en 1887 le concours d'agrégation de médecine. Chargé d'abord d'un cours complémentaire de maladies de vieillards et d'une conférence sur les maladies mentales, il fut nommé, en 1904, professeur de médecine légale. Telles furent, brièvement résumées, les principales étapes d'une carrière qu'il sut rendre particulièrement brillante.

Au cours de ces étapes successives, ses travaux furent nombreux et très remarquables. Je n'en ferai pas aujourd'hui l'énumération. Ce n'est ni

le lieu ni le moment. Je me bornerai à rappeler qu'ils concernaient les différentes branches de la médecine scientifique ou professionnelle. On connaît surtout, en France et à l'Etranger, ses recherches cliniques sur les maladies des vieillards et sur les affections mentales ou nerveuses et ses publications de médecine légale. Les unes et les autres témoignent d'un grand souci de la présentation, de la perfection, de la documentation, de la précision, de l'observation et de la sagesse des conclusions. Ces qualités étaient très appréciées des autorités judiciaires qui demandaient souvent au professeur une collaboration jugée très utile et très précieuse. Elles firent la réputation du médecin légiste qui fut commis, maintes fois, en qualité d'expert, dans de graves affaires ayant intéressé notre région. Elles lui permirent de faire jusqu'à la fin de la dernière année scolaire le cours de médecine légale et de police scientifique à la Faculté de Droit. Les Professeurs de cette Faculté lui sont restés très reconnaissants du concours éclairé qu'il apportait à la formation de leurs étudiants, candidats, soit au concours de la magistrature, soit aux divers services de police.

Le Professeur Pierre Parisot aurait pu devenir, comme son père, professeur de clinique médicale. C'était un excellent clinicien, examinant ses malades avec une méthode impeccable, ne laissant rien dans l'ombre, recherchant les plus petits signes cliniques avec un soin minutieux, parfois même scrupuleux, enseignant à ses élèves que le premier devoir du médecin est de ne jamais se contenter d'un examen hâtif et superficiel. Il a appris à tous ceux qui ont eu le bonheur de servir à ses côtés qu'il faut consacrer au malade tout le temps nécessaire à la manifestation de la vérité, quitte à lui sacrifier son intérêt personnel, les heures consacrées à la famille, au repos ou au délassement. J'ai eu l'honneur de l'avoir comme premier maître d'internat, dans le vieil Hôpital Saint-Julien au charme si archaïque avec son délicieux jardin, ses grands dortoirs, son chaufferie où les vieux, pressés autour du poêle de faïence, rappelaient leurs souvenirs. Je revois par la pensée le chef de service accueillant ses élèves à la

porte de la clinique, salle basse, mal éclairée, très inconfortable certes, mais où l'atmosphère était faite de chaude sympathie et d'entr'aide mutuelle. Le Professeur agrégé Pierre Parisot fut pour moi un excellent maître, guidant mon inexpérience, me faisant largement profiter de ses conseils. Il fut un des premiers à m'apprendre à poser un diagnostic, à diriger un traitement, à rédiger une observation clinique. Il m'initia aux difficultés de la publication médicale, me faisant participer à la rédaction de la *Revue Médicale de l'Est*, dont il fut pendant de longues années l'animateur éclairé. Je dois une très grande reconnaissance à ce bon maître qui savait être très paternel sous des dehors parfois violents dont s'étonnaient seuls ceux qui n'avaient pas vécu dans son sillage. Les autres savaient que ses violences ne duraient pas. L'orage vite passé, on retrouvait le conseiller avisé dont les yeux malicieux bouleversaient les timides et dont l'esprit critique avait vite fait de remettre choses et gens à leur place normale, le médecin qui avait une grande expérience de la vie et savait se pencher sur la souffrance pour ranimer les courages défailants.

Le Professeur Pierre Parisot se vit confier, au cours de sa longue et féconde carrière, d'innombrables fonctions. On vient déjà de rappeler les principales. Je pourrais encore en citer beaucoup d'autres concernant l'enseignement, les services hospitaliers, les services d'hygiène publique. Je rappellerai surtout qu'il fut membre du conseil de l'Université, assesseur du doyen pendant plusieurs années, membre du conseil départemental d'hygiène, membre du Conseil municipal de 1896 à 1904. Partout il fit preuve de brillantes qualités d'administrateur impartial, prudent et avisé.

Il faisait partie de nombreuses sociétés scientifiques. Il participait activement aux réunions de la Société de Médecine et de l'Association syndicale des médecins de Meurthe-et-Moselle. L'Académie de Médecine l'avait nommé membre correspondant en 1923. Il avait présidé en 1923 le 8ème Congrès de Médecine légale. Une si féconde activité lui avait valu de nombreuses distinctions honorifiques. Il était titulaire d'une médaille d'argent décernée en 1893 par le Ministre de

l'Intérieur pour le courage et le dévouement exceptionnels dont il avait fait preuve pendant l'épidémie de choléra qui avait sévi en 1892 dans notre département. Atteint, en 1911, d'une intoxication grave contractée au cours d'une expertise, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur par le Président Poincaré. Il reçut la rosette d'Officier en 1921 et ses médailles de l'Assistance publique et de l'hygiène lui avaient donné récemment le grade de commandeur dans l'ordre de la Santé publique.

D'un patriotisme ardent, il avait rempli avec joie ses obligations militaires. Engagé conditionnel en 1878, il était devenu médecin-major de 1^{ère} classe de l'armée territoriale. Pendant la grande guerre, il n'avait pas voulu abandonner la terre lorraine à laquelle il fut toujours profondément attaché; Médecin-Chef de l'Hôpital Marin, il soigna avec infiniment de dévouement les malades militaires, réservant, par ailleurs des soins assidus à la population civile, adoucissant ses craintes et partageant ses dangers. Les heures angoissantes de la dernière mobilisation ont certainement hâté sa fin, comme elles ont hâté celle de trop nombreux français qui, au déclin de leur vie, voyaient s'approcher, non sans anxiété l'épouvantable catastrophe.

Appelé, il y a dix ans, par l'inexorable limite d'âge, à prendre sa retraite, il vivait souvent dans l'ombre de la Faculté. En sa qualité de directeur de l'Institut médico-légal, il s'intéressait à la construction du nouveau service. Connaissant les belles réalisations, dans ce domaine, des autres universités françaises, il craignait de voir périliter l'œuvre à laquelle il avait consacré tant d'efforts, mais il n'avait pas perdu confiance. Il savait que les Facultés sont parfois amenées à diminuer momentanément l'importance des chaires dont la succession s'avère difficile. Il attendait l'heure de la reconstitution de celle qu'il avait magnifiquement développée. L'heure vient de sonner, trop tard hélas, pour nous permettre d'accueillir le vieux maître dans une maison agrandie et transformée d'après ses plans. Le jour où la Faculté prendra possession du nouveau service qu'elle devra en grande partie à la générosité de la ville, nous rappellerons le souvenir du Maître

disparu. Réalisant son rêve, nous montrerons aux jeunes générations qu'une Faculté de Médecine peut être obligée, par les circonstances, de ralentir sa marche sans pour cela renoncer à aller de l'avant. Les programmes bien étudiés s'exécutent toujours. Il n'y a plus qu'à choisir le moment favorable. Les hommes peuvent disparaître. Si leur action a été féconde, leur œuvre continue.

Le Professeur Pierre Parisot a suivi, pendant toute sa vie, la ligne de conduite tracée par son vénéré père. Il défendit avec une ardente conviction les mêmes idées et on peut dire de lui ce que disait le Professeur Bernheim du Professeur Victor Parisot, dans un admirable éloge funèbre : « Tolérant envers toutes les opinions honnêtes, philosophiques, politiques, religieuses, il refusait d'imposer, dans sa famille ou ailleurs, les convictions mûries dans sa conscience. Vraiment libéral, avec une grande indépendance d'esprit, ne transigeant jamais avec sa conscience, respectueux des convictions d'autrui opposées aux siennes, estimant et aimant du fond du cœur nos bonnes religieuses de Saint-Charles, qui le lui rendaient bien, indulgent aux défaillances morales inhérentes à l'imperfection de la nature humaine, ne détestant rien au monde que les sectaires de tous les cultes et de tous les gouvernements qui veulent asservir l'humanité... ».

Quelle admirable chose de pouvoir, à quarante trois ans de distance, donner du fils une image en tout point semblable à celle du père. Les événements se sont succédés, des hommes ont disparu, de grandes tourmentes ont secoué le monde, rien n'empêche les chefs d'une famille lorraine, honneur de l'école et de la Faculté de Médecine, de rester immuablement fidèles à leurs traditions et à leur passé. Dans les heures troubles que nous traversons, alors que l'anxiété étreint encore les cœurs, de pareils exemples nous redonnent l'espérance. Un pays qui peut faire état de pareilles forces morales ne peut pas déchoir et la mort nous aura donné une fois de plus l'occasion de reprendre confiance dans notre destin et de garder notre foi dans l'avenir.

Le Professeur Pierre Parisot vécut ses dernières années en philosophe. Il avait eu la grande douleur de voir disparaître, à vingt ans de distance, un gendre tombé au champ d'honneur et un fils qui commençait une brillante carrière à la Faculté de Droit, mais il avait eu la grande joie de suivre au jour le jour la magnifique carrière de son autre fils. Notre cher collègue le Professeur Jacques Parisot fut son légitime orgueil et sa raison de vivre après les dures épreuves qu'il avait supportées avec un stoïcisme qui faisait l'admiration de tous les siens.

Son plus grand plaisir était, aux premiers jours du printemps, de monter à sa petite maison de l'avenue de la Garenne et de se promener sous ses beaux arbres. C'est là que la mort est venue le chercher. Il l'a vu arriver avec beaucoup de courage et de résignation, ne s'illusionnant en aucune façon sur la situation, comptant les jours et les heures qui lui restaient à vivre. Il est mort comme était mort son père. Comme le disait, devant la tombe du Professeur Victor Parisot, son collègue et ami Bernheim, « il a supporté ses souffrances physiques sans impatience ni plainte. Il n'avait qu'une peur, survivre à son intelligence. Le ciel a exaucé son vœu ».

J'adresse un solennel et suprême hommage au Professeur Pierre Parisot, au nom de l'Académie de Médecine dont le secrétaire perpétuel m'a fait l'honneur de me prier de le représenter, au nom de M. le Recteur Bruntz et du Conseil de l'Université, au nom de la Faculté de Médecine, de ses maîtres et de ses étudiants, au nom de M. le Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg qui est venu assister à cette cérémonie, au nom des maîtres de cette Faculté, au nom du corps médical lorrain. Nous conserverons pieusement et fidèlement dans notre maison commune le souvenir du Professeur Pierre Parisot aux côtés de tous ceux qui ont noblement servi leur pays et honoré l'Université.

Victor Parisot (1811-1895) : le grand-père de Jacques



Texte du Professeur Pierre Louyot⁹

Victor Parisot (1811-1895), après avoir gravi rapidement les échelons des études médicales, soutient sa thèse à Paris en 1836 sur : « Considérations sur quelques points de l'Histoire de la fièvre typhoïde ». A l'âge de 38 ans, il devient titulaire de la chaire de Clinique interne de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy (1849), étant ensuite le seul à conserver sa chaire de Clinique lors du transfèrement de 1872. Enfin, assesseur du Doyen de 1881 à 1885, il prend sa retraite en 1886.

Médecin généraliste, il fait porter ses travaux principalement sur la fièvre typhoïde ; en réalité, son activité s'étend à différents domaines, appartenant à la Commission administrative des Hospices civils. Président du Conseil central d'Hygiène départementale, membre de la Commission de surveillance des Prisons. Il entre également dans le Conseil municipal de la ville de 1875 à 1879, où il devient premier adjoint au maire et Président de la Commission municipale d'Hygiène. Il préside également la Commission de surveillance de la Bibliothèque publique.

⁹ Numéro Spécial du Centenaire de la Revue (1874-1974) *Annales Médicales de Nancy*.

Dans ses jeunes années, il assura, de 1837 à 1848, la charge de Médecin du Bureau de Bienfaisance. On le trouve également membre des commissions du conservatoire de Musique et de l'École régionale des Beaux-Arts, aussi bien que membre de la Commission des enfants du Premier Age, etc... Tous ces titres montrent combien ce « Professeur aimé de ses élèves, esprit fin, délicat, ouvert à toutes les grandes choses » a su inspirer la confiance et ne s'est jamais dérobé aux devoirs auxquels ses qualités d'homme et de savant l'avaient préparé.

Il fut le premier à occuper la Clinique médicale du Pavillon Roger de Videlage, en 1883, dans le nouvel hôpital civil dont il a relaté l'inauguration dans la *Revue médicale de l'Est*. Enfin, Victor Parisot était préoccupé des conditions d'enseignement de la Médecine. Dix ans avant sa retraite, il connut l'expérience de la décision ministérielle imposant à tout candidat à la profession médicale l'obligation des baccalauréats de Lettres et de Sciences. Personnellement, il estimait que l'enseignement secondaire classique était une préparation nécessaire à la vie médicale. Près d'un siècle plus tard, une telle opinion ne peut pas être désavouée.

Evolution de la chaire d'hygiène de Poincaré à Parisot

Texte du Professeur Gilbert Percebois¹⁰

Emile Poincaré (1828-1892)



Le Pr. Rameaux devait mourir subitement à l'âge de 72 ans, un dimanche après-midi, le 5 mai 1878, au cours d'un concert public. Alors, la Chaire de Physique médicale et Hygiène est déclarée vacante, très vite, le 18 du même mois. Pourtant, après avoir entendu le rapport sur les titres et travaux des candidats, la Faculté propose au Ministre de prolonger la vacance d'une année. Auparavant, la scission de la Chaire avait été sollicitée.

Par décision du 24 mai 1879, le Ministre fait une demande de présentation pour la Chaire de Physique médicale et Hygiène. Dans sa séance du 27 juin 1879, la Faculté propose M. Charpentier. Le Conseil académique, ne respectant pas cette décision, avance deux noms : Charpentier en première ligne, Poincaré en deuxième.

Charpentier est nommé par décret du 30 octobre 1879, mais le 31 décembre de la même année sa Chaire est transformée : il est créé une Chaire d'Hygiène à la tête de laquelle est nommé Emile Léon Poincaré, Charpentier étant titulaire de la Chaire de Physique.

¹⁰ Extrait du Numéro Spécial du Centenaire de la Revue (1874-1974), *Annales Médicales de Nancy*.

En 1878, Poincaré s'était rendu à Turin, au 3e Congrès international d'Hygiène. Il avait participé aux discussions sur le meilleur mode d'organisation d'un Service national d'Hygiène (encore inexistant en France), sur l'opportunité de créer, sinon un Ministère de la Santé publique, solution jugée « prétentieuse », au moins un Centre de Directives de la Santé publique, autonome. Il était intervenu dans le débat sur l'enseignement de l'Hygiène qui, en France, prenait tout juste son essor ; parti de Montpellier, le mouvement avait gagné Bordeaux, Nancy, alors qu'à l'Étranger chaque Université avait, au moins, un Laboratoire d'Hygiène. Il avait collaboré aux travaux de Parasitologie : parasites des viandes de boucherie, rapports entre Ankylostome et anémie des ouvriers occupés à percer le Saint-Gothard.

Le Laboratoire d'Hygiène fonctionne pour la première fois au cours de l'année scolaire 1880-81 ; en même temps, une place de préparateur est créée ; Vallois, qui l'occupe après Saunier, en sera longtemps titulaire.

D'emblée, un matériel didactique important est réuni : collections de substances alimentaires altérées ou falsifiées, préparations anatomiques et microscopiques de pathologie professionnelle, appareils divers utilisés couramment pour le chauffage, l'éclairage ; des travaux sont menés sur les méfaits des produits d'épuration du gaz d'éclairage, des parfums artificiels, de l'huile de pétrole, des poussières de meunerie, de l'aniline. Très rapidement, des thèses rendent compte de l'activité de ce Laboratoire.

La Bactériologie retient également Poincaré : en 1883, il étudie le bacille que vient de découvrir Koch ; un peu plus tard, il fait l'analyse microbiologique des eaux de Nancy.

Il multiplie les visites d'établissements industriels avec ses élèves : fabrique d'allumettes chimiques, de noir animal, de papiers peints,

usine à gaz, mines de Maxéville, mines de sel gemme, manufacture de tabac, meunerie, verrerie, etc.

Il est bientôt secondé par un Chef des Travaux : Vallois pendant trois ans, mais aussi Ganzinotty, Friot. L'année scolaire 1887-1888 voit l'agrandissement de son Service par l'installation dans une salle attenante, d'un Musée d'Hygiène où les étudiants peuvent se familiariser avec du matériel de désinfection, de ventilation, etc.

Il publie, chez Masson, un « Traité d'Hygiène industrielle » (1886), deux ans à peine après avoir fait éditer « Prophylaxie et Géographie médicale ».

L'Association française pour l'Avancement des Sciences tient son Congrès à Nancy, en 1886. Poincaré, vice-président de la section d'Hygiène, présente ses observations sur les effets des poussières de nettoyage du blé, ainsi que le résultat de ses recherches sur l'influence du travail sur le rythme respiratoire et la circulation.

L'année suivante, il est nommé membre du Comité français au Congrès d'Hygiène et de Démographie de Vienne. Il y sera porté à la Vice-Présidence de la Section d'Hygiène scolaire et industrielle.

Le 26 juillet 1887 il est élu, par 35 voix sur 49 votants, au premier tour, correspondant national de l'Académie de Médecine.

Sa carrière et sa vie devaient être brisées le 15 septembre 1892. Une chute malencontreuse, quelques jours de maladie, eurent raison de sa vigueur.

Emile Léon Poincaré était né le 16 août 1828 à Nancy où son père tenait une officine, Grande Rue (actuellement, la plus ancienne pharmacie de Nancy). D'abord attiré par le Service de Santé des Armées, il fut chirurgien-élève à Metz de 1848 à 1850, à l'Hôpital militaire d'Instruction (sur l'actuel quai Richepanse). Il termina sa médecine à Paris en soutenant, en 1852, une thèse sur l'ophtalmie

purulente du nouveau-né. Revenu à Nancy, il fut attaché à l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie, d'abord comme Chef de Clinique, puis comme Chef des Travaux anatomiques. En 1858, il est nommé Professeur adjoint d'Anatomie et de Physiologie. La Faculté de Médecine de 1872 en fait un Professeur adjoint de Physiologie avant de lui confier l'Hygiène. Il était le père d'Henri et l'oncle de Raymond Poincaré.

Eugène Macé (1856-1938)



Macé, Professeur d'Histoire naturelle et Botanique médicale depuis 1889, succède à Poincaré à la Chaire d'Hygiène.

En 1893, alors que les premiers services qui occuperont l'Institut anatomique préparent leurs malles, Macé songe à profiter de la circonstance pour agrandir son Laboratoire. Satisfaction lui sera donnée, mais par une tout autre voie.

Contre la diphtérie, maladie grave et fréquente à l'époque, Roux de l'Institut Pasteur oppose une arme efficace : l'antitoxine. Sa préparation coûte cher ; afin de protéger toute la France, des sommes sont collectées. Le Conseil municipal de Nancy vote 1000 F, celui de Pont-à-Mousson, 200 F P. Parisot, dans la Revue médicale de l'Est (1894, 26, 641-642) lance l'idée d'une souscription publique. Dès le numéro suivant, il annonce à ses lecteurs (962-963) une solution nouvelle. Primitivement, la Municipalité de Nancy ne voulait qu'ouvrir un dépôt de sérum au Bureau municipal d'Hygiène ; secondairement, on pense à créer un Institut sérothérapique pour l'Est. Le Monnier,

Professeur à la Faculté des Sciences, adjoint au Maire, Macé et Sogniès, Directeur du Bureau d'Hygiène, vont à Paris trouver Roux. Alors que Macé s'initie auprès du Maître, Le Monnier revenu à Nancy fait une conférence et constitue un Comité d'Organisation. Dès lors, la souscription est destinée à cet Institut sérothérapique. Les dons ne se font pas attendre ; la Société de Médecine (séance du 14 novembre 1894) vote 200 F. Surtout, M. Osiris apporte 40000 F. L'Institut est construit à l'angle de la rue Lionnois et de la rue de Bitche ; il sera inauguré, en même temps que l'Institut anatomique, le 28 juin 1896.

Macé a alors un pied place Carnot où reste l'Hygiène et l'autre rue Lionnois. Quand on décide de transférer toute la Faculté près de l'Institut anatomique, des locaux sont prévus pour l'Hygiène sur les plans de l'architecte Jasson. Mais, une fois encore, un événement fortuit intervint. Le recteur, par une lettre du 18 janvier 1899, prévint le Doyen que Le Monnier, Président du Conseil d'administration de la Société privée de l'Institut sérothérapique de l'Est avait, par acte notarié, fait cession à l'Université de ses biens meubles et immeubles, à charge pour elle de fabriquer et distribuer le sérum antidiphtérique. La Faculté de Médecine accepte ce cadeau ; on efface le Service d'Hygiène des plans de la future Faculté, ce qui ramène le devis de 600000 à 500000 F, par contre, on construira une aile supplémentaire à l'Institut sérothérapique. Ainsi, Macé aura sous un même toit son Institut et son Service.

G. Thiry, jusqu'alors préparateur en histoire naturelle, arrive en Hygiène le 16 décembre 1895 où il remplace Pillon comme préparateur. Il y fera les analyses bactériologiques. Ultérieurement, il sera nommé Sous-Directeur de l'Institut, Chef des Travaux de Bactériologie chargé, en outre, des analyses bactériologiques des Cliniques.

Les préparateurs qui se succèdent, en Hygiène ou à l'Institut, sont alors Henry, Grosjean, Roussel, Dupont, Kerassotis.

L'Institut sérothérapique répondit aussitôt à ce que l'on attendait de lui. Dès le 18 novembre 1894, de la toxine donnée par Roux est inoculée aux chevaux. Ils sont deux, tout d'abord. Marquis et Hardi, placés dans une petite écurie louée rue Saint-Lambert ; un troisième sera acquis plus tard.

Le sérum antidiphtérique, réparti en tubes de 10 ml, est distribué aux hôpitaux, des dépôts sont constitués et renouvelés régulièrement chez des pharmaciens, dans certaines mairies. En outre, des analyses de produits suspects de diphtérie, puis bientôt d'autre nature sont effectuées. La mortalité due à la diphtérie, à Nancy, passe de 55 % en 1893 à 21 % dès 1895 grâce à l'emploi du sérum.

L'Institut comprend, en 1900, une grande salle de conférences et de collections au rez-de-chaussée, un grand laboratoire de recherches, un second laboratoire moins vaste et le Cabinet du Directeur, au premier étage. L'écurie est dans un bâtiment voisin. Des agrandissements sont prévus pour accueillir l'Hygiène.

Très rapidement, l'Institut devient un laboratoire régional de Bactériologie appliquée, doublé d'un Centre d'Enseignement ouvert à des travailleurs d'horizons divers. Les places sont très recherchées, souvent retenues d'avance. Le Service d'Hygiène, réuni à l'Institut, s'attacha plus particulièrement aux analyses des eaux et des aliments suspects.

Le Conseil de la Faculté, dans sa séance du 8 mars 1901, attribue à Macé un crédit spécial d'installation pour un laboratoire de travaux facultatifs et de recherches en Bactériologie, ouvert aux Etudiants et aux Docteurs français et étrangers. Un certificat d'études bactériologiques est délivré après un an de stage.

Dans ce laboratoire, ouvert à tous, s'opèrent des travaux souvent originaux ; une étude de Zilgien, de la fin du siècle dernier, connaît aujourd'hui un regain d'intérêt : l'évaporation considérée comme agent de dissémination des germes morbides dans l'atmosphère.

En 1901, Macé préside la Section d'Hygiène du 39e Congrès des Sociétés savantes qui se tient à Nancy (9-13 avril) et auquel participent activement G. Thiry, Jirou, Legrain alors médecin-militaire en Algérie.

Lorsqu'est créé, à la Faculté des Sciences, un enseignement agronomique colonial, Macé est désigné pour y enseigner l'Hygiène coloniale.

C'est alors, qu'en 1902, G. Thiry quitte le laboratoire d'Hygiène et revient au laboratoire d'Histoire naturelle et Parasitologie. Les vides, causés par son départ, sont immédiatement comblés. Ch. Garnier, Chef de Clinique médicale, le remplace comme Sous-Directeur de l'Institut ; Kerassotis, préparateur, est délégué dans les fonctions de Chef des Travaux de Bactériologie ; Amselle occupe son poste de préparateur en hygiène.

L'année suivante, Kerassotis démissionne et son emploi revient à Ch. Garnier. Le poste de préparateur à l'Institut sérothérapique est occupé successivement par Dupont, Vaillant, Bisot ; ce dernier occupera, en outre, le poste de préparateur d'Hygiène délaissé par Amselle en 1905.

Jusqu'en 1908, l'Institut dirigé par Macé, aura pour Sous-Directeur Ch. Garnier, Chef des Travaux d'Hygiène et de Bactériologie appliquée ; Bisot sera, à la fois, préparateur à l'Institut et en Hygiène. Cette année, alors, quelques changements surviennent : Jacquot, fils du vétérinaire attaché à l'Institut depuis les tout débuts, devient préparateur en Sérothérapie. Gournet sera préparateur en Hygiène ; il sera remplacé par Jacquot, en 1912, lui-même cédant sa place à Ferry.

Le 1er février 1909, Jirou, Docteur en Médecine, est délégué dans les fonctions de Chef des Travaux de Bactériologie ; il remplace Garnier, délégué lui-même dans les fonctions d'agrégé d'Anatomie.

Macé poursuit sa carrière. En 1906, il est nommé membre du Conseil supérieur d'Hygiène publique de France. Il est un des délégués de la France au XIVe Congrès international d'Hygiène et de Démographie à

Berlin, le 23 septembre 1907. Il est aussi Directeur des Services d'Hygiène du Département.

Dans la période qui suit la Grande Guerre, Macé aura pour collaborateurs : Zuber, Chef des Travaux d'Hygiène et de Bactériologie et Gadol, préparateur en Hygiène. Ce dernier sera remplacé, en 1926, par Mme Gruel.

De plus, une place d'agrégé étant déclarée vacante en Hygiène, le concours de 1923 se termine par la proposition de Paulin de Vezeaux de Lavergne, un nouveau venu, qui entre en fonction le 1er novembre 1923. Il est de ceux qui, en 1924, reçoivent un groupe de médecins polonais venant de Wilma, pour la plupart ; il leur fait deux conférences : l'une sur le bactériophage de d'Hérelle, l'autre sur les virus des ectodermoses.

En 1923, Macé obtient la création à Nancy d'un diplôme d'Hygiène et de Bactériologie. Cependant, il arrive en fin de carrière. Il est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er octobre 1926. Il cesse ses fonctions le 31 octobre.

Malgré sa renommée de Bactériologiste et d'Hygiéniste qui dépassait nos frontières, il ne fut admis dans l'ordre de la Légion d'Honneur qu'en 1921. Son « Traité pratique de Bactériologie » connut un succès considérable. Premier ouvrage du genre, il fut présenté à l'Académie de Médecine par Pasteur lui-même qui adressa, d'ailleurs, une lettre de félicitations à l'auteur. Ce traité eut huit éditions successives, fut complété par un « Atlas de Bactériologie » et resta pendant longtemps en usage en France et à l'étranger.

L'un des premiers Inspecteurs d'Hygiène de France, membre du Conseil supérieure d'Hygiène publique de France, il devint et resta jusqu'à sa mort Vice-Président du Conseil d'Hygiène de Meurthe-et-Moselle. Créateur de l'œuvre du « Bon lait », secrétaire général de l'Office d'Hygiène de Meurthe-et-Moselle, il entama, après la guerre,

la lutte contre la tuberculose et fonda le premier dispensaire du département.

Il mourut le 23 août 1938, après de dures épreuves ; il était né en 1856, le 21 septembre, à Château-Salins. Son départ à la retraite devait déclencher une série de transformations des Chaires d'Histoire naturelle et d'Hygiène.

Jacques Parisot (1882-1967)

En 1927, la place libérée par le départ de Macé est occupée par Jacques Parisot, agrégé de médecine depuis 1913, chargé après la guerre de l'enseignement de la Pathologie générale expérimentale, Professeur sans Chaire depuis 1923.

Fils, petit-fils et neveu de Professeurs qui s'illustrèrent dans notre Faculté, J. Parisot, né à Nancy le 15 juillet 1882, entra dans la carrière universitaire à vingt ans comme aide-préparateur puis préparateur au laboratoire de Physiologie ; il n'en poursuivit pas moins brillamment ses études, remportant le prix de Physiologie en 1902, celui de Médecine en 1905, le prix Bénit en 1906, le prix de Thèse en 1907. Il mena, parallèlement, activité de laboratoire et carrière clinique : Chef de clinique en 1906, admissible à l'agrégation de médecine en 1910, il est reçu en 1913. Il a alors à son exposé de travaux 175 publications concernant surtout l'endocrinologie.

Après avoir remarquablement servi durant la Grande Guerre, ce qui lui vaudra d'être décoré de la Croix de Guerre avec quatre citations, d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1916, puis promu Officier en 1920, il créera, en 1923, avec G. Richard et M. Lucien, la Revue française d'Endocrinologie et fera paraître un Traité d'Endocrinologie.

Lorsqu'il succède à Macé, sa carrière change radicalement de direction, il abandonne les travaux de laboratoire et se lance dans des réalisations de médecine préventive et sociale.

Par décret du 4 janvier 1928, la Chaire d'Hygiène et de Bactériologie de la Faculté est transformée en Chaire d'Hygiène et de Médecine préventive. Des transformations s'opèrent également dans les bâtiments de l'Institut d'Hygiène. De même, les équipes se modifient quelque peu : en Hygiène, J. Parisot est secondé par P. de Vezeaux de Lavergne, agrégé ; Zuber est Chef des Travaux ; Fernier est préparateur des travaux, Robert Levy et Kaiser sont préparateurs des cours. A l'Institut, J. Parisot est assisté de Zuber.

J. Parisot visite l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, la Hongrie, la Yougoslavie, au titre de la Commission d'Hygiène de la Société des Nations. Il reçoit en 1930 dix-huit de ses collègues de cette même Commission ; président de l'Office d'Hygiène sociale de Meurthe-et-Moselle, il leur présente ses réalisations. L'année suivante, le Pr. Pèle de Prague envoie à Nancy des étudiants du Cours d'Hygiène de l'Institut national tchécoslovaque pour un séjour d'information.

P. de Vezeaux de Lavergne ayant succédé à Vuillemin, le poste d'agrégé est vacant en Hygiène. M. Pierre Eugène Marie Melnotte, agrégé au concours de 1933, est nommé à compter du 1er janvier 1934. Il remplacera également V. de Lavergne comme Sous-Directeur de l'Institut sérothérapique.

Cette même année, J. Parisot, membre du Conseil supérieur d'Hygiène publique de France est désigné pour remplacer au Comité d'Hygiène de la Société des Nations le Pr. Léon Bernard dont il était l'adjoint depuis 1929.

Le 6 avril 1934, la Chaire d'Hygiène et de Médecine préventive est transformée en Chaire d'Hygiène et de médecine sociale.

En 1937, Jacques Parisot est élu à la présidence du Comité d'Hygiène de la Société des Nations, succédant au Dr. Madsen, Directeur de l'Institut sérologique de l'Etat danois à Copenhague. C'est à ce titre qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il pose la première pierre de l'Institut de Médecine sociale de l'Université de Bruxelles.

En 1940, refusant la défaite, il s'engage dans la Résistance où, là aussi, des charges importantes l'attendent. Choisi pour assurer les responsabilités de Commissaire de la République à Nancy, il est dénoncé, arrêté par la Gestapo, mené au camp de Royallieu, puis au camp de concentration de Neuengamme et enfin à la forteresse de Térézine. Il oppose, aux tracasseries de ses geôliers, hauteur et dignité.

Avec la Libération, J. Parisot retrouve sa place sur la scène internationale et de nouvelles charges locales

En juin 1946, il est membre puis président de la Délégation française à la Conférence mondiale de la Santé des Nations Unies, à New York où il signe, au nom de la France, l'acte de naissance de l'Organisation Mondiale de la Santé. Il est, aussi, président du Comité technique d'Assistance sanitaire et sociale

Dès 1948, il est chef de la Délégation française à l'Assemblée Mondiale de la Santé; à partir de 1949, il est chef de la Délégation française au Comité de Santé publique du Pacte de Bruxelles ; il est membre, puis président élu en juin 1951 du Conseil exécutif de l'O.M.S.

En 1949, il est élu Doyen de la Faculté de Médecine de Nancy et pendant six ans il la mènera « d'une main ferme, voire un peu forte, par affection et pour son bien ».

Commandeur de la Légion d'Honneur depuis 1930, Grand Officier du 10 août 1945, il est élevé à la dignité de Grand-Croix en 1953.

L'année suivante, il se voit décerner le prix Léon Bernard, « la plus haute distinction que puisse recevoir une carrière vouée à la santé publique et au progrès social » ; il est également nommé Compagnon honoraire du « Royal Sanitary Institute » de Grande-Bretagne.

Mais les années s'écoulent et si le temps n'a guère marqué sa silhouette, ni altéré ses capacités intellectuelles, il n'en est pas moins arrivé à l'âge fixé par les textes pour prendre sa retraite universitaire.

Le 24 juin 1955, le Doyen Parisot cesse ses fonctions à la Faculté, mais là seulement.

L'année suivante, il est à la fois, promu au grade de Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques, élu président de la 9e Assemblée mondiale de la Santé, à Genève et il reçoit, à Munich où se tient la Conférence internationale d'Action sociale, le prix René Sand décerné pour la première fois.

Le 2 mars 1957, la Faculté est réunie pour rendre hommage au Doyen honoraire Jacques Parisot. La cérémonie a lieu dans le Grand amphithéâtre qu'il fit construire et qui porte son nom ainsi, qu'à son fronton, ses traits gravés par Crouzat.

Cette même année, il exerce la présidence du Conseil d'administration de l'Institut national d'Hygiène.

Il mourut, à 85 ans passés, le 7 octobre 1967. Il avait assuré de multiples fonctions au titre de la santé publique, présidant de nombreux Conseils, Comités et Commissions émanant des Ministères de l'Education nationale, de la Santé publique et de la Population, du Travail et de la Sécurité sociale, de l'Agriculture, des Affaires étrangères. Sur le plan international, outre ses fonctions dans les organisations d'ordre gouvernemental, il fut Président d'Honneur de l'Association internationale de Médecine préventive, Président d'Honneur de l'Association internationale d'Education sanitaire, démographique et sociale, etc.

Sa mémoire fut honorée, le 14 février 1968, au cours d'une cérémonie qui se déroula dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne.

Pour épauler le Doyen J. Parisot lors de cette carrière internationale, il avait à Nancy une équipe de fidèles collaborateurs.

M. Melnotte, agrégé, Sous-Directeur de l'Institut, fut longtemps chargé d'un cours complémentaire d'Hygiène et d'Epidémiologie

coloniale ; il sera, en outre, chargé de l'enseignement de l'Hygiène à la Faculté dès l'année 1938-1939. Nommé Professeur à titre personnel en 1953, il sera, deux ans plus tard, nommé titulaire de la Chaire d'Hygiène et de Médecine sociale. Membre du Conseil supérieur d'Hygiène publique de France en 1953, puis Vice-Président de la Section d'Epidémiologie de ce Conseil en 1957, M. Melnotte atteint par la limite d'âge devait être admis à la retraite en 1961. Médecin militaire, il avait mené une carrière mixte ; Médecin des Hôpitaux militaires, il fut Médecin-Général Inspecteur de la 1^{re} Armée lors de la Seconde Guerre mondiale.

Autres collaborateurs : Zuber, Chef de Travaux de Bactériologie, déjà en place sous Macé, sera appelé à la retraite en 1945 avec le titre de Maître de Conférences honoraire.

Fernier, Assistant des Travaux, puis chargé des fonctions de Chef des Travaux à l'Institut en 1945, il sera chargé des fonctions d'agrégé en 1946, afin d'assurer le service de M. Melnotte alors en congé.

Il faut citer encore : Rober Levy, préparateur, chargé d'un cours libre à l'intention des Etudiants du Diplôme d'Hygiène, avant la guerre.

André Thomas, pharmacien, étudiant en 5^e année de médecine en 1937-1938 quand il est chargé des analyses à l'Institut d'Hygiène. Il sera Assistant à la veille de la guerre.

Midon, pharmacien, délégué Assistant en Hygiène en 1946-1947.

Le 13 avril 1942, le Diplôme d'Hygiène est transformé en Diplôme d'Hygiène et de Médecine sociale ; il est créé, en outre, un Diplôme d'Hygiène industrielle et de Médecine du Travail. Le Docteur Pierquin devait être chargé d'un cours complémentaire d'Hygiène et de Médecine du Travail.



Jacques Parisot
Dessin d'André Aaron Bilis (1952)¹¹
Musée de la Faculté de médecine

¹¹ André Aaron Bilis (1893-1971), est un peintre, portraitiste et miniaturiste. Cet artiste, d'origine ukrainienne, après des études à Odessa puis à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, a fait une carrière prolongée en Argentine dont il a d'ailleurs acquis la nationalité. Revenu en France, il a réalisé de très nombreux portraits. Certains ont été rassemblés dans un volume *Figures médicales de France. Lithographies d'A. Bilis. Textes de Jules Romain*, paru à Paris en 1955 aux *Grandes éditions françaises*. Jacques Parisot y figure planche 44. Le musée en détient une reproduction.

Les ouvrages historiques de l'auteur¹²

- Théodore Guilloz, Professeur de médecine de Nancy, EIP¹³, 2023

préface du doyen Jacques Roland

- Hippolyte Bernheim, Professeur de médecine de Nancy, EIP, 2023

préface d'Hélène Sicard-Lenattier

- Leçons inaugurales et discours, EIP, 2023

préface du docteur Jacques Vadot

- Les enseignants de la Faculté de médecine de Nancy à l'origine, EIP, 2022

- Les cent cinquante ans de la faculté de médecine de Nancy

volume 1 : De sa renaissance en 1872 jusqu'à l'aube du 21ème siècle, EIP, 2022

préfaces de Klein (maire de Nancy), des doyens Braun, Roland et Sibilia (Strasbourg), et du professeur Rabaud

volume 2 : Les professeurs décédés : 1872-2022, EIP, 2022

préfaces de Hénart (ancien maire de Nancy) et du professeur Schmitt

- Les professeurs de médecine de Nancy de 1872 à 2022 - Ceux qui nous ont quittés, EIP, 2022

préface du professeur Rabaud

- In memoriam : les professeurs de médecine disparus de 2014 à 2019, EIP, 2020

préface du professeur Schmutz

- Les professeurs de médecine de Nancy de 1872 à 2013 - Ceux qui nous ont quittés, Ed. Euryuniverse, 2014

préface du doyen Coudane

- Les professeurs de médecine de Nancy de 1872 à 2010 - Ceux qui nous ont quittés, Ed. Euryuniverse, 2010

préface du professeur Larcen

¹² Tous les ouvrages de l'auteur (historiques, religieux et autres) sont consultables sur son site : www.bernard-legras-nancy.fr

¹³ Ed. *Independently published* (auto-édition KDP)

- Les professeurs de la Faculté de médecine de Nancy de 1872 à 2005 - Ceux qui nous ont quittés, Ed. Bialec, 2006¹⁴
préfaces des professeurs Roland, Royer et Larcen,
- Les médecins de la Faculté de Nancy - Le livre souvenir, Ed. G. Louis, 2006
préface de Rossinot (maire de Nancy)

Ouvrages cosignés

- Foi et science : des rapprochements ? – création du monde, miracles, conscience et matière (avec D. Oth), Ed. P. Téqui, 2021
préfaces du professeur Roland et de Mgr de Germay
- Les portraits peints, dessinés ou gravés à la Faculté de médecine de Nancy (avec J. Floquet et J. Vadot), EIP, 2020
- La Faculté de médecine et l'Ecole de pharmacie de Nancy dans la Grande Guerre (avec P. Labrude), Ed. G. Louis, 2016
préfaces des doyens Paulus et Roland
- Le patrimoine artistique et historique hospitalo-universitaire de Nancy (avec A. Larcen, J. Floquet et P. Labrude), Ed. G. Louis, 2014¹⁵
préface de Rossinot (maire de Nancy)
- Les Hôpitaux de Nancy : L'histoire, les bâtiments, l'architecture, les hommes (avec A. Larcen), Ed. G. Louis, 2009
préface de Rossinot (maire de Nancy)

¹⁴ Prix 2006 de la Société française d'histoire de la médecine.

¹⁵ Prix 2014 de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux (mention spéciale)